

# CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Rouyn, le 15 décembre 1980

Monsieur Guibert Fortin, secrétaire  
Commission d'étude  
sur la formation aux adultes  
Palais de Justice  
1, rue Notre-Dame est, 7e étage  
Montréal (Québec)  
H2Y 1B6

OBJET: Mémoire sur la formation professionnelle  
et socio-culturelle des adultes

Monsieur,

Les administrateurs du Conseil de la culture vous transmettent la perception d'intervenants du milieu culturel sur le sujet en titre.

Si la Commission désire de plus amples renseignements sur les aspects qui y sont traités, nous serons heureux de répondre à vos interrogations.

Le Conseil espère que la Commission prendra en considération ses recommandations et l'assure de son intérêt pour toute cette question.

Veuillez recevoir l'assurance de notre entière collaboration à toutes les étapes de cette vaste consultation.

Pour le Conseil d'administration

Jocelyne Sauriol  
Directrice générale

JS/fl

p.j.

M E M O I R E

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET  
SOCIO-CULTURELLE DES ADULTES

Présenté à la Commission Jean

par

Le Conseil de la culture  
de l'Abitibi-Témiscamingue

- DECEMBRE 1980 -

- TABLE DES MATIERES

	Page
PREAMBULE	3
IDENTIFICATION DES ORGANISMES	4
MOTIFS AMENANT LA PRESENTATION DU MEMOIRE	6
USAGERS ET ADHERENTS	8
LIENS AVEC LES INTERVENANTS EN FORMATION	10
LA FORMATION: PEDAGOGIE ET FINANCEMENT	12
LES SITUATIONS PROBLEMATIQUES	14
LES RECOMMANDATIONS	16

ONT COLLABORE A LA  
PREPARATION DE CE MEMOIRE  
LES PERSONNES ET LES ORGANISMES SUIVANTS:

Mmes Ghislaine Bernier	Usager, Amos Ex-présidente de la Commission culturelle d'Amos
Jeanne Chouinard	Usager, Noranda Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
Jeanne Dallaire	Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue
Lise Delisle	Service socio-culturel de la Cité de Rouyn
Jocelyne Sauriol	Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
Denise Voynaud	Conseil régional des loisirs de l'Abitibi-Témiscamingue
M. Claude Chamberland	Conseil régional des loisirs de l'Abitibi-Témiscamingue

Suite à une invitation formulée par le Conseil de la culture, des intervenants culturels ayant une action dans le domaine de la formation se sont réunis pour élaborer un mémoire sur les problèmes vécus à ce niveau et échanger sur les perspectives d'avenir.

Ils ont divisé leur réflexion en sept sections: l'identification des organismes, les motifs amenant la présentation du mémoire, les usagers et les adhérents qu'ils représentent, les liens qu'ils entretiennent avec les autres intervenants en formation, le type de formation qu'ils dispensent, les situations problématiques et les recommandations.

Le Conseil espère que les éléments présentés dans ce mémoire amèneront un éclairage nouveau sur toute cette question et aideront la Commission à remplir son lourd mandat. Nous ne sommes pas sans savoir le grand intérêt que soulève cette restructuration des services de la formation aux adultes et nous croyons qu'il est indispensable qu'un plan d'ensemble du développement en cette matière soit enfin orchestré.

## IDENTIFICATION DES ORGANISMES

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme sans but lucratif subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Il poursuit les objectifs suivants:

- Unir tous les agents, corporations, corps publics et municipaux, associations et organismes, entreprises et individus de la région oeuvrant dans le domaine culturel;
- Orienter et favoriser le développement et l'activité culturelle de la région dans le meilleur intérêt régional;
- Regrouper les intérêts et volontés des organismes et individus oeuvrant dans le milieu culturel régional ainsi que des organismes socio-économiques régionaux, leur assurer une présence parmi ses membres et les représenter auprès du ministère des Affaires culturelles par avis ou autrement;
- Obtenir au nom de toute la région des interventions gouvernementales ou autres propres à favoriser son développement culturel;
- Susciter la participation et la concertation des populations locales, face au développement culturel de la région;
- Faire connaître la réalité et les particularités de la culture en Abitibi-Témiscamingue à l'intérieur et à l'extérieur de la région;
- Favoriser une plus grande participation des citoyens à l'organisation et à la gestion d'une politique culturelle québécoise et régionale. (Annexe 1)

Les organismes qui ont collaboré à la préparation de ce mémoire oeuvrent dans le domaine des loisirs et de la culture.

Ainsi, la Corporation des métiers d'art, organisme régional sans but lucratif a comme but de regrouper les artisans et de travailler à la promotion et au développement des métiers d'art. Pour ce faire, la Corporation a ouvert récemment un comptoir de vente des oeuvres des membres et a organisé des activités de perfectionnement. (Annexe 2)

Le Conseil régional des loisirs, qui est également un organisme privé d'intérêt public, détient du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche le mandat de faciliter la participation de la population de sa région au développement du loisir. Il permet la rencontre des agents de loisirs (municipal, scolaire, privé) en facilitant la mise en commun de leurs ressources et en étant la voix régionale cohérente face à l'état et aux organismes provinciaux. (Annexe 3)

Enfin, le Service socio-culturel de la Cité de Rouyn intervient dans l'organisation des loisirs municipaux et à ce titre coordonne diverses activités de formation présentées sous forme d'ateliers d'initiation ou de pratique libre. Ses buts sont purement récréatifs et le service ne décerne ni diplôme, ni crédit aux usagers des ateliers. (Annexe 4). De tels services municipaux de loisirs existent dans la plupart des villes de la région. Les petites localités sont également dotées de commissions de loisirs ou de conseils intermunicipaux de loisirs. Ces organismes à vocation locale offrent à leurs usagers des activités d'initiation socio-culturelle et certains d'entre eux disposent d'équipements collectifs pour la pratique de disciplines culturelles.

## MOTIFS AMENANT LA PRESENTATION DU MEMOIRE

Le Conseil de la culture, lors d'une vaste consultation des intervenants culturels de la région, a publié un document intitulé "La situation culturelle en Abitibi-Témiscamingue, Hypothèses de développement". (Annexe 5)

Cette étude mettait à jour de nombreux besoins, dont ceux de la formation et du perfectionnement des intervenants (organismes bénévoles, individus créateurs, artisans autonomes, ...). On a pu constater que plusieurs personnes oeuvrant dans le milieu culturel cherchent à développer leurs aptitudes et, ce faisant, sont confrontées à divers organismes dispensant une certaine formation dont les coûts, les buts, l'organisation pédagogique et l'accessibilité varient énormément. De plus, malgré cette grande prolifération de formateurs, des organismes n'ayant pas à l'origine une telle vocation se mettent en frais d'organiser des stages de courte et longue durée visant à répondre aux besoins de leurs clientèles spécifiques.

Du côté du perfectionnement, outre les institutions scolaires reconnues (commissions scolaires, CEGEP, universités, ...), nombreux sont les organismes qui dispensent une formation à leurs clientèles (1). Souvent, cette formation est ponctuelle et répond à une demande précise des participants (stage en danse moderne pour les professeurs, stage en teinture végétale pour les artisans, ...). Dans d'autres cas, elle s'adapte aux exigences du marché et ce sont les centres de formation professionnelle qui coordonnent la formation.

Du côté de l'initiation, les municipalités, par leurs services de loisir, organisent des ateliers socio-culturels. Souvent, la commission scolaire, dans ses programmes d'éducation populaire, donne les mêmes cours ou presque aux mêmes clientèles, en atteignant des résultats similaires de récréation.

Nous pensons qu'il faut s'interroger devant cette panoplie d'intervenants. D'une part, nous interrogeons notre action dans la formation et cherchons à comprendre pourquoi nous en sommes venus à la dispenser. Est-ce que parce que les formateurs "officiels" sont si peu capables de répondre aux besoins des clientèles desservies que nous avons résolu de nous servir nous-mêmes? D'autre part, nous nous demandons si les efforts voulus ont été faits de part et d'autre pour mener une concertation efficace en ce domaine.

---

(1) Corporation des métiers d'art, Bibliothèque centrale de prêt, Conseil régional des loisirs, Conseil de la culture, Camp musical, Association touristique régionale, ...

C'est un peu tout cela qui nous amène à exposer nos problèmes et notre vécu à la Commission. Nous savons que nos clientèles respectives ont des besoins de formation. Nous cherchons des réponses à leurs attentes et un bilan même incomplet de la situation prévalant actuellement permettra peut-être d'envisager des solutions plus efficaces pour les usagers et les formateurs.

Les organismes régionaux en présence travaillent avec des individus et des groupes: les usagers viennent chercher des services spécifiques et participer activement au développement du secteur d'activité qui les préoccupe (la vie culturelle, le loisir et la vie communautaire, les métiers d'art).

Du point de vue de la formation, les besoins de leurs clientèles sont différents.

Ainsi, au CRL, les membres ont identifié comme prioritaire la formation à l'organisation, à la prise en charge du développement communautaire. Les usagers sont les bénévoles qui oeuvrent dans le milieu associatif: comités de loisirs, etc.

A la Corporation des métiers d'art, c'est l'artisan de métier ou d'appoint qui cherche un perfectionnement lui permettant d'améliorer son produit ou la gestion de son entreprise.

Au Conseil de la culture, la formation peut s'adresser aux organisateurs (bénévoles et permanents) qui ont besoin d'acquérir des notions administratives ou une information en rapport avec la planification des activités qu'ils coordonnent. Elle peut s'adresser aussi aux intervenants d'une même discipline (exemple: la danse) qui n'ont que rarement accès à un perfectionnement donné en région par des personnes ressources reconnues.

Quant aux services municipaux, leurs clientèles sont aussi les groupes qui ont accès à un soutien administratif et à des locaux répondant à leurs besoins. Les individus bénéficient également de l'accès à des activités de formation dites "socio-culturelles", à travers une programmation établie sur une base saisonnière et tenant compte de la demande des usagers.

Dans presque tous les cas, l'utilisateur participe aux étapes de définition des besoins et d'évaluation. Des modes de formation assez souples permettent une participation variable des usagers à la définition des contenus et parfois à la réalisation des activités. C'est l'organisme responsable de la formation et la personne ressource en cause qui assument le leadership de l'organisation du déroulement du stage ou de l'atelier.

### Les axes d'avenir en formation

La municipalité s'est vu confier par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche un leadership certain en terme d'offre d'activités et d'équipements de loisirs. De plus en plus, les municipalités sont maintenant dotées d'ateliers bien équipés et elles rendent accessibles leurs ressources à la communauté: enfants, adolescents, travailleurs, femmes au foyer, personnes âgées, ... A ce titre, elles veulent développer des activités de formation du type de l'initiation et de la pratique libre.

Le CRL désire seconder les organisateurs municipaux de loisir et les associations en leur offrant des services de soutien technique et en complétant les activités de formation et d'animation entreprises pour aider aux bénévoles à prendre en main leur développement.

Le Conseil de la culture ne prévoit pas intensifier son rôle dans la formation. Il soutiendra les organisateurs dans leur action de développement du milieu culturel et à ce titre jouera occasionnellement le rôle de formateur lors de colloques ou d'assemblées. Quant à la formation par discipline, elle se fait actuellement dans le but de suppléer à un manque de services en ce domaine.

La Corporation des métiers d'art aimerait que se développe des formules de travail en ateliers supervisés par des maîtres-artisans. Dans l'immédiat, elle compte poursuivre sa politique de stages en région et elle offre un soutien financier modeste aux artisans qui ont besoin de se perfectionner à l'extérieur de la région. La Corporation privilégie une approche individualisée de la formation pour répondre aux besoins spécifiques de ses membres.

## LIENS AVEC LES INTERVENANTS EN FORMATION

Les organismes impliqués dans le développement culturel oeuvrent pour la plupart sur une base sans but lucratif. Lorsqu'ils offrent de la formation à leurs membres ou à leurs citoyens (municipalité), ils retiennent les services des personnes ressources spécialisées dans la technique en cause. Les personnes ressources ne sont pas nécessairement des professeurs ou des personnes diplômées. Ce sont plutôt des gens qui ont acquis une solide expérience personnelle et qui acceptent de la partager avec d'autres en leur transmettant leurs connaissances et en les secondant dans des ateliers pratiques.

Il arrive cependant que ces personnes ressources soient aussi des formateurs à l'emploi d'institutions officielles d'enseignement. On peut alors se demander les liens qu'ont les organismes pré-cités avec les autres intervenants s'occupant de formation. Les liens directs avec les ministères de l'Education et du Travail et de la Main d'oeuvre sont quasi-inexistants. Il n'y a que la Corporation des métiers d'art qui a tenté, par l'intermédiaire de la Commission de formation professionnelle, d'obtenir des cours de formation pour les artisans de métiers. Ceux-ci étant considérés comme des artisans "autonomes", il est difficile d'obtenir une réponse à leurs besoins de la part de la C.F.P.

Un début de dialogue et même de concertation existe cependant avec les commissions scolaires et le CEGEP, ce que nous expliquerons un peu plus loin. Certaines fédérations socio-culturelles québécoises sont aussi impliquées dans la formation en région et, à l'occasion, elles fournissent des personnes ressources et des documents de travail. La formation donnée dans les municipalités relève beaucoup des programmes d'initiation aux loisirs socio-culturels du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Le ministère des Affaires culturelles contribue aussi à la formation en soutenant des activités de perfectionnement destinées aux artistes et artisans de métier. Des liens assez étroits unissent donc les municipalités et les organismes culturels à ces deux ministères dont ils reçoivent un financement continu.

Pour en revenir aux liens avec les intervenants régionaux en formation, en l'occurrence les services d'éducation aux adultes des commissions scolaires et du Collège, il convient de mentionner diverses tentatives de collaboration et de concertation en matière de formation socio-culturelle.

Au plan local, les organismes responsables des ateliers socio-culturels municipaux ont tenté plusieurs rapprochements avec le milieu scolaire, soit pour une utilisation des locaux et équipements scolaires, soit pour délimiter les champs d'intervention de chacun dans les cours ou ateliers offerts aux adultes. En effet, le dédoublement des services offerts est fréquent dans les disciplines artistiques (danse, théâtre, artisanat, ...). Ce phénomène est vécu plus fortement dans les villes qui ont des services culturels bien organisés, mais il est aussi présent dans les petites localités. Il est même déjà arrivé que les cours des services d'éducation aux adultes rivalisent directement les ateliers culturels organisés par les commissions de loisirs en offrant de meilleures conditions de travail aux personnes ressources ou en amenant un dispersion de la clientèle potentielle. Pour régler positivement cette situation déplorable, quelques municipalités ont conclu avec l'Education aux adultes des ententes plus ou moins officieuses précisant la nature des cours offerts par chacun et les clientèles desservies.

D'autre part, au plan régional, le Conseil de la culture a tenté dernièrement de réunir à une même table les formateurs "officiels" et les organismes désireux de voir offrir une formation dans leurs disciplines respectives. Des échanges intéressants ont résulté de cette rencontre et une plus grande concertation semble possible pour l'avenir. (Annexe 6)

Toujours au chapitre de la concertation des intervenants, rappelons la consultation du Conseil de la culture et de la Corporation des métiers d'art au choix des cours retenus dans le cadre d'Artspérience (Annexe 7) et la collaboration de l'Education aux adultes d'une commission scolaire de la région dans l'organisation d'un stage régional pour les artisans (Annexe 8). Finalement, le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois s'est impliqué dans une expérience de formation des bénévoles en loisirs, par le biais de son programme de développement communautaire. Cette initiative a été prise suite à une demande du Conseil régional des loisirs.

Les organismes culturels locaux et régionaux ont comme préoccupation principale de donner une réponse aux besoins de leurs membres, soit en terme d'implantation de services et d'équipements, soit en terme de formation. A ce dernier chapitre, ils cherchent à aider l'individu à poursuivre son cheminement personnel à titre d'organisateur ou de créateur. Donc, la formation est basée sur l'expérience actuelle des membres, lesquels désirent consolider leurs acquis pour améliorer le rendement de leur organisation ou de leur production artistique. Il faut cependant bien distinguer la formation de loisir de la formation de "perfectionnement". La première permet la découverte et la pratique d'activités culturelles de loisirs dans un but de détente, tandis que la seconde s'inscrit dans une dynamique plus continue de formation, allant même jusqu'à la pratique de métier.

Les principes de pédagogie ouverte s'appliquent à la formation donnée, qu'elle soit de type loisir ou qu'elle relève du perfectionnement. C'est en quelque sorte une "auto-éducation" que se donnent les usagers en recourant au soutien de personnes ressources qui les initient à des techniques nouvelles ou leur permettent de connaître des techniques d'appoint qui complètent leur formation actuelle.

Règle générale, les cours sont subdivisés en deux parties: l'une théorique et la seconde pratique (expérimentation des techniques en cause). Cette approche n'est pas la seule employée. En effet, le Conseil régional des loisirs, dans sa formation aux organisateurs bénévoles, a adopté une méthode qui permet une utilisation maximale des connaissances du groupe. Le rôle de l'animateur est d'aider les usagers dans leurs fonctions de développement communautaire. On prend comme postulat qu'ils possèdent les informations voulues pour le faire et qu'il suffit d'articuler l'agencement des différents éléments d'organisation apportés par chacun.

Quant au financement, il provient des ministères impliqués dans le loisir et les affaires culturelles et des municipalités. Voici quelques exemples de la répartition entre les dépenses de formation:

---

Pour un atelier socio-culturel municipal d'une durée de 45 heures, subventionné par le ministère du Loisir, ... (MLCP)

Coût total:	Environ	1 200\$
Financement:	Municipalité	(35%)
	Usager	(15%)
	Subvention MLCP	(50%)

Répartition des dépenses:	Conception	( 5%)	
	Mise en oeuvre	(45%)	(1)
	Encadrement	(45%)	(2)
	Evaluation	( 5%)	

Les ateliers socio-culturels municipaux ne sont pas tous subventionnés par le MLCP. La municipalité défraie donc souvent 85% des coûts de formation.

---

Pour un stage de perfectionnement de la Corporation des métiers d'art d'une durée de 45 heures (stage intensif avec pension sur place)

---

Coût total:	Environ	2 500\$
Financement:	Usagers	(25%)
	Subvention MAC	(75%)
Répartition des dépenses:	Conception	( 5%)
	Mise en oeuvre	(50%)
	Encadrement	(40%)
	Evaluation	( 5%)

---

Pour un stage de formation d'organiseurs bénévoles d'une durée de 8 heures

---

Coût total:	Environ	800\$
Financement:	Usagers	( 0%)
	Subvention	(100%)
Répartition des dépenses:	Conception	( 5%)
	Mise en oeuvre	(50%)
	Encadrement	(40%)
	Evaluation	( 5%)

Ces stages sont souvent organisés dans le cadre de projets particuliers pour lesquels l'organisme reçoit une subvention spéciale. Dans certains cas, on prélève des frais d'inscription aux participants. Lorsqu'il s'agit de la formation des bénévoles, on essaie d'offrir le stage gratuitement et d'absorber leurs frais de déplacements.

- 
- (1) La mise en oeuvre comprend les frais de location de salles, les équipements et les frais de séjour et de déplacements des participants.
  - (2) L'encadrement s'applique aux frais professionnels occasionnés par l'engagement des personnes ressources. Les frais d'organisation sont également inclus dans cette section.

La formation socio-culturelle dispensée par les organismes que nous représentons se divise en deux catégories: la formation de loisir, laquelle est dispensée dans le cadre des ateliers municipaux et la formation d'appoint (perfectionnement) donnée à des intervenants qui ont déjà une bonne base de formation leur venant de leurs activités à titre d'organisateur, de créateur ou d'artisan de métier.

Dans le premier cas, celui de la formation de loisir, la principale situation problématique soulevée est la "compétition" que se livrent les services municipaux de loisirs (ateliers socio-culturels) et les services d'éducation aux adultes (éducation populaire). On comprend cependant que dans le cas des petites localités, l'éducation populaire a rendu de grands services aux populations en rendant accessible, sur place, des activités de formation. L'éducation populaire a en quelque sorte suppléé au manque d'activités socio-culturelles de loisir et a répondu à un besoin réel du milieu. Cependant, avec la prise en charge progressive de ce champ d'activités par les municipalités, il conviendrait de repenser cette orientation, ce que beaucoup de services d'éducation aux adultes ont d'ailleurs commencé à faire.

Dans le second cas, celui de la formation d'appoint ou du perfectionnement, on semble vivre le problème à l'inverse. En effet, ce sont les organismes de regroupement qui suppléent au manque de services de formation en structurant des cours destinés à répondre à court terme aux besoins des intervenants culturels. Les formateurs "officiels" éprouvent de la difficulté à s'ajuster aux besoins de ces clientèles, soit à cause d'un manque de professeurs spécialisés, soit à cause des normes minimales requises en terme de quantité de participants, soit à cause du territoire limité qu'ils ont à couvrir, ce qui exclue des projets régionaux de perfectionnement. Bref, les organismes culturels ont développé le réflexe d'aller quérir ailleurs le financement de la formation plutôt que de chercher au sein des institutions scolaires ou des commissions de formation professionnelle une réponse à leurs besoins. Ils se rendent malheureusement compte, avec le temps, que cette solution de "suppléance" ne permet pas une organisation rationnelle de la formation et un suivi dans les activités.

Nous avons aussi identifié une autre facette de cette situation problématique de dédoublement des services en formation. Il s'agit du "porte à porte" que doit faire l'utilisateur qui désire un perfectionnement après avoir complété une formation de base.

Ainsi, une personne peut suivre un cours avec un groupe pendant une année et désirer, l'année suivante, poursuivre sa formation alors que son groupe est disloqué. Il doit donc chercher de nouveaux partenaires pour poursuivre sa formation. Lorsqu'il arrive à se joindre à un nouveau groupe, souvent le cours comporte les mêmes éléments d'initiation. Le besoin de continuité dans la formation est donc mis à l'écart au profit des groupes de débutants.

Afin de résorber les problèmes de dédoublement des ressources évoqués tout au long de ce mémoire, il est souhaitable que la Commission détermine les champs de responsabilité et le rôle spécifique des intervenants en formation qui oeuvrent dans le réseau de l'enseignement public.

Première recommandation:

Le respect des particularismes régionaux

Bien qu'un plan d'ensemble de la formation aux adultes soit indispensable à un développement cohérent des services de formation, il est recommandé à la Commission de tenir compte des principes de régionalisation dans l'organisation des services. En effet, les particularismes régionaux peuvent amener la mise en place de structures originales de formation qui ne sont pas applicables partout, même si elles répondent fort bien aux besoins des usagers et des formateurs qui les ont pensées.

Dans le même ordre d'idées, pour qu'une concertation s'avère réellement efficace, elle doit se faire à l'échelle locale et régionale, à partir des ressources en place. Une ligne directrice du développement de la formation à partir d'un plan d'ensemble commun serait un instrument intéressant pour faire cette concertation, à condition que cette planification laisse place aux innovations régionales.

Deuxième recommandation:

La formation professionnelle au réseau public d'enseignement

Il est également recommandé de consolider la vocation des formateurs du réseau public dans la formation professionnelle et la formation d'appoint à l'exercice d'un métier. Pour ce faire, une plus grande souplesse dans la conception de la formation et l'application de normes s'avère indispensable afin de donner une meilleure réponse aux besoins des usagers éventuels que sont les artisans autonomes, les organisateurs bénévoles et les personnes-ressources responsables de la formation de loisir.

Troisième recommandation:

La formation individualisée

Pour répondre aux besoins des individus qui veulent parfaire leur formation dans l'exercice d'un métier, nous recommandons que l'on explore diverses possibilités pour donner une formation en petits groupes à partir des ressources existantes. Nous souhaitons également qu'un individu puisse réaliser une continuité dans sa formation au lieu d'être continuellement obligé de se joindre à des groupes de débutants. Finalement, il serait important que des attestations d'études soient données aux individus qui entreprennent une série de cours de perfectionnement dans le cadre de l'éducation aux adultes.

Quatrième recommandation:

La formation socio-culturelle de loisir à la municipalité

D'autre part, il est recommandé de laisser à la municipalité la maîtrise d'oeuvre dans la formation socio-culturelle de loisir. Ce leadership aurait cependant grand avantage à être doublé d'une meilleure concertation scolaire-municipale dans l'utilisation des locaux et équipements scolaires. Il nous apparaît évident que beaucoup de travail reste à accomplir pour faciliter l'utilisation rationnelle des ressources scolaires à des fins communautaires.

Cinquième recommandation:

La consultation des organismes intermédiaires

Finalement, des organismes intermédiaires de regroupement comme le Conseil de la culture, le Conseil régional des loisirs, la Corporation des métiers d'art et bien d'autres, souhaitent jouer un rôle actif dans la planification de la formation. Ils voient davantage leur rôle à titre d'organismes consultants aux institutions scolaires et aux écoles de formation professionnelle qu'à titre d'organisateur de la formation. Nous recommandons que les groupes intermédiaires soient davantage consultés par les services d'éducation aux adultes dans le but d'améliorer les possibilités de formation offertes aux usagers qu'ils regroupent.

Pour conclure, nous ne pouvons que réitérer notre appui aux travaux de la Commission. La formation permanente des adultes est indispensable à une meilleure organisation sociale et à une prise en charge par le milieu de son propre développement. Il convient de tout mettre en oeuvre pour assurer à chaque citoyen des outils d'auto-éducation et de formation dans les domaines qui l'intéressent. Cette formation l'aidera à se réaliser pleinement, à améliorer son travail et sa participation dans l'avenir de sa communauté.

Nous formulons le voeu que la réflexion que font aujourd'hui tous les intervenants en formation serve d'assise à une organisation concertée des services d'éducation aux adultes.



# L'ARC-EN-CIEL

Bulletin du Conseil de la culture  
de l'Abitibi-Témiscamingue

## C'est quoi le Conseil de la culture?

Un organisme sans but lucratif, incorporé selon la troisième partie de la Loi des compagnies, et dirigé par un Conseil d'administration formé de dix-sept (17) personnes, lesquelles sont élues démocratiquement lors d'une assemblée générale annuelle des membres.

### La composition du Conseil d'administration est la suivante:

Dix (10) administrateurs représentent les secteurs géographiques de la région: Abitibi-Ouest, Amos, Barraute-Senneterre, Lebel-sur-Quévillon, Malartic, Matagami-Baie James, Rouyn-Noranda, Témiscamingue (2) et Val d'Or;

Sept (7) administrateurs représentent les disciplines: artisanat, arts plastiques, danse, lettres, musique, patrimoine et théâtre.

Le ministère des Affaires culturelles (MAC) assume le financement de base d'une équipe permanente de trois personnes et des frais de fonctionnement du Conseil. Selon des ententes négociées régionalement, des ressources additionnelles peuvent être consenties au Conseil par le MAC afin d'accélérer le développement culturel régional.

### Le Conseil de la culture poursuit les buts et objectifs suivants:

— Unir tous les agents, corporations, corps publics et municipaux, associations et organismes, entreprises et individus oeuvrant dans le domaine culturel de la région;

— Orienter et favoriser le développement et l'activité culturelle de la région dans le meilleur intérêt régional;

— Regrouper les intérêts et volontés des organismes et individus oeuvrant dans le milieu culturel régional ainsi que des organismes socio-économiques régionaux; leur assurer une présence parmi ses membres et les représenter auprès du ministère des Affaires culturelles par avis ou autrement;

— Obtenir au nom de toute la région des interventions gouvernementales ou autres propres à favoriser son développement culturel;

— Susciter la participation et la concertation des populations locales, face au développement culturel de la région;

— Faire connaître la réalité et les particularités de la culture en Abitibi-Témiscamingue à l'intérieur et à l'extérieur de la région;

— Favoriser une plus grande participation des citoyens à l'organisation et à la gestion d'une politique culturelle québécoise et régionale.



Les intervenants culturels régionaux jetaient les jalons d'un Conseil de la culture dès 1976, lors d'une rencontre de concertation régionale qui s'est tenue à l'Agora d'Amos. Plus d'une soixantaine de délégués s'y étaient rassemblés pour discuter du mode de représentativité de cette nouvelle structure et du rôle qu'elle devait jouer dans le développement régional.

# Qui sont les membres actifs?

	Cotisation annuelle
a) — Associations et corporations sans but lucratif, oeuvrant dans le secteur culturel sur une base régionale; .....	25,00\$
b) — Associations et corporations sans but lucratif, oeuvrant dans le secteur culturel sur une base locale; .....	15,00 \$
c) — Commerces et industries culturels; .....	25,00 \$
d) — Services municipaux et scolaires oeuvrant dans le domaine culturel; .....	15,00 \$
e) — Individus intéressés aux buts et objectifs poursuivis par la corporation et impliqués dans le développement culturel, soit à titre de créateur, de travailleur ou de bénévole.....	5,00 \$

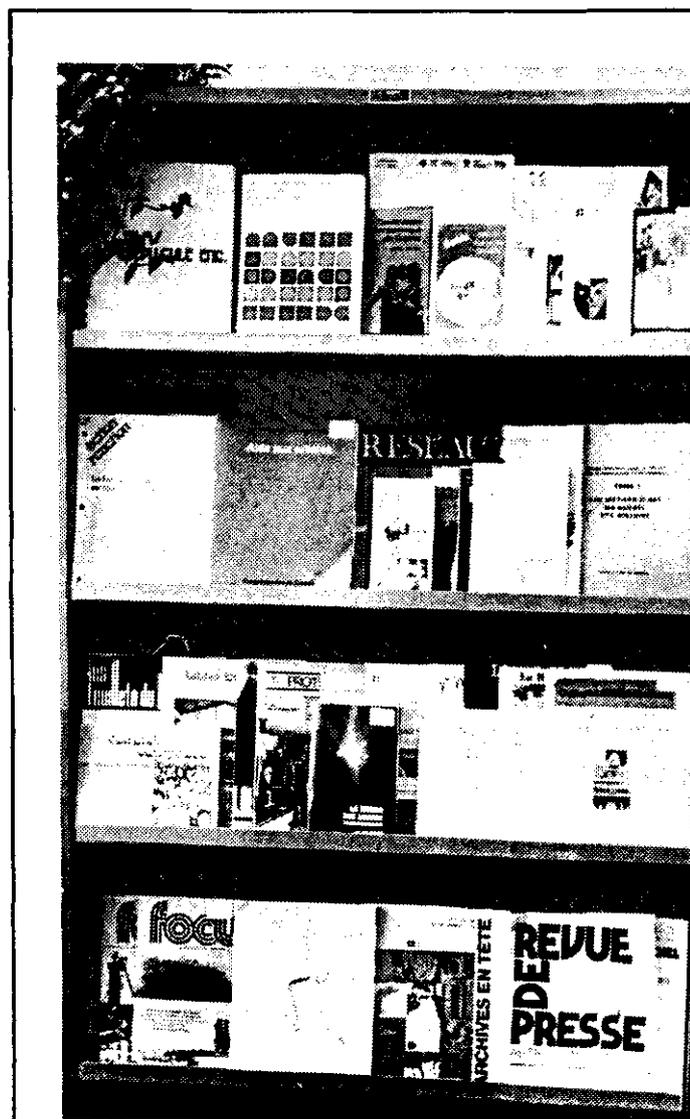
## Quelles sont les conditions d'éligibilité?

- a) Partager les buts poursuivis par la corporation;
- b) Avoir son siège social ou être domicilié dans les limites territoriales de la corporation;
- c) Payer la cotisation annuelle fixée pour la catégorie de membre à laquelle appartient l'organisme ou l'individu demandeur.

## Quels sont les droits et privilèges des membres?

- a) Voter à l'Assemblée générale annuelle et aux assemblées générales spéciales;
- b) Être élu au Conseil d'administration à titre de représentant de secteur ou de discipline;
- c) Consulter le centre de documentation et les archives de la corporation;
- d) Recevoir les publications officielles du Conseil et les feuillets de nouvelles destinés aux membres des secteurs et des disciplines;
- e) Bénéficier d'une assistance technique du personnel du Conseil (information / consultation / animation);
- f) Participer aux consultations menées par le Conseil.

Divers services techniques sont aussi offerts aux membres, en terme de secrétariat et d'aide à la réalisation de dossiers spécifiques.



**Venez nous rencontrer et consulter notre Centre de documentation!**

# FORMULE D'ADHÉSION

## IDENTIFICATION DU MEMBRE:

.....  
(nom de l'individu ou de l'organisme)

.....  
(no)

.....  
(rue)

.....  
(ville)

.....  
(code postal)

.....  
(no. de téléphone)

S.V.P., POURRIEZ-VOUS PRÉCISER LA OU LES FONCTION(S) QUE VOUS EXERCEZ DANS LE DOMAINE CULTUREL:

.....  
.....  
.....

DANS LE CAS D'ORGANISME, IDENTIFIEZ LA CATÉGORIE D'ASSOCIATION

association régionale .....

commerce .....

association locale .....

service municipal ou scolaire .....

QUELLE(S) DISCIPLINE(S) VOUS INTÉRESSE(NT) PARTICULIÈREMENT

artisanat .....

musique .....

arts plastiques .....

patrimoine .....

danse .....

théâtre .....

lettres .....

autres, précisez .....  
.....

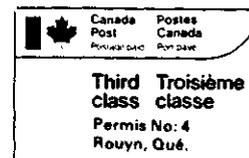
.....  
DATE

.....  
SIGNATURE

S.V.P., détachez cette feuille et faites-nous la parvenir en y joignant votre cotisation. Nous vous ferons parvenir sous peu votre carte de membre, ainsi qu'une copie du Répertoire des organismes culturels. Vous recevrez également tous les mois une copie de notre bulletin de liaison l'Arc-en-ciel. Nous vous remercions du soutien que vous nous accordez.

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue  
102, avenue du Lac,  
Rouyn (Québec) — Tél. (819) 764-9511

# QUELQUES RÉALISATIONS DU CONSEIL DE LA CULTURE



## ANIMATION

Rencontres de secteur  
Tables sectorielles de concertation en patrimoine, théâtre, lettres,...

## CONCERTATION

La situation culturelle en Abitibi-Témiscamingue  
Hypothèses de développement  
Mémoire sur l'enseignement de la musique en région

## CONSULTATION

Avis sur le développement du théâtre en région  
Avis sur la politique de la chanson au Québec  
Mémoire sur le développement des musées et des centres d'exposition

## COORDINATION

Semaine du patrimoine en Abitibi-Témiscamingue  
Répertoire des organismes culturels de la région

## INFORMATION

Bulletin l'Arc-en-ciel  
Emission de radio l'Arc-en-ciel  
Emission de télévision l'Arc-en-ciel

## PROMOTION

Programme d'aide à la création et au développement du patrimoine culturel en Abitibi-Témiscamingue  
Projet de reproduction d'oeuvres d'art d'artistes régionaux

## SOUTIEN TECHNIQUE AUX STRUCTURES CULTURELLES ET AUX PROJETS REGIONAUX

Programme "Accessibilité-scène"  
Camp musical du Nord-Ouest  
Aide technique aux petites structures d'accueil  
Festival de la chanson  
Festival de théâtre régional  
Concours du prix littéraire



En septembre 1979, le Conseil de la culture, en collaboration avec Radio-Nord Inc., lançait une série télévisée intitulée l'Arc-en-ciel. Dix-huit (18) émissions télévisées ont été réalisées depuis, sous la coordination de Ronald Gaudet, animateur culturel.



Le lancement de l'exposition "Nos artistes... en passant" Grâce à une action soutenue auprès du ministère des Affaires culturelles, une somme de 47 900 \$ a été accordée au Conseil de la culture pour promouvoir la diffusion d'oeuvres d'art et d'artisanat.

# SERVICES

## Les services offerts aux artisans-membres:

- Un bulletin de liaison, La Jasette, donnant des informations sur les métiers d'art, comprenant des invitations personnelles à participer à certaines activités (expositions, salons, concours, colloques, conférences, stages, etc.), les diverses réglementations existantes dans le domaine, les actualités, les possibilités de bourses, les événements internationaux, etc.;
- Des conseils juridiques occasionnels;
- Des recherches spécifiques d'informations, sur demande (Ex.: liste d'artisans de même métier, etc.);
- Promotion des artisans;
- Expositions;
- Stages.

## Les services offerts aux organismes:

- Trait d'union entre l'organisme et nos membres;
- Utilisation gratuite du bulletin de liaison «La Jasette» pour faire leurs invitations ou informations auprès des membres;
- Envoi du bulletin de liaison aux organismes directement impliqués dans le domaine des métiers d'art.

## Les services offerts aux consommateurs:

- Intermédiaire entre le consommateur et l'artisan-producteur;
- Assurance de la qualité des produits offerts par nos membres, régie par un code d'éthique professionnelle et des critères d'évaluation de membres.

# OBJECTIFS

## Objectif à court terme:

- Établissement d'un comptoir de vente pour:
- oeuvres de nos membres;
- approvisionnement en matières premières.

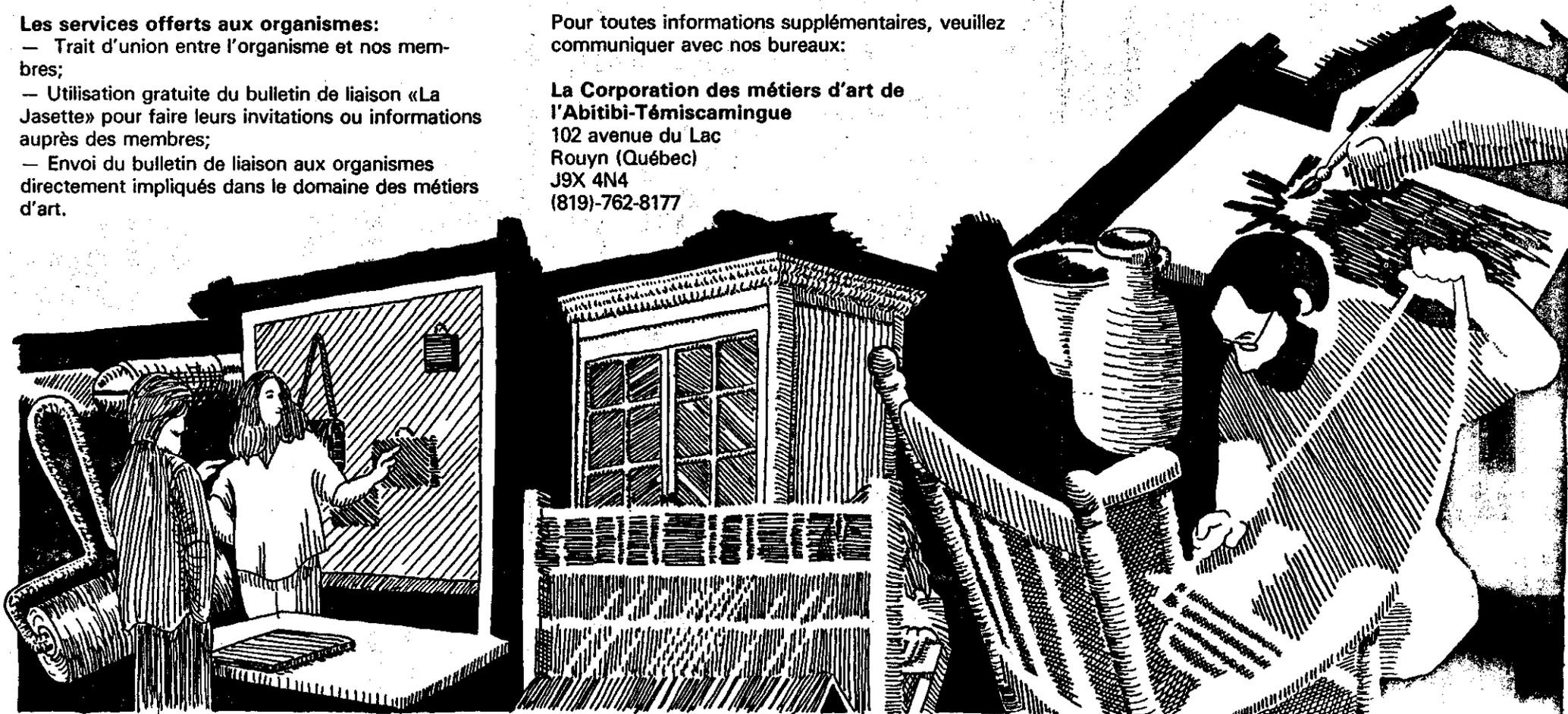
## Objectifs à long terme:

- Promotion et développement des métiers d'art;
- Perfectionnement des membres.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec nos bureaux:

**La Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue**  
102 avenue du Lac  
Rouyn (Québec)  
J9X 4N4  
(819)-762-8177

# CORPORATION DES MÉTIER D'ART DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



# HISTORIQUE

Suite à une proposition du ministère des Affaires culturelles du Québec et avec l'aide financière de celui-ci, la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue est fondée en 1977, afin de promouvoir le développement des métiers d'art sur le territoire 08.

La Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue, organisme à but non lucratif, légalement constitué depuis l'automne 78, regroupe des individus qui pratiquent un métier d'art.

En automne 79, l'évaluation des membres devient plus exigeante et un comité d'évaluation sera mis sur pied durant l'année 80.

Le ministère des Affaires culturelles, dès le début, avait créé des organismes comme le nôtre, dans toutes les régions du Québec et ceux-ci devaient travailler pour les artisans professionnels.

En un premier temps, dans notre région, presque tous les artisans pouvaient faire partie de la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue. En 80, la Corporation s'orientera plus spécifiquement vers les artisans ayant une qualité professionnelle de produits et qui tendent à vivre de leur métier d'art.

Jusqu'au printemps 80, la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue s'est impliquée surtout dans des activités de commercialisation et de formation, tout en faisant la promotion des métiers d'art et en se faisant connaître.

# ACTIVITÉS

## Activités de commercialisation:

Concours, vente, expositions (dont le Bazar artisanal 79, en collaboration avec le Comité des expositions artistiques de Rouyn-Noranda).

## Activités de formation:

Des stages de perfectionnement ont été offerts aux artisans de l'Abitibi-Témiscamingue durant l'année 79-80 et traitèrent de teintures végétales, de tressage de babiche, de textiles et de couleurs, de sélection et de montage de kiosques.

# LES MEMBRES

## Membre actif:

Tout artisan créateur, demeurant dans la région 08, qui a payé sa cotisation et qui est accepté par le conseil d'administration.

## Le membre actif:

- a droit de vote et droit de parole lors des assemblées générales;
- peut être nommé comme délégué de la Corporation sur des comités de travail, au sein de d'autres organismes ou lors d'activités spécifiques comme des colloques, des expositions, etc.
- peut siéger comme membre du conseil d'administration;
- reçoit tous les services offerts par la Corporation.

## Membre support:

Peut être membre support, tout individu intéressé par le développement des métiers d'art dans la région 08 et qui désire contribuer à ce développement. Il doit payer la cotisation annuelle et être accepté par le conseil d'administration.

## Le membre support:

- a droit de parole aux assemblées générales;
- peut être consulté en tant que personne-ressource;
- reçoit le bulletin de liaison «La Jasette», les convocations et autres informations.

# ADMINISTRATION

## Composition du conseil d'administration:

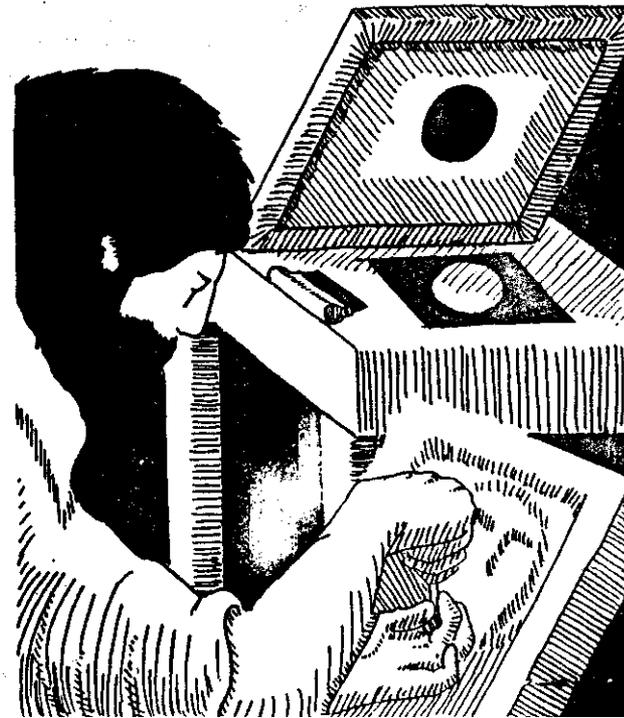
Le conseil d'administration est formé de onze (11) membres actifs, dont six (6) représentants de secteurs et cinq (5) représentants de disciplines.

## Les secteurs sont:

- 1 - Région de Val d'Or
- 2 - Région de Rouyn-Noranda
- 3 - Région du Témiscamingue
- 4 - Région de La Sarre
- 5 - Région d'Amos - Matagami
- 6 - Région de Barraute - Senneterre - Lebel-sur-Quévillon

## Les disciplines sont:

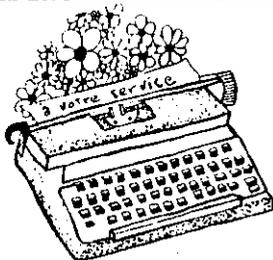
- 1 - Textiles
- 2 - Silicates et métaux
- 3 - Cuir et peaux
- 4 - Bois, pierre et produits nouveaux
- 5 - Graphisme et techniques bidimensionnelles



## SERVICES

### SECRETARIAT:

- Travail clérical
- Impression, photocopies
- Salle de réunion et lieu de travail
- Documentation



### COMMUNICATION:

- Diffusion de l'information par la voie de communiqués et contacts avec les médias;
- Parution d'un bulletin d'information "Les Petites Vites du C.R.L."

### SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES:

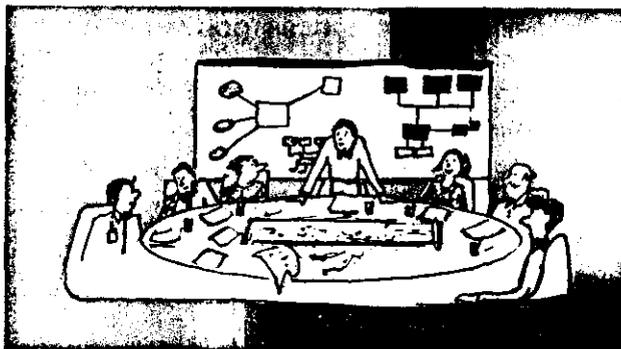
- Intervention auprès des regroupements de municipalités engagées dans des activités de coopération;
- Intervention et assistance auprès des municipalités urbaines;
- Activités de consultation afin d'assurer l'expression des besoins des organismes de la région;
- Activités de formation et d'information (ex. stages de formation de bénévoles).

### SOUTIEN AUX SECTEURS D'ACTIVITÉS:

- Soutien à l'implantation et au développement des structures régionales (sport, culturel, plein air);
- Diffusion des programmes sectoriels d'assistance financière du M.L.C.P. (à l'occasion, participation du processus de sélection);
- Coordination régionale de la manifestation des Jeux du Québec.

## TERRITOIRES DESSERVIS

ABITIBI-OUEST  
BAIE-JAMES  
HARRICANA  
LA VÉRENDRYE  
ROUYN-NORANDA  
TÉMISCAMINGUE



### ORGANISME RÉSIDANT

ASSOCIATION RÉGIONALE  
DU  
SPORT SCOLAIRE

Permanence

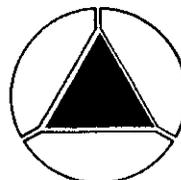


## CONSEIL RÉGIONAL DES LOISIRS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

768, 3ième Avenue, C.P. 477

Val d'Or, P.Q. J9P 4P5

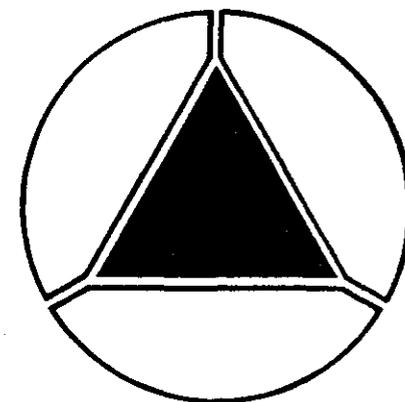
Téléphone: (819) 825-2047  
(819) 825-4282



## CONSEIL RÉGIONAL DES LOISIRS

Annexe 3

Guide  
d'information  
et  
des services

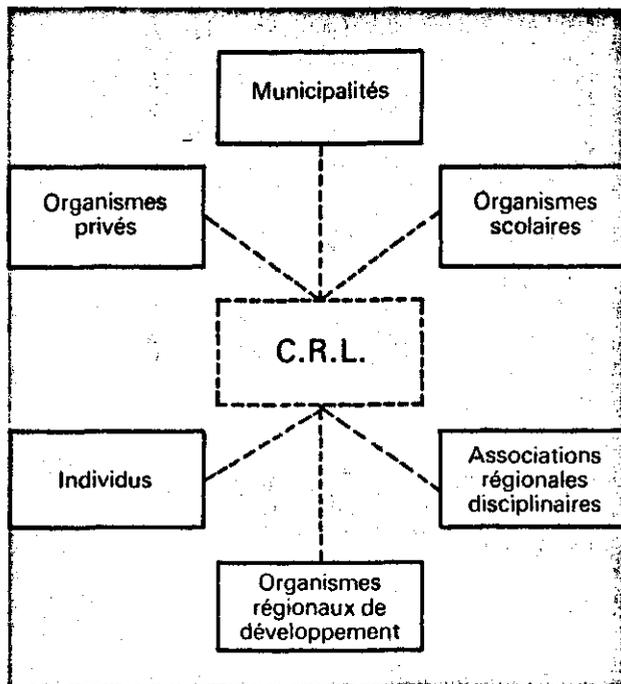


ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## QU'EST-CE QU'UN CONSEIL RÉGIONAL DE LOISIRS (CRL)?

Le Conseil régional de loisirs (CRL) est un organisme privé d'intérêt public dont le champ de juridiction se situe au niveau régional.

Son rôle est de faciliter la participation de la population de sa région au développement du loisir, en permettant la rencontre des agents de loisir (municipal, scolaire, privé) du territoire, en facilitant la mise en commun de leurs ressources, et enfin, en étant la voix régionale cohérente face à l'Etat et aux organismes provinciaux.

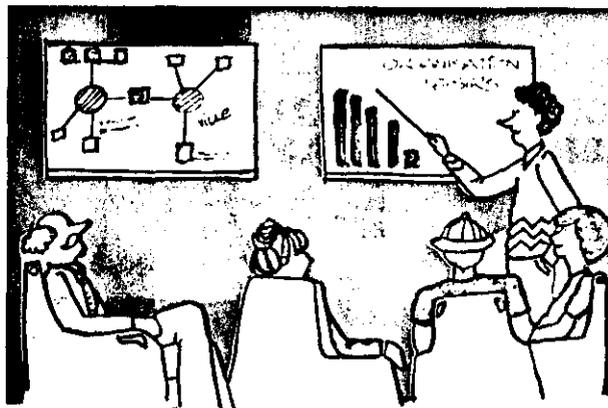


## BUT

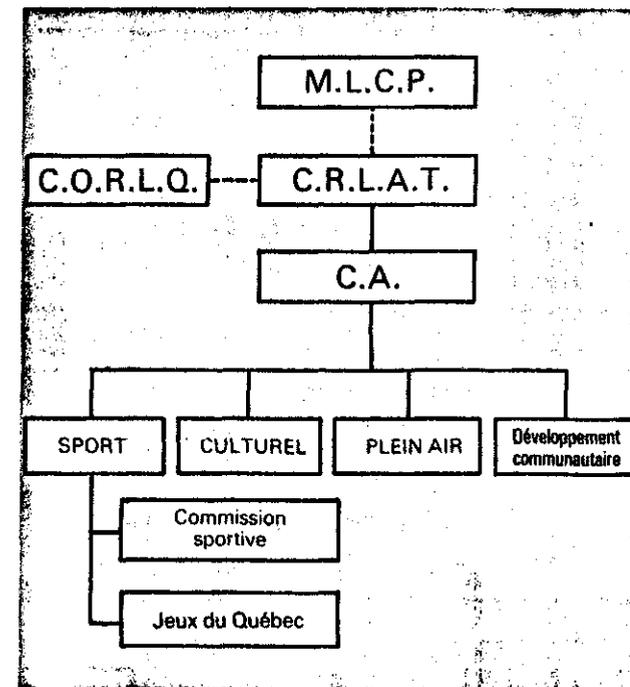
Aider tous les organismes de loisirs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue à se développer afin de rendre le loisir accessible à tous et cela, à tous les niveaux de participation.

## OBJECTIFS

- Assurer le développement cohérent du loisir régional;
- Assurer la concertation de tous les intervenants du milieu régional dans la planification, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des programmes de loisir;
- Coordonner les actions des divers organismes;
- Etablir des liens très étroits avec les différents organismes en vue de favoriser leur collaboration dans l'application de divers programmes;
- Conseiller les instances gouvernementales dans l'élaboration de politiques et de programmes de soutien au développement du loisir régional;
- Exercer, à titre de corps intermédiaire, une fonction critique sur toute question impliquant le développement du loisir;
- Favoriser la formation des administrateurs bénévoles;
- Informer la population et susciter une action éducative en regard de toutes activités de loisir;
- Mettre à la disposition des organismes et individus l'aide technique et administrative dont ils ont besoin.



## ORGANIGRAMME



## MEMBRES

### QUI PEUT ÊTRE MEMBRE?

- Services de loisirs municipaux
- Comités ou Commissions de loisirs
- Associations régionales unidisciplinaires
- Associations régionales multidisciplinaires
- Organisations régionales

### COMMENT FAIRE?

Faire une demande écrite et produire les renseignements suivants:

- Copie de sa constitution et de ses règlements;
- Liste des membres de son bureau de direction;
- Payer la cotisation annuelle déterminée par les administrateurs.

Animateur: Jacques Létourneau.

**TISSAGE II**

1 atelier par semaine. (Haute-lisse) tissage sur métier portatif aux participants ayant déjà suivi l'atelier ou cours haute-lisse. Approfondir leurs techniques (1 atelier avec animateur aux deux (2 semaines).

Animateur: Mme Bélisle.

**THÉÂTRE**

Interprétation, mise en scène, mise en place, s'initier à l'envers du décor, fabrication de costumes, le montage d'une pièce, éclairage...

Animateur: Yvan Simard.

**Lundi**

**DANSE BALLET-JAZZ**

Une approche différente de la danse, enrichie d'expression corporelle.

Animateur: à confirmer.

**GRAVURE RELIEF I**

Initiation à la linogravure et gravure sur bois.

Animateur: Judith Michaud.

**CUIR I**

Cet atelier permettra aux participants de découvrir la technique du cuir, les outils tout en réalisant des objets utiles et décoratifs.

Animatrice: Lise Betty.

**PHOTOGRAPHIE I**

Cet atelier vous apprend à utiliser une caméra 35mm; à utiliser les agrandisseurs, le principe du développement. Local utilisé à cette fin.

Animateur: Réal Crépeau.

**ÉCHEC I**

Initiation aux échecs. Les gens expérimentés sont les bienvenus.

Animateur: Pierre Lesage.

**Samedi**

**PHILATÉLIE 10 à 16 ans**

Apprendre à collectionner des timbres. Initiation aux techniques reliaison. La collection de timbres canadiens et d'autres pays.

Début le 27 septembre au 29 novembre. Samedi de 10h à 12h.

Animateur: Clifford Bélanger.

**Atelier parent-enfant**

Pour enfants de 2 à 5 ans avec le parent. L'enfant découvre comment s'amuser manuellement en fabricant des objets en groupe. Une prise en charge du parent est le but d'un tel atelier.

Peut-être une halte, garderie, cet atelier se déroule l'avant-midi.

Jour: à déterminer avec animatrice.  
Heure: avant-midi.

Animateur: à confirmer.

**Atelier handicapé**

**ENFANTS**

Moins de 10 ans; 10 à 17 ans.

**INITIATION AU BRICOLAGE**

Poterie, peinture, étude couleur.

**ADULTES**

18 ans et plus.

**CUIR**

Initiation de base. Fabrication en objets utiles et décoratifs, tressage.

**COURTEPOINTE**

Initiation de base. Découvrir la technique de la courtépointe.

Toutes les informations supplémentaires vous seront remises à l'inscription du 8 au 19 septembre, même endroit et même heure.

**Atelier hebdomadaire**

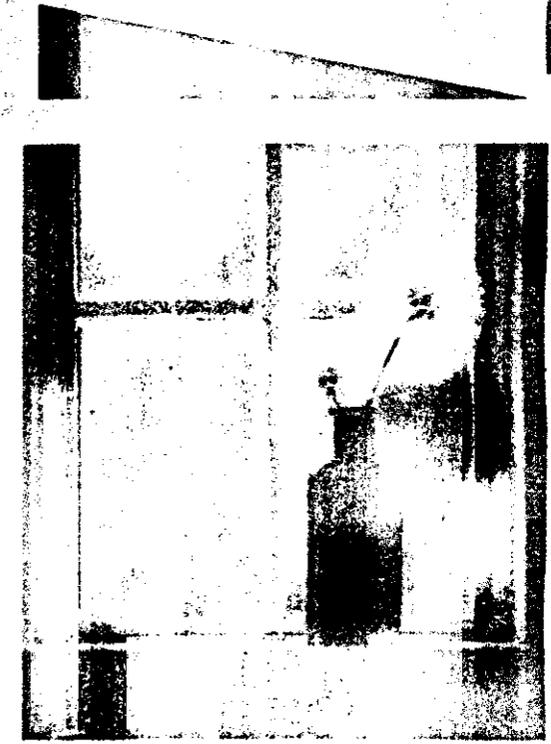
Possibilité d'utilisation des locaux pour approfondir les techniques apprises durant les ateliers dirigés. Une personne responsable est obligatoire. Ces locaux sont à votre disposition. C'est un service offert par l'animation socio-culturelle du Service des loisirs de la cité de Rouyn.

Lise Delisle  
(responsable au Service socio-culturel)

Pour plus d'informations  
Service des loisirs: 762-7741.  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

JOUR	19h à 22h	13h30 à 17h	9h à 12h	5 à 12 ANS	10 à 16 ANS	5 à 12 ANS	10 à 16 ANS
LUNDI	DESSIN ET PEINTURE I SÉRIGRAPHIE I FABRICATION DE VITRAIL POTERIE I TISSAGE I DANSE SOCIALE II						
MARDI	POTERIE II MACRAMÉ-CROCHET-TRICOT I SCULPTURE SUR PIERRE I FABRICATION DE PAPIER I ATELIER LITTÉRAIRE I PHOTOGRAPHIE II THÉÂTRE I						
MERCREDI	BALLET-JAZZ I GRAVURE RELIEF I CUIR I PHOTOGRAPHIE I ÉCHEC I ET II	GARDERIE (POUR ATELIERS) DANSE SOCIALE I TISSAGE I DESSIN ET PEINTURE I POTERIE I MACRAMÉ-CROCHET-TRICOT I					
JEUDI							
VENREDI							
SAMEDI-JEUNESSE				ENFANTS 5 À 12 ANS PHILATÉLIE 10 À 16 ANS			
DIMANCHE ADOLESCENTS À CONFIRMER				PARENTS-ENFANTS ATELIERS HANDICAPÉS	ADOLESCENTS 13 À 17 ANS ATELIERS LIBRES ATELIERS HANDICAPÉS		

Le Service socio-culturel  
de la  
cité de Rouyn  
**A PENSÉ...**



**...QUE TU  
AIMERAIS**

### QUAND

DU: 8 au 19 septembre,  
du lundi au vendredi  
de 13h30 à 20h

AU: Centre socio-culturel,  
201 avenue Dallaire, Rouyn  
(endroit où se déroulent les activités).

### À SAVOIR

Les ateliers sont animés par des spécialistes. Ils sont purement récréatifs. Aucun diplôme ni crédit n'est accordé en fin de session.

### ANNULATION

Le Service des activités culturelles se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre d'inscriptions ne justifie pas sa mise en application.

### COÛT

Le coût de participation aux activités est fixé à un niveau populaire. Un montant de \$2 pour les frais d'inscription est inclus dans le coût de chaque atelier.

Adulte: \$12.  
Enfant et adolescent: \$7.

### DÉBUT DES ATELIERS

22 septembre au 19 décembre 1980.

P.S.: Atelier I: initiation.  
II: perfectionnement.

### NOMBRE D'INSCRIPTIONS REQUISES

Un minimum et maximum de 15 personnes est requis pour offrir un atelier

### ENFANTS

L'inscription s'établit par groupe d'âge: 5, 6 et 7 ans, 8 et 9 ans, 10, 11 et 12 ans.

### OUVERTURE DU CENTRE

Le 20 septembre à 9h30.

### ATELIERS

— Spectacle, film, danse.

— Lecture, conte, théâtre.  
— Initiation manuelle: bricolage, poterie, peinture.

S'inventer un monde; mimer; se raconter; dessiner, couper; une façon d'acquérir l'habileté manuelle; voir des spectacles; préparer et apprendre des rondes et des pas de danse.

Les enfants pourront partager leurs temps libres entre ces trois ateliers, par groupe d'âge.

### Ateliers adolescents

De 13 à 17 ans, le dimanche à 13h30.

Début des ateliers: 21 septembre.

Fait suite au programme d'été. Trois (3) animateurs seront à votre disposition. Théâtre; café-rencontre; photographie; poterie, etc.

Si tu veux faire de ce centre un endroit vivant, c'est à toi de t'inscrire et de t'impliquer.

### Ateliers adultes (jour)

Mercredi de 13h30 à 16h30

Une garderie sera aménagée et un(e) animateur(trice) divertira vos enfants durant les ateliers du jour.

### CROCHET-MACRAMÉ-TRICOT I

Un seul atelier où débutants et experts peuvent apprendre et se perfectionner.

Animatrice: Mme Lacombe.

### DANSE SOCIALE I

Cet atelier des plus populaires initie les débutants à différents pas de danse. Les danseurs expérimentés sont aussi les bienvenus.

Animatrice: Louise Julien.

### TISSAGE I

(Haute lisse) tissage sur métier portatif à lisse verticale avec de la laine ou autres fibres.

Animatrice: Marthe L'Heureux.

### DESSIN ET PEINTURE I

Cet atelier initie les participants à la technique du dessin d'observation et approfondit l'atelier par la pratique de la peinture à l'huile.

Animateur: Sylvain Légaré.

### POTERIE I

Apprentissage des techniques de poterie. Utilisation du four pour réaliser des objets utiles et décoratifs.

Animatrice: Lucille Paquette.

### Ateliers adultes (soir)

De 19h à 22h.

Début des ateliers le 22 septembre 1980 au Centre culturel (école Paul VI), 201, avenue Dallaire.

### Lundi

### DESSIN ET PEINTURE I

Cet atelier initie les participants à la technique du dessin d'observation et approfondit l'atelier par la pratique de la peinture à l'huile.

Animateur: Sylvain Légaré.

### SÉRIGRAPHIE I

Cet atelier initie les participants aux techniques d'impression à partir de cadres et encres de couleur.

Animateur: Norbert Lemire.

### FABRICATION DE VITRAIL I

Initie les participants à la découverte des techniques de la fabrication de vitrail, construction de motifs sur verre.

Animateur: Denis Tremblay

### POTERIE I

Apprentissage des techniques de poterie. Utilisation du four pour réaliser des objets utiles et décoratifs.

Animatrice: Mme Marie-Paule Habel.

### TISSAGE I

(Haute-lisse) tissage sur métier portatif à lisse ver-

ticale avec de la laine ou autres fibres.

Animatrice: Marthe L'Heureux.

### Mardi

### DANSE SOCIALE II

Pour permettre aux danseurs qui ont déjà suivi des ateliers ou cours de danse, de poursuivre leur expérience.

Animateur: Louise Julien.

### POTERIE II

Cet atelier permettra aux personnes ayant déjà suivi des ateliers ou cours, de poursuivre les expériences en poterie.

Animateur: Mme Marie-Paule Habel.

### CROCHET-MACRAMÉ-TRICOT I

Un seul atelier, où débutants et experts peuvent apprendre ou se perfectionner dans ces trois (3) techniques.

Animatrice: Cécile Lacombe.

### SCULPTURE SUR PIERRE ABITIBIENNE I

Découvrir une nouvelle technique d'expression et de création, sur de la pierre Abitibienne. Vous apprendrez à faire surgir de cet élément des formes insoupçonnées. Pourquoi ne pas essayer!

Animateur: Jimmy Couture.

### FABRICATION DE PAPIER I

Cet atelier permet au participant de découvrir à partir de récupération, la façon de fabriquer du papier.

Animateur: Denis Tremblay.

### ATELIER LITTÉRAIRE I

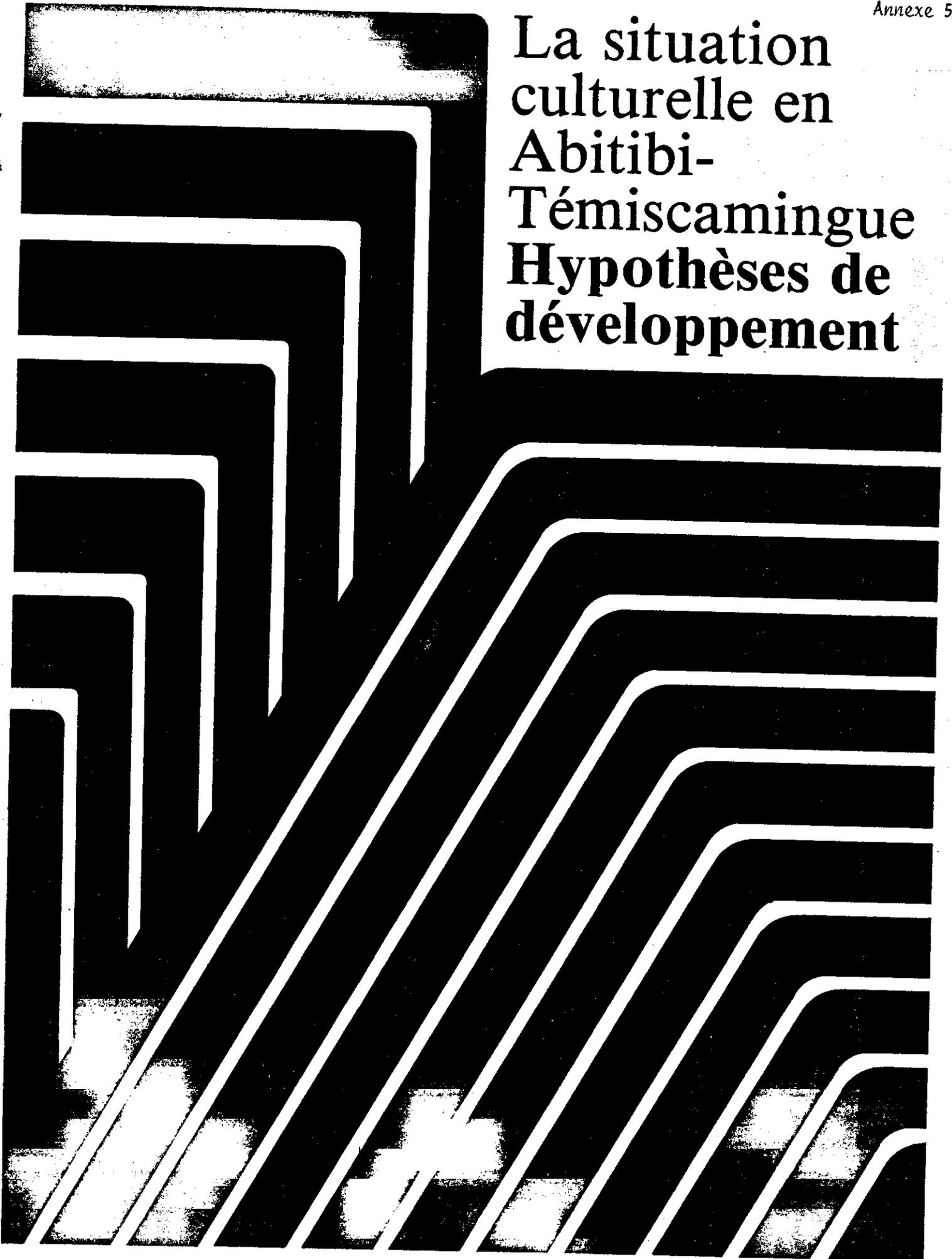
Sensibiliser les participants à la pratique d'activités de lecture; développer chez le lecteur le goût de l'échange sur ses choix.

Animateur: Michel Lapointe.

### PHOTOGRAPHIE II

Permettre aux participants d'approfondir leurs techniques de la photographie.

# La situation culturelle en Abitibi- Témiscamingue Hypothèses de développement



---

LA SITUATION CULTURELLE  
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT

---

LES PERSONNES ET LES GROUPES SUIVANTS ONT COLLABORÉ À LA  
RÉALISATION DE CETTE ÉTUDE

L'équipe du Conseil de la culture:

Les administrateurs

Jean-Paul Charlebois, directeur général (1977-79)

Jocelyne Sauriol, directrice générale

Ronald Gaudet, animateur culturel

Bertrand Boucher, consultant

Les agents de liaison, consultation de mai 1979

Patrick La Ferté, chercheur, OSE-ARTS

Lucie Lemire, secrétaire de direction (1977-79)

Francine Lambert, secrétaire de direction

Marielle Lépine, secrétaire

L'équipe du Bureau régional du ministère des Affaires culturelles

Les agents de développement du Conseil régional des loisirs et les  
administrateurs représentant le secteur culturel

Les animateurs, les organismes et les intervenants culturels de la  
région qui nous ont accordé leur support dans les diverses phases  
de la consultation

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT TOUS LES INTERVENANTS  
QUI ONT RENDU CETTE RÉALISATION POSSIBLE. NOUS ESPÉRONS  
POURSUIVRE AVEC EUX LE CHEMINEMENT ENTREPRIS POUR ARTI-  
CULER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL RÉGIONAL DANS UN MÊME  
ESPRIT D'ENTRAIDE ET DE CONCERTATION.

---

PRÉPARÉ PAR  
LE CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

AVRIL 1980

---

Coordination

JOCELYNE SAURIOL

Dactylographie

FRANCINE LAMBERT

Révision

SYLVIE BEAUDRY

Graphisme et illustrations

JACQUES HÉBERT

Impression

IMPRIMERIE A + T

Conseil de la culture  
de l'Abitibi-Témiscamingue  
102, avenue du Lac  
Rouyn (Québec)  
J9X 4N4

Téléphone: (819) 764-9511

Dépôt légal à la  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Second trimestre 1980

## TABLE DES MATIERES

	page
INTRODUCTION	5
L'ETAT ACTUEL DE LA PLANIFICATION	7
LE DEVELOPPEMENT CULTUREL EN BREF	11
LES ETAPES DE LA CONSULTATION	13
LES SECTEURS GEOGRAPHIQUES	15
Abitibi-Ouest	17
Amos	25
Barraute-Senneterre	33
Lebel-sur-Quévillon	41
Malartic	49
Matagami-Baie James	57
Rouyn-Noranda	63
Témiscamingue	73
Val d'Or	83
LES DISCIPLINES	91
Artisanat	93
Arts plastiques	103
Danse	111
Lettres	119
Musique	127
Patrimoine	137
Théâtre	145
SYNTHESE DE LA SITUATION ET DES BESOINS	153
CONCLUSION	157
BIBLIOGRAPHIE	158

## INTRODUCTION

La nécessité de doter la région d'un plan de développement culturel régional s'est manifestée régulièrement depuis plus de six (6) ans, alors que le ministère des Affaires culturelles entreprenait un vaste inventaire dans le cadre des schémas de développement culturel. Avant cette date, sous l'instigation d'un organisme de regroupement régional appelé le Conseil culturel du Nord-Ouest québécois, les responsables culturels de la région avaient jeté les bases d'une concertation régionale en cette matière.

C'est donc à la lumière de ces premières démarches de planification et des recherches subséquentes menées en région par l'Office de planification et de développement du Québec, que le Conseil de la culture s'est mis à l'oeuvre en s'intéressant de plus près à l'identification des besoins des intervenants culturels. En effet, le Conseil abonde dans le sens du ministère des Affaires culturelles qui décrivait comme suit l'intrant du système de fonctionnement d'un schéma de développement culturel:

Expression d'une demande de biens et de services culturels
Besoins - Indicateurs de développement (1)

Le document de travail qui vous est présenté aujourd'hui prend sa source dans le milieu et présente la situation telle qu'elle se vit dans les secteurs géographiques de notre vaste région et telle qu'elle apparaît dans chaque discipline représentée au sein du Conseil de la culture.

On y esquisse des hypothèses de développement, mais on croit qu'il est encore prématuré de préciser l'ordre des priorités et de détailler les moyens d'action qui seront utilisés pour atteindre ces objectifs. Ce choix est motivé par notre souci de nous associer étroitement au milieu pour construire le développement culturel régional. Selon notre optique, plusieurs groupes doivent participer à cette démarche: comités culturels locaux, organismes scolaires et municipaux, organismes régionaux de regroupement, ... La procédure que l'on entend suivre pour exercer le suivi du plan de développement fera l'objet de la dernière partie de ce document et l'année 80-81 permettra de concrétiser dans le temps les hypothèses émises.

---

(1) Ministère des Affaires culturelles, Service de la recherche, Schéma de développement culturel, mars 1974, p. 20

### Limites de l'étude

Notre principal objet de recherche étant l'identification des besoins, nous décrivons d'abord la situation actuelle. Les principaux intervenants vous sont présentés, ainsi que les ressources en place et l'état de la structuration ou de la concertation, selon que l'on parle de secteurs ou de disciplines.

Les besoins exprimés lors de nos consultations apparaissent dans une seconde partie. Dans le cas des secteurs, on précise les ressources requises (matérielles, humaines et financières) et les activités demandées. Pour les disciplines, des besoins spécifiques de développement sont mentionnés.

Finalement, une dernière section comporte des objectifs de développement découlant des besoins, ainsi que des hypothèses de travail pour améliorer la situation actuelle.

C'est sur cette dernière section que porteront nos prochains travaux de planification et de concertation.

## L'ETAT ACTUEL DE LA PLANIFICATION

En 1974, le Service de la recherche du ministère des Affaires culturelles avait défini une grille régionale d'actions à entreprendre.

Parmi celles-ci, on retrouvait l'évaluation du réseau des organisations culturelles de structuration locale en fonction du réseau urbain. On parlait également de la nécessité de créer un organisme régional de regroupement des organismes locaux.

Aujourd'hui on peut affirmer que ces deux objectifs ont été atteints et, avec le plan de développement préparé par le Conseil de la culture, deux autres actions prévues sont en voie de réalisation:

"Voir à une utilisation maximale des ressources (inventaire, suivi, mesures incitatives)

Etablir un système d'information sur les besoins et les activités du milieu". (1)

En 1978, dans les Orientations de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, l'O.P.D.Q. (2) identifiait comme problème de base du développement culturel la répartition inégale des ressources dans le territoire et il concluait en disant que notre région était défavorisée. Ce constat se dégage encore dans les récentes études sur le comportement des québécois en matière culturelle. (3)

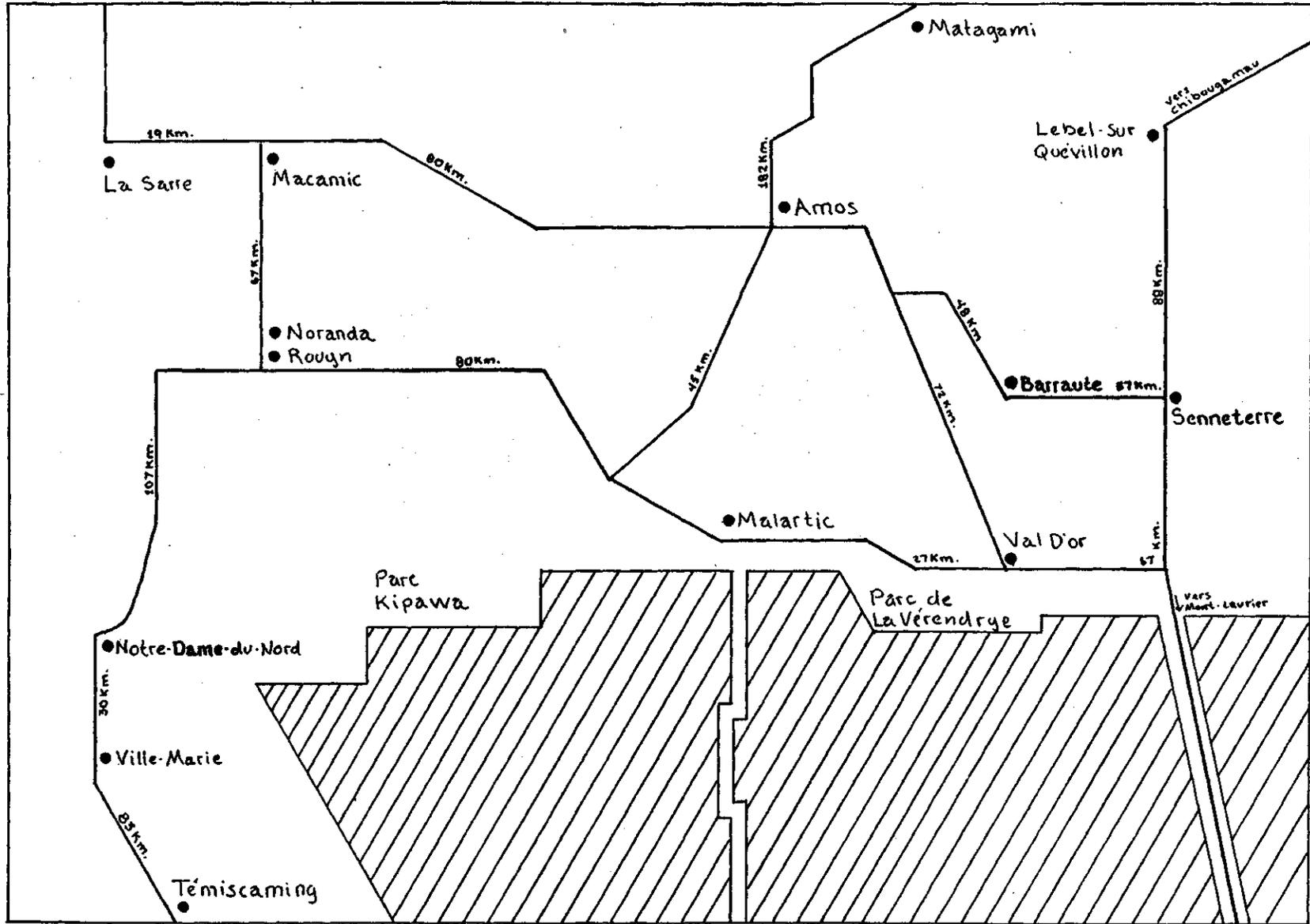
Pour pallier à cet état de fait, on suggérait une meilleure coordination des organismes culturels, une amélioration et une mise en valeur des ressources régionales et une plus grande diffusion des biens culturels.

Tous ces aspects ressortent dans notre analyse de la situation. Chaque secteur et chaque discipline peuvent identifier les particularités qui leur sont propres et, s'ils le désirent, entreprendre des actions pour remédier aux problèmes soulevés.

- 
- (1) Ministère des Affaires culturelles, Service de la recherche, Schéma de développement culturel, 1974, pp. 16-17
  - (2) Office de planification et de développement du Québec, Orientations de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, problématiques et orientations, document de consultation, collection: Les schémas régionaux, 1978, p. 211
  - (3) Delude-Clift, Camille, Le comportement des québécois en matière d'activités culturelles de loisir, tiré d'un sondage réalisé par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP Inc.), septembre 1979, p. 86

Une partie de ces problèmes apparaissent également dans l'analyse des données fournies par le sondage CROP réalisé en 1979 pour le compte du ministère des Affaires culturelles. En effet, l'Abitibi-Témiscamingue fait face à de réelles disparités et l'isolement de sa population sur un vaste territoire contribue au manque d'accessibilité des biens et des services culturels. Il n'est donc pas étonnant de constater une grande insatisfaction de la population et une demande persistante pour des équipements culturels de base, même dans des localités à faible densité de population.

Comme on peut le remarquer dans la carte de la page suivante, notre région est vaste et les villes sont séparées les unes des autres par de longues distances. Presque toutes les localités ont une population n'excédant pas cinq mille habitants. Seules Rouyn-Noranda, La Sarre et le Canton La Sarre, Amos et Val d'Or présentent un bassin de population plus élevé.



### L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

## LE DEVELOPPEMENT CULTUREL EN BREF

En 1976, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 150,000 habitants. Cependant, selon des estimés récents provenant de l'hebdomadaire financier et économique Finance, édition du 4 février 1980, le chiffre total de notre population a progressé rapidement ces dernières années pour atteindre un niveau jamais atteint, soit environ 170,000 habitants, en excluant les villes de Chapais et de Chibougamau.

La région dispose d'équipements culturels de base qui sont situés dans les plus grandes villes. En 1967, dans le cadre des activités confédératives, cinq centres culturels ont vu le jour, mais deux d'entre eux ont un caractère tellement polyvalent que l'on devrait plutôt parler de centres communautaires.

Depuis quelques années, la pénurie d'équipements culturels tend à se résorber légèrement. Ainsi, de cinq bibliothèques municipales nous en sommes passés à plus de soixante. Ceci ne veut pas dire qu'il existe autant de bâtiments, car plusieurs bibliothèques sont en fait des dépôts de livres remisés dans des étagères mobiles et les comités n'opèrent que quelques heures par semaine.

Au chapitre des salles d'exposition, la situation s'est nettement améliorée dans quatre villes, mais La Sarre et le Témiscamingue sont toujours dépourvus de ressources financières et matérielles de base. La région dispose également d'un musée minier dûment accrédité et d'un modeste musée de la colonisation qui pourrait éventuellement être reconnu. Quelques salles de spectacles reçoivent des productions du réseau national. Les équipements dont disposent ces salles sont encore déficients, sauf dans le cas du Théâtre du Guivre à Rouyn, lequel ne peut accueillir qu'un nombre limité de spectateurs (567 fauteuils). Les autres salles se ressourcent peu à peu et Amos devrait hériter d'une salle nouvellement aménagée au cours de la prochaine année. Le Témiscamingue pourrait également emboîter le pas à ce niveau, en même temps que s'amélioreront les conditions techniques dans les salles de La Sarre et de Val d'Or.

Un réseau de petites salles d'accueil est en voie de formation et quelques endroits disposent d'équipements minimaux et de salles convenables. Il est dommage de constater que les équipements des écoles polyvalentes et secondaires soient si peu conformes aux besoins du milieu communautaire. Des recommandations ont été adressées en ce sens à la Commission scolaire Lac Témiscamingue en rapport avec la construction récente de deux nouvelles écoles.

D'autres infrastructures de base viennent d'être parachevées, entre autres, l'aménagement du Conservatoire de musique de Val d'Or et du Centre régional des Archives nationales. Dans le premier cas, on peut conclure à une nette amélioration des locaux. Dans le second

cas, la mauvaise localisation du bâtiment nuit définitivement à sa fréquentation. Il semble que cette pénible situation ne sera pas corrigée dans l'immédiat, même si de nombreuses pressions ont été faites pour contrer cette malheureuse erreur de jugement.

Le domaine du patrimoine s'est également développé, avec trois sites classés et animés et trois autres sites reconnus comme biens culturels. D'autres projets de classement ou de reconnaissance sont aussi en marche. De plus, un parc historique a été aménagé par le Gouvernement fédéral (Fort Témiscamingue).

Les équipements culturels privés sont en nombre limité. Quelques écoles de danse louent des locaux sur une base annuelle. Aucune école de musique n'a encore vu le jour et les professeurs enseignent en studio privé ou à domicile. Quelques boutiques d'artisanat vivent tant bien que mal. Seules les librairies semblent s'en tirer à bon compte, sans doute parce qu'elles diversifient leurs inventaires (matériel de bureau et articles scolaires), réduisant ainsi l'espace d'étalage pour la promotion du livre.

Afin de répondre à une demande du milieu, les villes d'Amos, de Val d'Or et de Rouyn se sont récemment équipées d'ateliers pour les activités culturelles. Les autres municipalités, qui sont nettement plus petites, ne disposent pas de beaucoup d'équipements culturels.

Finalement, le Camp musical occupe depuis trois ans le site du Mont-Vidéo, dans l'attente d'un endroit plus adéquat. On espérait beaucoup de l'utilisation de l'école de St-Marc de Figury, mais ce dossier est à l'état latent depuis deux ans. Les nouveaux acquéreurs du Mont-Vidéo désirent améliorer progressivement les bâtiments, répondant ainsi aux besoins les plus urgents pour le bon fonctionnement du Camp musical.

Après ce tour d'horizon des équipements culturels, il convient de mentionner qu'une dizaine de comités culturels coordonnent les activités locales. Cinq animateurs culturels permanents sont en fonction dans le milieu municipal et les responsables de loisirs interviennent de plus en plus activement dans les dossiers culturels. D'autres permanents culturels oeuvrent au sein des organismes de regroupement et des corporations sans but lucratif (patrimoine, expositions et musées, théâtre, ...). Des bénévoles complètent ces effectifs et jouent dans certains cas un rôle de premier plan pour le développement culturel dans leur milieu.

## LES ETAPES DE LA CONSULTATION

Plusieurs étapes ont été franchies avant d'en arriver à la formulation actuelle des besoins. En octobre 1978, une table de concertation culturelle régionale se réunissait afin de planifier la réalisation du plan de développement. Des représentants du Conseil de la culture, du Conseil régional des loisirs, du Bureau régional des Affaires culturelles et de la Corporation des métiers d'art étaient présents. D'un commun accord, une démarche d'intervention fut retenue et tous les intervenants présents acceptaient de mettre la main à la pâte, en laissant au Conseil de la culture le soin de coordonner l'ensemble de l'opération.

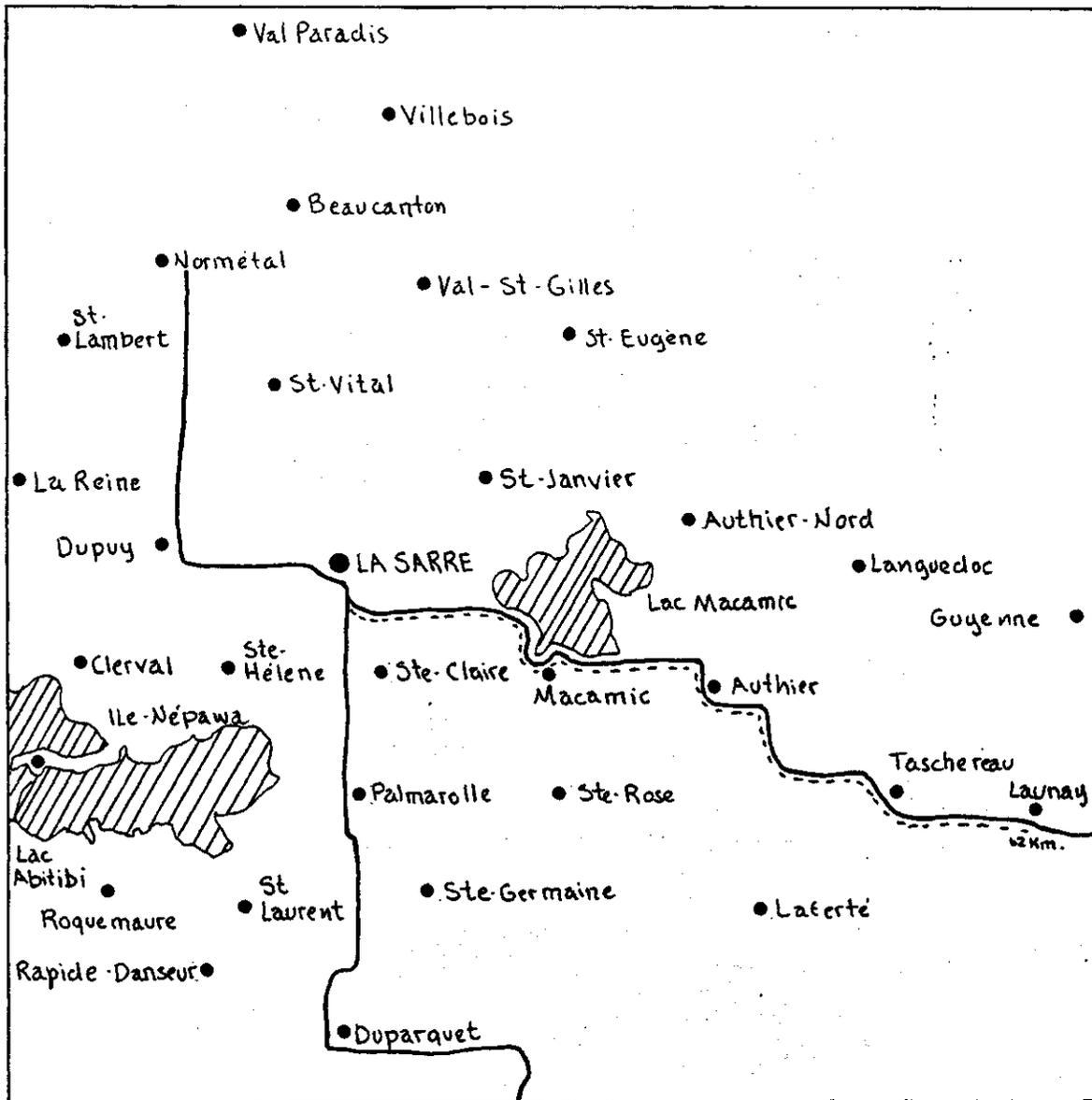
Une première série d'inventaires a ensuite permis de mieux connaître les structures locales de coordination et les équipements culturels dont disposait chaque localité. Les responsables culturels et de loisirs nous ont aidé à établir ce portrait et nous ont ensuite référé aux intervenants culturels de leur milieu: professeurs, organismes de regroupement, établissements culturels privés, ...

Une liste exhaustive d'intervenants a ainsi été constituée et les services d'agents de liaison ont été retenus pour mener une vaste consultation sur tout le territoire. Plus de trois cents personnes ont été rencontrées dans le but de cerner leurs opinions face aux points suivants: besoins matériels, besoins de formation, besoins de diffusion, solutions proposées, ... L'échantillon d'intervenants comprenait des représentants des diverses disciplines et zones géographiques. Une série de rencontres sectorielles ont accompagné cette consultation, dans le but d'amasser des données complémentaires ou de vérifier l'exactitude des besoins recensés, une fois la consultation terminée.

De septembre 1979 à mars 1980, les textes préliminaires ont été rédigés et soumis, comme documents de travail, aux intervenants culturels des secteurs concernés. C'est au cours de rencontres de secteur tenues en février, mars et avril 1980 que les documents furent corrigés et acceptés dans leur version actuelle.

Donc, sans plus tarder, voyons de plus près la situation actuelle dans les secteurs et les disciplines représentés au sein du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue. Les pages qui suivent traacent le portrait des neuf zones géographiques. Cette section sera suivie des portraits de chaque discipline: artisanat, arts plastiques, danse, lettres, musique, patrimoine, théâtre.

## LES SECTEURS GEOGRAPHIQUES



ABITIBI-OUEST

# SECTEUR ABITIBI-OUEST

## DESCRIPTION DU SECTEUR

### Particularités socio-économiques

Plusieurs localités (30) à vocation surtout agricole, sont localisées autour de La Sarre. La ville et le canton de La Sarre comptent 8,475 habitants et constituent le centre névralgique du secteur. L'économie du secteur est dominée par l'industrie forestière et l'industrie de services. Situé à l'ouest de la région, voisin des frontières ontariennes, il s'étend au nord jusqu'aux agglomérations et localités de Beaucanton, Villebois et Val Paradis; les localités à l'est de La Sarre chevauchent le secteur Amos. Duparquet est situé à la limite sud du territoire.

Le secteur comprend les paroisses d'Authier, Authier-Nord, Beaucanton, Clerval, Duparquet, Dupuy, Guyenne, Ile Nepawa, Laferté, Languedoc, La Reine, La Sarre, Launay, Macamic, Normétal, Palmarolle, Rapide-Danseur, Roquemaure, St-Janvier, St-Lambert, St-Laurent, St-Vital, Ste-Claire, Ste-Germaine, Ste-Hélène, Ste-Rose, Taschereau, Val Paradis, Val St-Gilles et Villebois; 27,000 habitants vivent dans le secteur Abitibi-Ouest.

### Structures de coordination

La ville la plus peuplée du secteur, La Sarre, est dotée d'une commission des loisirs sur laquelle siègent des représentants du milieu culturel, eux-mêmes regroupés en un comité culturel permanent. Pendant quelques années, le Service des loisirs a employé une personne permanente (animatrice culturelle) pour coordonner les principales activités culturelles en cours à La Sarre: bibliothèque municipale, spectacles, expositions, ateliers culturels. Cependant, compte tenu de la fin d'un contrat liant la ville de La Sarre et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, les administrateurs de la ville ont malheureusement résolu de ne pas maintenir ce poste. Un seul animateur s'occupe maintenant de l'animation culturelle et sportive. Finalement, le personnel de la bibliothèque municipale est également rémunéré sur une base de temps partiel.

Dans les autres localités du secteur, des comités de loisirs, formés de bénévoles, se chargent de l'organisation des activités récréatives. Quelques fois un comité culturel opère sur une base locale. Les localités du secteur Abitibi-Ouest viennent en plus de se doter de structures intermunicipales de loisirs qui regroupent plusieurs localités à des fins d'organisation et de coordination. A l'heure actuelle, on dénombre quatre (4) services intermunicipaux de loisirs et chacun des services en place a procédé à l'engagement d'un responsable permanent

des loisirs.

D'autres intervenants jouent aussi un rôle déterminant dans l'organisation de la vie culturelle: les comités de bibliothèques, les chorales, les cercles de fermières, les comités de fêtes populaires, etc.

### Ressources en place

Au chapitre des activités culturelles à La Sarre, les ressources humaines sont modestes mais variées (Comité culturel, Comité d'expositions, Jeunesses musicales, etc.). Il semble d'autre part que la participation de la population aux activités culturelles soit assez bonne.

Dans les autres localités, les personnes-ressources des comités de loisirs sont plus souvent monopolisées par les activités sportives. Cependant, plus de personnes s'intéressant à la vie culturelle, il se crée dans la population un mouvement favorable à l'égard de la pratique culturelle (ateliers socio-culturels, artisanat, ...).

A La Sarre, les ressources matérielles semblent paradoxalement limitées en regard au dynamisme manifesté par les personnes préoccupées par le développement culturel. Le centre culturel compte bien quelques locaux utilisés à des fins culturelles (théâtre de poche, bibliothèque municipale, salle d'ateliers et de rangement), mais la moitié du bâtiment en question abrite les bureaux de la municipalité et de la Cour provinciale. On utilise aussi le hall d'entrée de l'école polyvalente (La Polyno) comme salle d'exposition et l'auditorium de la même institution pour les spectacles (500 places). Cependant, ces locaux scolaires souffrent d'un manque de matériel (équipement de son, éclairage, ...).

Quant aux localités environnantes, elles se dotent peu à peu d'un réseau de bibliothèques municipales (12) lesquelles sont toutes affiliées à la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue. Les locaux affectés aux activités culturelles sont très souvent des locaux communautaires ou scolaires et il y a peu de localités qui ont des locaux strictement réservés pour les disciplines culturelles. Dans le cas des bibliothèques, on commence à sentir la nécessité de locaux spécifiques, mais il reste encore des améliorations importantes à faire en ce sens. Il en est de même pour les autres disciplines (arts plastiques, arts de la scène, ...).

Les ressources financières sont limitées, spécialement en terme d'animation d'activités. Les fonds municipaux et gouvernementaux servent surtout à la rémunération du personnel permanent et à l'entretien de l'infrastructure sportive en place. On compte sur le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour le financement des ateliers socio-culturels et sur un autofinancement provenant de cotisations auprès des participants.

### Activités pratiquées

Les activités d'expression les plus répandues sont l'artisanat et les arts de la scène (théâtre, musique, danse), lesquels ne sont pas uniformément répartis sur tout le territoire.

Les activités de formation concernent les mêmes disciplines et plusieurs organismes dispensent la formation: les municipalités (ateliers socio-culturels du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche), le Service de l'éducation aux adultes et les associations (Cercle des fermières, Jeunesses musicales, etc.).

Les activités de diffusion se concentrent dans le domaine des lettres (bibliothèques). Plusieurs localités ne sont cependant pas desservies à ce niveau, le bibliobus de la Commission scolaire Abitibi cessant définitivement ses activités. Les spectacles et les expositions sont concentrées à La Sarre et cette ville fait partie du réseau principal de tournée de la région. Occasionnellement, des groupes itinérants (expositions, spectacles, ...) circulent dans les autres localités.

## BESOINS EXPRIMÉS

### Ressources requises

Au chapitre des ressources humaines, on a recensé les besoins en terme de personnes-ressources spécialisées dans les disciplines culturelles variées (danse, théâtre, musique, arts plastiques, artisanat, ...).

Cependant, les besoins les plus criants restent au plan des ressources matérielles. On déplore dans presque tous les domaines l'absence de locaux de travail et, pour le théâtre, l'absence de salles de spectacles "intermédiaires" dans certaines localités du secteur. On cite aussi un manque d'équipement et de matières premières en artisanat, le besoin de collections locales de livres pour les bibliothèques et, dans le domaine de la musique, la rareté et la non disponibilité de certains instruments coûteux.

Les besoins en ressources financières restent sous-entendus et il est vraisemblable qu'on ne sait trop à qui s'adresser à ce niveau. En effet, on exprime un besoin d'information sur les sources possibles de financement pour le fonctionnement des groupes et la diffusion des activités (tournées pour les troupes de théâtre locales, matériel de scène mobile).

### Activités demandées

Les activités de formation font l'objet de diverses attentes et ce, dans presque toutes les disciplines pratiquées. Pour l'artisanat, on exprime le besoin de se perfectionner et de s'initier à de nouvelles activités. En musique, on parle également de stages de formation (chanson), tout comme en théâtre (ateliers techniques: son, éclairage, mise en scène, ...).

Finalement, au plan de la diffusion, il existe des besoins au niveau de la circulation de l'information culturelle (médias, journal de liaison), de la coordination des spectacles (réseau de spectacles pour le secteur Abitibi-Ouest) et de l'écoulement des produits d'artisanat (comptoir de vente).

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Développer les activités culturelles dans les petites localités.

Hypothèse 1: Avoir une représentation des comités culturels dans les structures intermunicipales de loisirs.

Hypothèse 2: Mettre en place un réseau sectoriel de salles de spectacles.

Hypothèse 3: Etudier la possibilité d'engager un animateur culturel pour le secteur.

Hypothèse 4: Inciter et sensibiliser la population à participer à l'activité culturelle.

Hypothèse 5: Inciter le milieu scolaire à développer la pratique des activités culturelles (ateliers, spectacles).

Hypothèse 6: Inciter les structures municipales à s'impliquer financièrement dans le développement culturel (bibliothèques municipales, équipements spécialisés).

Hypothèse 7: Inclure les petites localités dans un réseau régional d'expositions itinérantes.

Hypothèse 8: Organiser des sessions d'information sur les ressources financières disponibles pour les activités culturelles (M.L.C.P., M.A.C., ...).

### Objectif visé

Promouvoir les activités culturelles au niveau de la population.

Hypothèse 1: Sensibiliser les médias locaux à couvrir les activités culturelles en cours.

Hypothèse 2: Fournir de l'information aux médias sur les activités culturelles (communiqués).

Hypothèse 3: Etudier la possibilité de publier une revue culturelle (bulletin de liaison annuel ou saisonnier).

### Objectif visé

Doter les activités et groupes culturels de locaux adéquats pour leurs activités.

Hypothèse 1: Sensibiliser la population et les autorités municipales à se doter de locaux adéquats pour des fins de pratique et de diffusion culturelle.

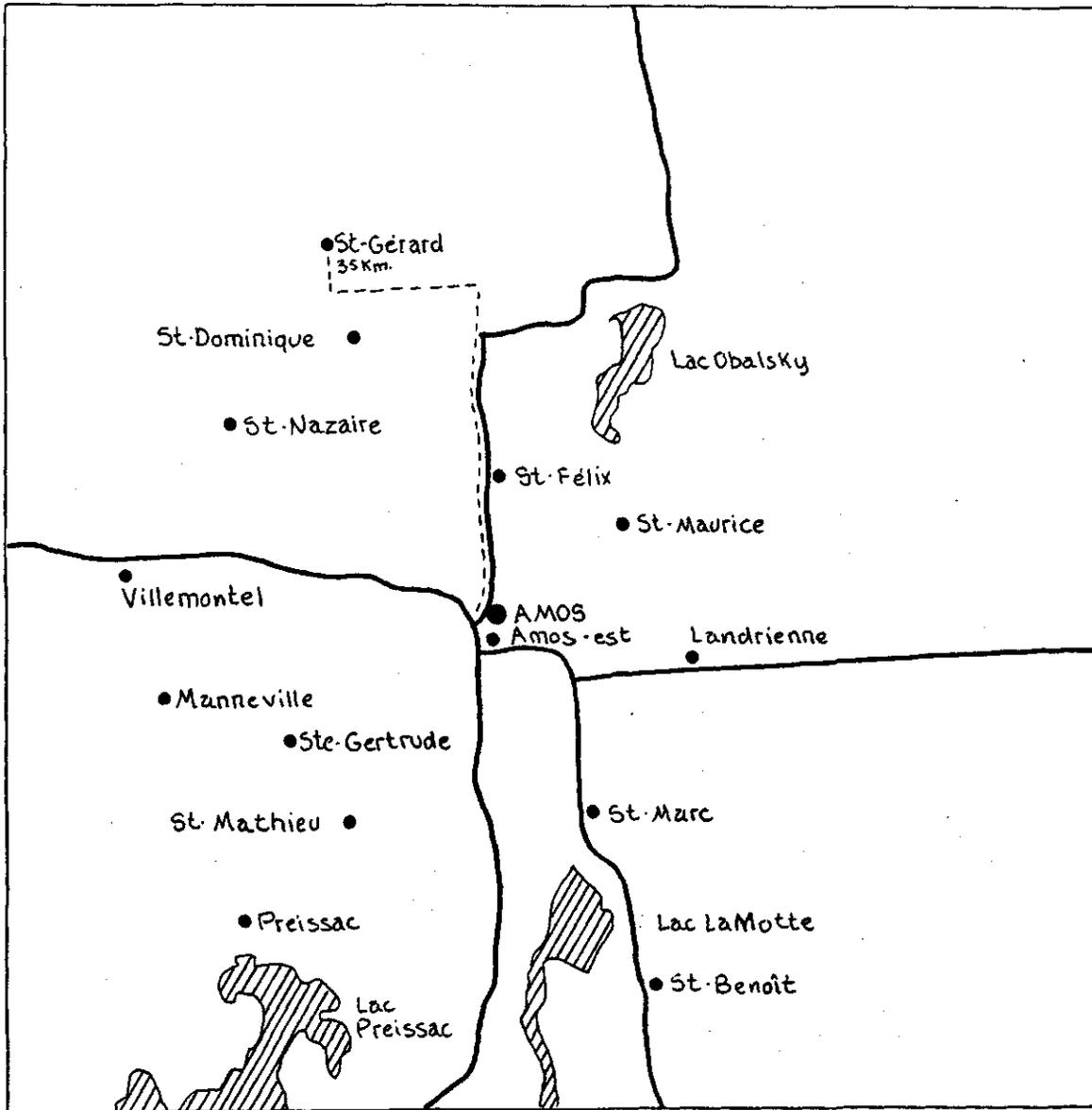
Hypothèse 2: Demander aux autorités municipales des localités du secteur de conclure des ententes avec la Commission scolaire Abitibi, l'Evêché et les organismes privés, pour l'acquisition et/ou l'utilisation des locaux scolaires et communautaires.

### Objectif visé

Viser une utilisation rationnelle des équipements culturels existants.

Hypothèse 1: Entreprendre une concertation avec les organismes impliqués en vue d'une utilisation maximale des équipements culturels.

Hypothèse 2: Inventorier les équipements disponibles et voir à leur conservation et à leur utilisation à des fins communautaires.



AMOS

## SECTEUR AMOS

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

Amos, la ville principale du secteur, a toujours été identifiée comme une ville de services, à cause du dynamisme de certaines entreprises locales qui ont étendu leur rayonnement. La population a augmenté progressivement pour atteindre aujourd'hui 12,010 habitants (incluant Amos-Est). Ce secteur connaît une ère de vitalité au plan économique, dû à certains projets qui font d'Amos une ville carrefour importante (circulation vers la Baie James, nouvelles entreprises minières et forestières, ...). On prévoit même pour les prochaines années un accroissement sensible de la population.

Plusieurs petites localités, situées dans un rayon d'environ 35 kilomètres, entourent la ville d'Amos: Landrienne, Manneville, Preissac, St-Benoit-de-Lacorne, St-Dominique-du-Rosaire, St-Félix-de-Dalquier, St-Gérard de Berry, St-Marc-de-Figury, St-Mathieu, St-Maurice-de-Dalquier, St-Nazaire-de-Berry, Ste-Gertrude (Villeneuve), Pikogan, La Ferme, Villemontel. Cependant, étant la plus grosse agglomération, Amos draine une bonne partie de l'activité éducative et culturelle du secteur. Si on additionne la population rurale et la population urbaine, le secteur compte approximativement 16,000 habitants.

#### Structures de coordination

A Amos, la Commission culturelle créée par voie de règlement municipal, coordonne les activités culturelles et gère les équipements s'y rapportant: salle d'exposition, ateliers de formation, bibliothèque, ... Dans les autres localités, les structures de loisirs existantes (comités, commissions, ...) consacrent une grande partie de leurs énergies à l'organisation d'activités sportives et de quelques activités culturelles (artisanat, fêtes populaires, ...). Des groupes, tels que le Cercle de fermières, le Club Artista, l'Association coopérative des artisans organisent des activités artisanales. Le Service de l'éducation aux adultes dispense également une formation en éducation populaire au bénéfice des habitants des petites localités. Finalement, la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue a fait une percée dans ce milieu et on peut penser que plusieurs localités de moins de 5,000 habitants se doteront éventuellement d'une bibliothèque municipale.

#### Ressources disponibles

Ce sont surtout des bénévoles qui organisent les activités culturelles. Cependant, à Amos, une animatrice culturelle assure la permanence dans

l'organisation des activités. Le Service de l'éducation aux adultes compte parmi ses effectifs une animatrice communautaire et des professeurs pour les cours de formation. Certains subsides du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche permettent l'engagement d'animateurs d'ateliers socio-culturels (contrats à temps partiel). Dans le domaine des bibliothèques, on retrouve du personnel permanent à Amos, alors qu'ailleurs on fonctionne sur la base du bénévolat.

En terme de locaux et d'équipements, les groupes culturels dépendent des infrastructures municipales ou de loisirs et parfois des locaux scolaires. A Amos on utilise l'Agora de la polyvalente comme salle de spectacle, mais on espère pour bientôt l'aménagement de locaux municipaux adaptés à cette fin. Un projet de salle de spectacle est actuellement à l'étude, laquelle serait vraisemblablement localisée à l'Hôtel de ville, à proximité de la salle d'exposition. Toujours à Amos, on retrouve une bibliothèque municipale assez bien équipée, une librairie, deux magasins d'artisanat, un cinéma, une salle d'exposition nouvellement aménagée, des ateliers de pratique (arts plastiques, ...). L'usage des locaux scolaires (salle de rythmique, ...) est également assez fréquent, d'autant plus que la Commission culturelle a conclu une entente à cet égard avec la Commission scolaire Harricana.

Dans les autres localités du secteur, on note une carence au niveau des équipements et des locaux affectés aux activités culturelles.

Pour le financement des activités, on a recours à des subventions gouvernementales, à des revenus provenant des activités (fêtes populaires, cours, ...) et parfois à des subventions municipales. C'est à Amos surtout que l'on note une implication municipale significative et dans quelques localités ayant des comités de loisirs actifs ou des bibliothèques municipales. Les cotisations des membres complètent finalement les sources de financement des organismes.

### Activités pratiquées

On peut identifier plusieurs créateurs (pratique individuelle en arts plastiques, artisanat, ...) de même que des regroupements culturels dans diverses disciplines: danse, chorale, musique, arts plastiques, artisanat, théâtre. De ce nombre, certains groupes ont à leur actif plusieurs productions (Théâtre sans l'sous). Une Galerie d'artisans a pignon sur la rue commerçante de la ville (1ère avenue). A Pikogan, on pratique sur une base commerciale l'artisanat traditionnel amérindien et une boutique offre aux visiteurs des produits fabriqués localement.

Comme on l'a remarqué précédemment, c'est à Amos que se tiennent la plupart des activités: spectacles, expositions, ateliers spécialisés, ... Malgré tout, certaines activités de formation (cours) et de pratique se donnent dans les autres localités grâce à l'intervention du Service de l'éducation aux adultes et des groupes locaux (Cercle de fermières, ...). Les activités de diffusion se concentrent majoritairement à Amos à cause de la concentration démographique et de la

présence de locaux plus adéquats. La Bibliothèque municipale d'Amos compte d'ailleurs de nombreux abonnés provenant des localités périphériques. Cependant, il est difficile de dire si les gens des municipalités environnantes utilisent régulièrement les équipements culturels disponibles à Amos et s'ils fréquentent assidûment les spectacles et les expositions qui s'y déroulent.

## BESOINS EXPRIMES

### Ressources requises

Dans toutes les disciplines visées par la consultation, on a identifié plusieurs besoins matériels et par conséquent financiers ainsi que des besoins en terme de ressources humaines pour animer et faire progresser la pratique de diverses activités culturelles.

Au niveau matériel, on revendique tout d'abord l'accessibilité à des locaux adéquats: ateliers en arts plastiques bien équipés, ateliers pour la musique (pratique individuelle ou de groupe), salles de répétition et appareils (rythmique, danse, théâtre) et, évidemment, une salle de spectacle pourvue du matériel sonore et scénique de base.

Depuis longtemps, on déplore à Amos une carence en ce qui concerne la salle de spectacle. L'Agora ne répond pas aux besoins des groupes utilisateurs, pas plus qu'à ceux du public. Cette consultation nous a permis de le vérifier une fois de plus.

Outre ces demandes pour des infrastructures de base, on souligne de plus la difficulté de se procurer en région, à des coûts et dans des délais raisonnables, divers accessoires et fournitures artistiques spécialisés.

Sur le plan de la promotion et de la diffusion des activités, on exprime le besoin de ressources en communication (publicité dans les médias locaux et régionaux) et en information (connaissance des programmes d'assistance financière, échanges avec d'autres intervenants régionaux, connaissance de la clientèle et mise en marché de la production artistique, ...). On s'interroge aussi sur la nécessité d'implanter chez nous une maison régionale d'édition (revue ou journal culturel, livres d'auteurs régionaux, ...). D'autre part, comme peu de répondants des localités rurales furent interrogés, le besoin d'une plus grande accessibilité à la lecture n'a pas été mentionné. Or, on sait que très peu de citoyens ont accès dans leur milieu à une bibliothèque municipale.

### Activités demandées

L'éventail des activités pratiquées étant assez varié, les demandes de formation plus avancée deviennent nombreuses. En effet, en terme d'initiation, il semble qu'il y ait en place des ressources convenables au chapitre de l'apprentissage et de la pratique d'activités culturelles.

En artisanat et en arts plastiques on espère avoir accès à des sessions de formation avancée dans les techniques les plus en demande (tissage, dessin, ...). En musique, c'est la même chose: on veut se perfectionner (direction de chorale, ...), tout comme en théâtre, où on souhaiterait des stages en création, en maquillage, en montage de décors, ... Dans les disciplines précédentes, on privilégie la formation de groupe, alors qu'en lettres, un répondant désirerait accéder individuellement à des sessions de perfectionnement.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Compléter et rendre accessible un réseau de locaux et d'équipements culturels de base.

- Hypothèse 1: Demander la signature de protocoles d'entente entre les municipalités, les commissions scolaires et les comités de loisirs pour l'utilisation des locaux et équipements en dehors des heures de classe.
- Hypothèse 2: Faire pression auprès des autorités municipales pour compléter le réseau de locaux et d'équipements existants, tout en s'intéressant de très près au cheminement des dossiers et projets en marche (ex: salle de spectacle à Amos, ...).
- Hypothèse 3: Inciter les structures municipales et les comités de loisirs à se doter d'équipements culturels de base (système sonore, étagères de bibliothèque, système d'éclairage, accessoires pour les ateliers, ...).
- Hypothèse 4: Sensibiliser le public (campagnes de promotion, de souscription) aux besoins les plus criants en matière d'équipements culturels.

### Objectif visé

Accroître la pratique d'activités culturelles diversifiées dans le milieu rural.

- Hypothèse 1: Doter chaque localité ou un ensemble de localités (intermunicipalisation) d'une structure de coordination permanente dans le domaine culturel (représentation dans le comité de loisirs existant ou comité culturel autonome).
- Hypothèse 2: Utiliser au maximum les programmes gouvernementaux d'assistance financière aux petites localités: formation d'un comité intermunicipal de loisirs et engagement d'un responsable des loisirs, création d'une bibliothèque municipale (Bibliothèque centrale de prêt), financement d'ateliers socio-culturels, participation à des tournées régionales de spectacles (accessibilité-scène).
- Hypothèse 3: Mettre en place des activités culturelles (ateliers) en ayant recours aux ressources humaines locales ou régionales et demander l'implication financière des structures locales (municipalité, Service de l'éducation aux adultes, club de service, ...).

Hypothèse 4: Coordonner l'organisation des activités culturelles locales en recherchant une diversité dans les ateliers offerts (artisanat, arts plastiques, lettres, danse, théâtre, patrimoine, musique, ...) et en essayant de toucher toutes les clientèles (enfants, adolescents, adultes, personnes du troisième âge, ...).

Hypothèse 5: Participer, à l'occasion, à la présentation de spectacles ou d'expositions offerts sur le plan régional et présenter régulièrement les productions locales dans le cadre de fêtes populaires (comptoir de vente, spectacles) ou à la fin des ateliers (théâtre d'amateur, danse, artisanat, chorale, ...).

#### Objectif visé

Développer dans le secteur les activités de formation et de perfectionnement.

Hypothèse 1: Faire venir sur place des personnes-ressources spécialisées dans les disciplines en demande, avec la collaboration du Service de l'éducation aux adultes, du Collège du Nord-Ouest et des regroupements d'artistes (Corporation des métiers d'art, AMENOQ, ...).

Hypothèse 2: Participer aux stages régionaux de perfectionnement déjà offerts par le Corporation des métiers d'art et le Collège du Nord-Ouest (Artspérience).

Hypothèse 3: Participer aux regroupements régionaux existants dans les diverses disciplines et, si nécessaire, s'associer à d'autres organismes culturels de la région pour organiser des stages de formation, se procurer du matériel spécialisé, ...

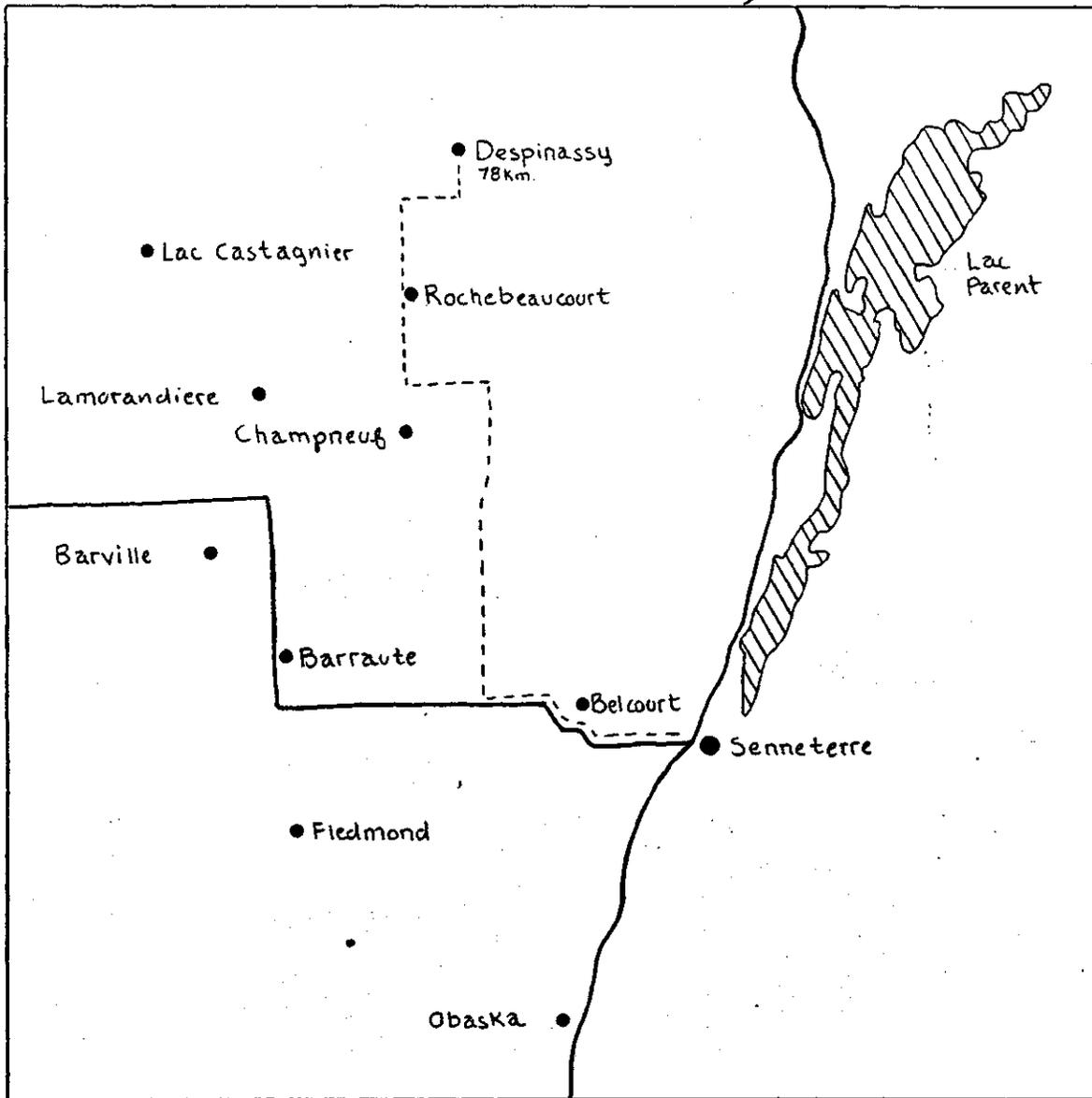
#### Objectif visé

Assurer une meilleure circulation de l'information culturelle.

Hypothèse 1: Diffuser des dépliants publicitaires sur les activités offertes (par la poste, dans les lieux commerciaux, les banques, ...).

Hypothèse 2: Envoyer régulièrement des communiqués aux médias et en effectuer le suivi (appels personnels, pressions répétées, ...).

Hypothèse 3: Faire pression sur les médias afin qu'ils améliorent la programmation régionale en matière d'information culturelle.



BARRAUTE-SENNETERRE

## SECTEUR BARRAUTE-SENNETERRE

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

Ce secteur regroupe quelques villes dont les plus peuplées sont Barraute (1,350 habitants incluant Piedmont) et Senneterre (5,000 habitants). Les autres localités concernées sont: Abaska, Barville, Belcourt, Champneuf, Despinassy, Lac Castagnier, Lamorandière, Rochebeaucourt et une dizaine de très petites agglomérations le long de la voie ferrée du Transcontinental (Paradis, Clova, ...). On compte dans le secteur environ 9,300 habitants. L'économie de cette partie de la région est basée sur l'industrie forestière, un peu sur l'industrie minière et aussi sur l'activité ferroviaire (centre régional du Canadien National à Senneterre). De plus, l'industrie touristique bat son plein puisqu'un grand nombre de pourvoyeurs y opère des camps de chasse et de pêche.

#### Structures de coordination

Mis à part Barraute et Senneterre, les structures de coordination du secteur s'occupent principalement des loisirs sportifs et des activités communautaires (fêtes populaires, ...). Cependant, quelques organismes comme le Cercle des fermières et le Service de l'éducation aux adultes organisent des cours en artisanat. Trois petites localités, soit Champneuf, Parent et Clova, ont une bibliothèque municipale affiliée à la Bibliothèque centrale de prêt et Senneterre se dotera prochainement d'un tel service. Une autre bibliothèque à vocation scolaire et municipale opère à Barraute mais ne bénéficie pas actuellement des services de la BCP. A Senneterre, la coordination des activités culturelles relève surtout des Ateliers de loisirs culturels de Senneterre Inc.; cet organisme met sur pied des ateliers de pratique et quelques activités de diffusion (spectacles, ...). Un autre groupe, la radio communautaire (CIBO-FM) s'occupe également de la promotion culturelle. Finalement, à Barraute, c'est au Comité loisir-jeunesse culturel qui opère activement depuis six (6) années, que revient l'initiative d'organiser les activités culturelles pour son coin. Notons que Barraute et Senneterre doivent organiser leurs propres activités, étant toutes deux assez éloignées d'Amos ou de Val d'Or.

#### Ressources en place

Il n'y a pas d'animateur culturel rémunéré dans aucune des localités de ce secteur et ce sont les bénévoles qui organisent et animent les divers ateliers offerts. Cette situation crée un problème de permanence dans l'offre des loisirs culturels et c'est donc grâce à l'engagement

actif de certains citoyens que le secteur bénéficie de services culturels diversifiés. On doit aussi se référer aux ressources humaines en place pour l'animation des cours, bien que certains spécialistes de l'extérieur soient parfois invités à donner un enseignement de base dans les ateliers.

Au point de vue matériel, la situation varie d'une localité à l'autre. En général, les organismes culturels n'ont pas de locaux qui leur sont réservés particulièrement; des locaux communautaires sont utilisés assez fréquemment (spectacles, ateliers, ...). A Senneterre, on fait actuellement face à une carence de locaux causée par l'incendie du bâtiment logeant les ateliers socio-culturels. Après une période de relâche, le comité en place a repris ses activités dans d'autres locaux et espère pouvoir de nouveau compter sur des ateliers culturels qui répondraient à leurs besoins. A cet égard, la ville de Senneterre semble vouloir donner un essor aux activités récréatives en général et, nous l'espérons, aux activités culturelles. Quant aux locaux scolaires, ils ne sont pas utilisés très fréquemment par les groupes en place si on se réfère à un inventaire réalisé il y a quelque temps. Cependant, à Barraute, la municipalité et la commission scolaire ont convenu d'une entente tacite pour l'utilisation des locaux scolaires à des fins communautaires. L'autofinancement et le recours aux subventions gouvernementales permettent de financer tant soit peu les ateliers de pratique et, sauf quelques rares exceptions, des subsides municipaux ne sont pas versés pour l'animation ou la mise en place d'activités culturelles. C'est donc dire, qu'en plus d'organiser et d'animer les activités, les bénévoles doivent voir à leur financement et effectuer diverses demandes d'assistance financière auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et du ministère des Affaires culturelles.

### Activités pratiquées

Dans les petites localités du secteur, les activités se résument à des ateliers d'artisanat, à des soirées récréatives et à quelques cours (photographie, ...). A Champneuf, la bibliothèque municipale est le centre de certaines activités connexes à la lecture (expositions, concours, ...). Il y a peu d'activités de diffusion dans le domaine des arts de la scène.

A Senneterre, la radio communautaire donne accès à des activités de diffusion (programmation culturelle locale). Quelques expositions et spectacles s'y déroulent à l'occasion. Les activités de formation sont centrées sur l'artisanat et les arts plastiques alors que la musique, la danse, le théâtre semblent un peu délaissés. Un groupe de citoyens s'intéresse à la mise sur pied d'une société d'histoire et à la mise en valeur du patrimoine. Une bibliothèque municipale dessert maintenant Senneterre, et de petites agglomérations comme Parent et Clova bénéficient de ce service. Toutes trois sont affiliées à la Bibliothèque centrale de prêt.

A Barraute, foyer culturel du secteur au point de vue de la diffusion (spectacles) et de la formation, nous retrouvons une grande variété d'activités: photographie, tissage, peinture, macramé, céramique, folklore, musique, ... Une troupe de théâtre (Les Barrautois) opère depuis plusieurs années, de même qu'une petite chorale d'enfants et une harmonie scolaire. A l'occasion du cinquantenaire de Barraute, un noyau de citoyens a préparé l'histoire de la localité et quelques individus continuent de s'intéresser à la diffusion du patrimoine.

Le Comité loisir-jeunesse culturel organise des spectacles et des expositions (salle de l'aréna) et on remarque finalement que le mouvement des Jeunesses musicales y est très actif.

## BESOINS EXPRIMES

### Ressources requises

Les ressources matérielles viennent au premier rang des besoins. Des locaux correctement aménagés et de l'équipement spécialisé (matériel de scène, accessoires en musique, artisanat, photographie, ...) sont en demande. A Barraute, on souhaite améliorer la salle de spectacle (rideaux de scène, éclairage, ...). A Senneterre, on désire la reconstruction des locaux incendiés.

Les ressources humaines disponibles étant un peu essouffées, on mentionne le besoin d'effectifs nouveaux (animateurs d'ateliers spécialisés) et plus de permanence au niveau de la coordination des activités dans le secteur.

Des ressources financières accrues sont bien sûr demandées, tant aux gouvernements municipaux que provincial. Les citoyens s'impliquent déjà par le bénévolat et les revenus provenant de fêtes populaires ne peuvent répondre à tous les besoins.

### Activités demandées

Les activités de formation (cours, stages de perfectionnement) sont requises dans le domaine de l'artisanat, de la musique et dans d'autres disciplines moins pratiquées (danse, théâtre, ...), les ressources humaines faisant défaut. On manifeste aussi le goût d'échanger avec d'autres artisans et intervenants culturels régionaux.

Du point de vue de la diffusion, on aimerait bénéficier d'un comptoir de vente pour l'écoulement des produits artisanaux et d'une salle d'exposition pour chacune des deux principales localités visées (Barraute et Senneterre). La participation à des expositions itinérantes apparaît aussi comme un élément de solution.

Quelques personnes sont également préoccupées par la promotion et la mise en valeur du patrimoine local (vieux presbytère datant de 1922). La publication de documents et la conservation des archives au sein d'un petit musée de secteur sont au nombre des préoccupations.

Finalement, certains intervenants interrogés souhaiteraient une amélioration de la programmation musicale (contenu, diversification) diffusée et télédiffusée par les chaînes privées.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Doter chaque localité de locaux adéquats aux besoins des groupes et des individus pratiquant des activités culturelles.

- Hypothèse 1: Sensibiliser les conseillers municipaux aux besoins identifiés et à la croissance de la pratique culturelle dans le milieu (étude de clientèle, présentation des besoins, ...).
- Hypothèse 2: Revendiquer auprès du milieu scolaire pour une utilisation rationnelle des locaux à des fins communautaires.
- Hypothèse 3: Demander l'assistance financière des ministères concernés pour l'amélioration des infrastructures existantes (accessibilité-scène, ateliers socio-culturels, etc.).
- Hypothèse 4: Expérimenter divers modes d'autofinancement pour se doter du matériel technique requis (fêtes populaires, vente au guichet, frais d'inscription, ...).

### Objectif visé

Diversifier les activités culturelles offertes à la population.

- Hypothèse 1: Inciter les personnes intéressées à suivre des stages de perfectionnement offerts par diverses organisations culturelles régionales (aide financière pour les déplacements, ...).
- Hypothèse 2: Inviter des personnes-ressources de l'extérieur à animer des ateliers culturels.
- Hypothèse 3: Se concerter avec le Service de l'éducation aux adultes pour diversifier les ateliers offerts.
- Hypothèse 4: Sensibiliser la localité à faire les démarches pour bénéficier des programmes gouvernementaux d'aide aux municipalités (adhésion à la Bibliothèque centrale de prêt, ...).
- Hypothèse 5: Intégrer le secteur Barraute-Senneterre dans le réseau régional de tournée des spectacles et des expositions.

### Objectif visé

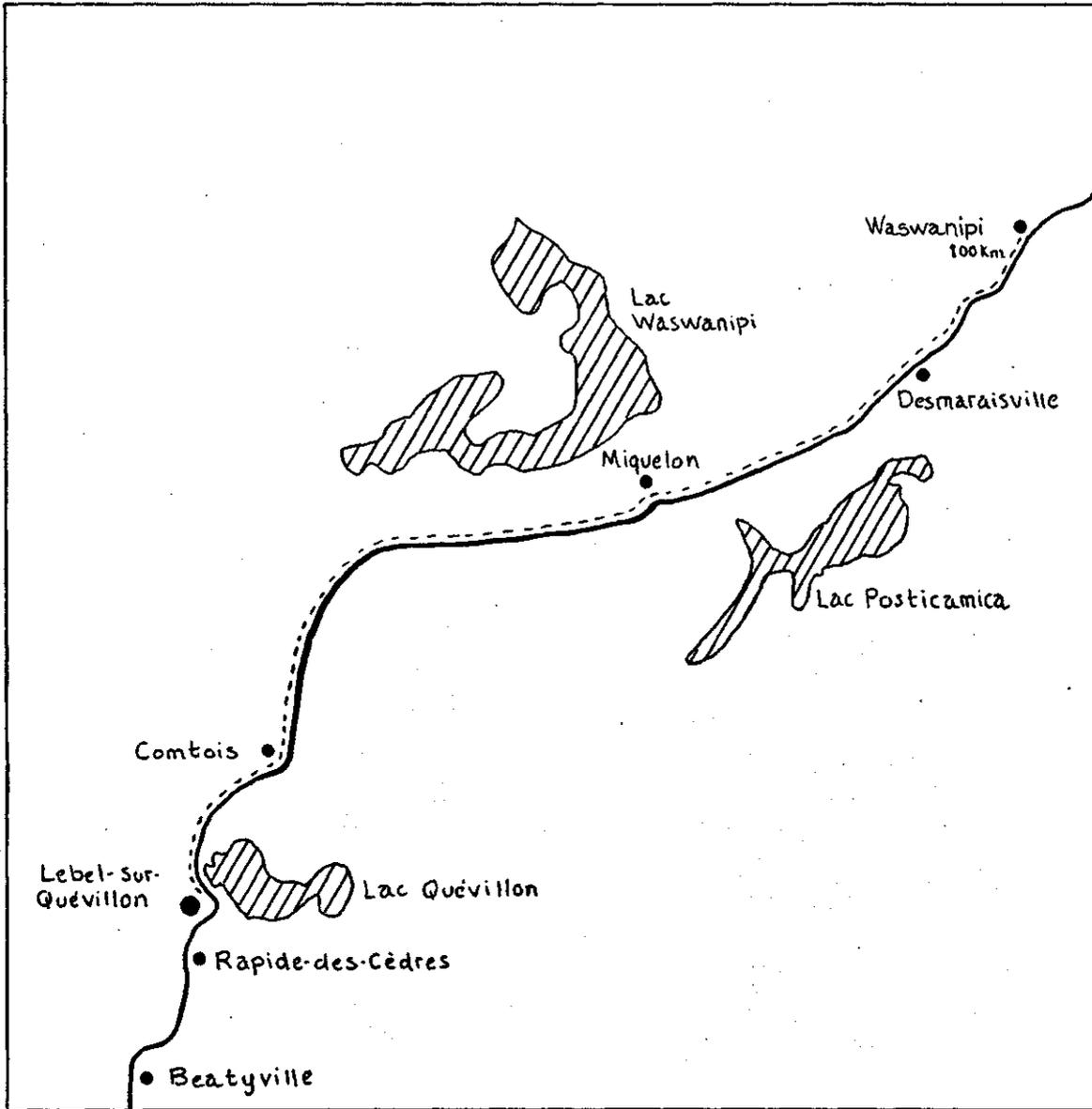
Mettre en place, s'il y a lieu, une structure locale de coordination des activités culturelles et une structure sectorielle de concertation.

- Hypothèse 1: Demander une représentation des intervenants culturels dans le comité de loisirs ou, s'il y a lieu, former un comité culturel autonome.
- Hypothèse 2: S'assurer de la participation d'un échevin municipal sur le comité.
- Hypothèse 3: Etudier la possibilité de créer une structure intermunicipale de loisirs pour des localités voisines et y intégrer une représentation des intervenants culturels.
- Hypothèse 4: Susciter quelques rencontres annuelles des groupes culturels du secteur pour échanger des informations et se concerter (tournée de spectacles, d'expositions, ...).
- Hypothèse 5: Participer aux activités régionales de coordination et de représentation (expositions et spectacles itinérants, contact-régional, etc.).

#### Objectif visé

Augmenter la diffusion de l'information sur le vécu culturel du secteur.

- Hypothèse 1: Transmettre régulièrement des communiqués aux médias régionaux et locaux et aux organismes concernés.
- Hypothèse 2: Faire connaître aux médias les diverses propositions adoptées par le comité culturel du secteur.
- Hypothèse 3: Utiliser les médias communautaires du secteur (CIBO-MF) pour diffuser des émissions à teneur culturelle et diversifier le choix musical offert aux citoyens du secteur.



LEBEL-SUR-QUEVILLON

## SECTEUR LABEL-SUR-QUEVILLON

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

Label-sur-Quévillon est une ville récente (1965) qui doit son existence aux activités forestières (usine de pâtes et papier de la compagnie Domtar). On peut parler d'un milieu isolé (160 km de Val d'Or), situé au nord de Senneterre, sur la route conduisant de Chapais-Chibougamau vers le Lac St-Jean. Cette ville doit donc organiser des services municipaux de base si elle veut conserver une qualité de vie intéressante pour ses citoyens. Outre Label-sur-Quévillon (3,600 habitants), le secteur compte quatre agglomérations de petite densité de population, soit Comtois, Rapide-des-Cèdres, Beattyville et Waswanipi, lesquelles desservent une population composée en bonne partie d'amérindiens et de travailleurs forestiers ou miniers.

#### Structure de coordination

Il n'existe pas, actuellement, de véritable structure de coordination dans le domaine culturel à Label-sur-Quévillon. Le Service des loisirs semble par ailleurs vouloir développer ce secteur, mais les intervenants culturels ne sont pas regroupés sur une base permanente de fonctionnement.

Il faut toutefois mentionner que des efforts de structuration se concrétisent dans le moment car on observe une prise en charge des activités culturelles par des individus impliqués dans l'action culturelle à Label-sur-Quévillon. Il est prévu de regrouper et de structurer ces diverses activités, une fois le fonctionnement bien établi.

En général, on peut dire que la municipalité démontre de la bonne volonté quant à son implication financière dans les activités culturelles. L'octroi municipal représente environ 55% des argents investis dans le développement culturel. Les autres sommes proviennent de subventions gouvernementales (22%) et de revenus d'opérations.

Sur le plan de l'organisation des activités, on note une lacune du côté de la participation des bénévoles: très peu d'initiatives personnelles sont prises et on retrouve à peu près toujours les mêmes personnes impliquées, situation qui amène un éventail d'activités restreint et du même coup une participation moindre de la population en général. Par ailleurs, il semble exister un dédoublement entre les cours offerts par le Service des loisirs et le Service de l'éducation aux adultes. Finalement, on retrouve une bibliothèque municipale elle-même rattachée au Service des loisirs et affiliée au réseau de la Bibliothèque centrale de prêt!

## Ressources disponibles

En terme d'équipements et de locaux, on peut dire que la ville est bien pourvue. Plusieurs inconvénients sont occasionnés lorsqu'on utilise la même salle pour les activités de cours en arts plastiques et en artisanat et pour la présentation des expositions. Il est intéressant de constater que cette petite localité dispose en plus d'une salle de spectacle qui, moyennant certaines modifications, pourrait fort bien répondre aux besoins du milieu. Enfin, on note que les locaux de la Commission scolaire sont, règle générale, surutilisés pour les cours réguliers dans le jour et pour le Service de l'éducation aux adultes le soir. Cette situation rend difficile l'accessibilité aux locaux pour les activités culturelles.

## Activités pratiquées

Il y a une forte concentration dans les activités de formation, au niveau des arts plastiques, de l'artisanat et de la danse. Particulièrement en arts plastiques et en artisanat, on a de la difficulté à répondre aux demandes compte tenu des problèmes de locaux et de recrutement de personnes-ressources qualifiées. L'intérêt pour le théâtre, la musique et le patrimoine est à développer. Il n'existe pas d'activités pour sensibiliser la population à ces disciplines.

Les activités de diffusion paraissent très limitées. Elles se résument à une ou deux expositions d'arts plastiques par année et à quelques spectacles, lesquels se font de plus en plus rares.

On déplore un manque de diffusion d'information sur les activités à venir en région et ce, autant de la part des autres intervenants régionaux, que des médias impliqués. Il est impératif d'améliorer le réseau d'échanges d'informations afin d'offrir un éventail d'activités culturelles plus varié à la population du secteur.

On déplore finalement un manque d'activités culturelles pour les jeunes du primaire et du secondaire, en dehors du programme régulier d'enseignement.

## BESOINS EXPRIMÉS

### Ressources requises

On demande, en priorité, la prise en charge des diverses activités offertes, par des individus intéressés, afin d'en venir à structurer le développement culturel dans le secteur. Un regroupement des personnes impliquées amènera sans doute la formation d'un comité culturel représentatif des besoins de la population en général qui pourra revendiquer l'engagement d'un animateur culturel permanent.

L'amélioration des équipements de la salle de spectacle est aussi recommandée. Pour accroître les possibilités d'expression en arts plastiques, on propose la rénovation de fours hors d'usage et de meilleures conditions d'approvisionnement en matériel de base.

En regard des activités de formation, on identifie comme nécessaire une concertation entre les interventions scolaires et municipales.

### Activités demandées

Les activités de formation étant surtout centrées sur l'artisanat et les arts plastiques, on peut se demander s'il n'y aurait pas lieu d'organiser des ateliers d'initiation ou de pratique dans d'autres disciplines. Des cours de perfectionnement sont requis, de même que des possibilités de participation à des stages (aide financière) se tenant ailleurs dans la région. On parle aussi d'échanges de professeurs, donc de relations plus intensives avec le reste de la région.

Pour les activités de diffusion, on exprime le besoin de recevoir un plus grand nombre de spectacles, ainsi que des expositions venant de l'extérieur. De même, l'accès à un comptoir de vente pour les produits artisanaux est soulevé, tant en terme d'achat de matières premières que d'écoulement de la production locale. On mentionne finalement le besoin des activités culturelles pour les jeunes d'âge scolaire.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Constituer une structure de consultation culturelle.

- Hypothèse 1: Assurer la prise en charge des diverses activités culturelles offertes par des intervenants impliqués dans le secteur.
- Hypothèse 2: Former un comité culturel représentatif des diverses activités culturelles offertes dans le secteur.
- Hypothèse 3: Impliquer le comité culturel dans la structure consultative du Service des loisirs.
- Hypothèse 4: Etudier les possibilités de doter le Service des loisirs d'un animateur culturel permanent (recours à des programmes d'assistance financière tel OSE-ARTS).

### Objectif visé

Compléter et améliorer les infrastructures physiques de base dans le domaine culturel.

- Hypothèse 1: Etablir des ententes scolaires-municipales pour l'utilisation des ateliers d'arts plastiques, de locaux en musique, ...
- Hypothèse 2: Libérer une salle communautaire pour fins d'utilisation polyvalente: expositions, activités spéciales, ... et la doter de l'équipement approprié.
- Hypothèse 3: Planifier à moyen terme l'amélioration de l'équipement de la salle de spectacle en recourant à des programmes d'assistance financière gouvernementaux et locaux.

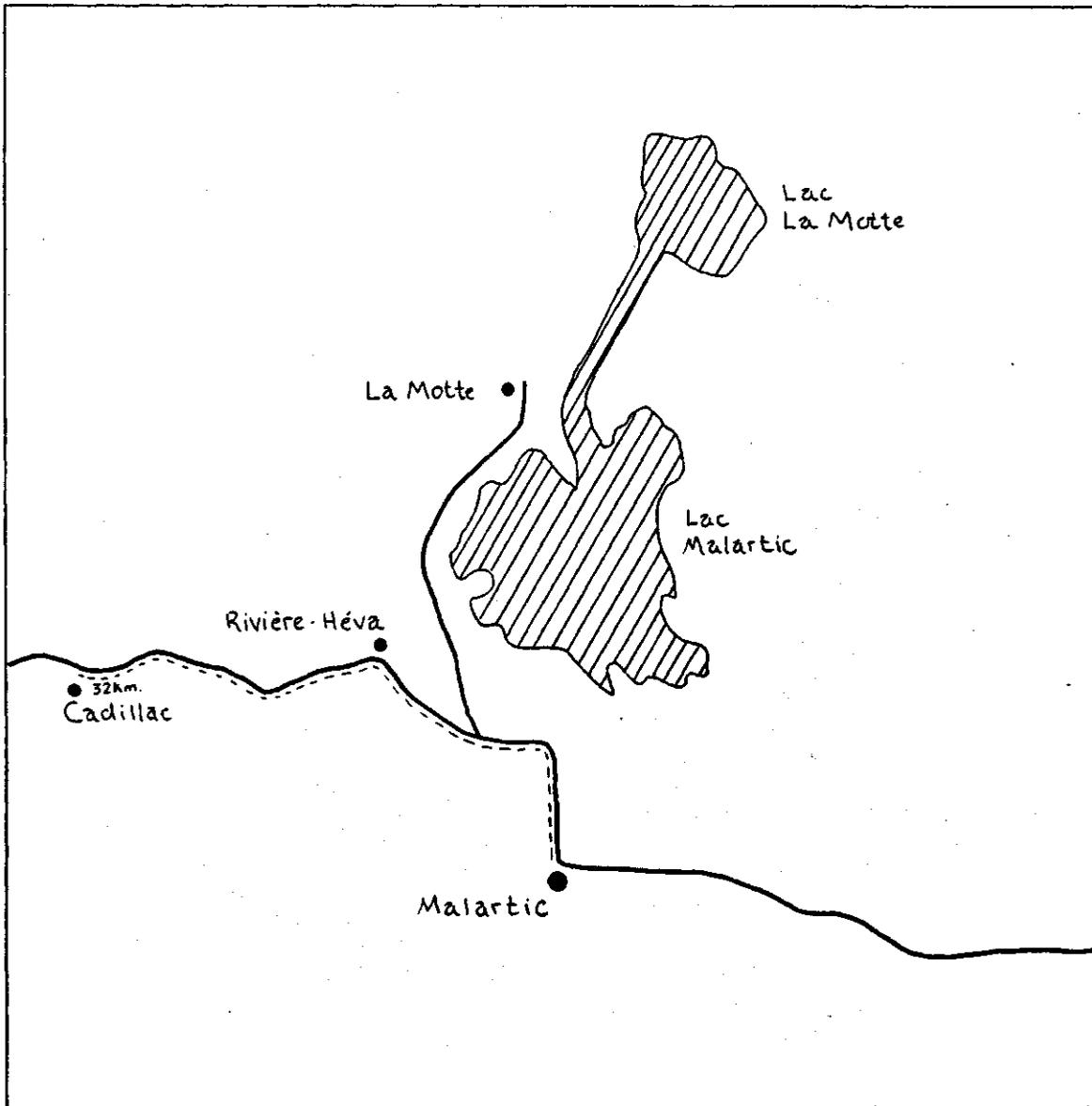
### Objectif visé

Diversifier les activités offertes dans le domaine culturel en fonction des diverses clientèles (enfants/adultes).

- Hypothèse 1: Aider financièrement des personnes-ressources en vue de faciliter leur participation à des stages de perfectionnement.
- Hypothèse 2: Inviter, en collaboration avec le Service de l'éducation aux adultes s'il y a lieu, des personnes-ressources de l'extérieur pour animer des ateliers intensifs de formation dans des disciplines diverses.

Hypothèse 3: Inclure Lebel-sur-Quévillon dans le réseau régional de spectacles et d'expositions et recourir, au besoin, à des programmes d'assistance financière (accessibilité-scène).

Hypothèse 4: Mettre sur pied des excursions culturelles vers les salles de spectacle d'Amos ou de Val d'Or afin d'assister à des représentations du réseau national et recourir, pour ce faire, au programme accessibilité-scène.



MALARTIC

## SECTEUR MALARTIC

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

L'activité minière, ainsi que l'activité agricole occupent une bonne partie de la population de ce secteur constitué de Cadillac, La Motte, Rivière Héva et Malartic. Cette dernière localité est la plus peuplée des quatre et le secteur compte environ 6,500 habitants. Situées au carrefour des routes conduisant à Amos, Val d'Or et Rouyn, ces villes dépendent en partie des services disponibles dans les plus grands centres. Elles sont cependant assez éloignées des villes de services (30 à 50 km) pour avoir à se doter d'équipements et d'activités qui leur sont propres. A Malartic surtout, on retrouve un éventail varié d'infrastructures, certaines d'entre elles ayant d'ailleurs une vocation régionale: Camping régional, Musée des mines et des arts, Base de plein air du Lac Mourrier.

#### Structures de coordination

Malartic bénéficie d'une commission culturelle, d'une bibliothèque municipale et d'un centre d'expositions (Musée des mines et des arts), lesquels retiennent les services d'un personnel permanent rémunéré. Les autres localités de ce secteur se sont aussi dotées de comités culturels et organisent des activités culturelles avec l'appui de bénévoles surtout. La Motte et Cadillac ont toutes deux des bibliothèques municipales affiliées à la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue et Rivière Héva se joindra également au réseau dans un avenir rapproché. La Commission scolaire, par le biais du Service de l'éducation aux adultes, est très présente dans le secteur puisque des cours répondant aux besoins formulés par les adultes sont offerts dans toutes les localités environnantes.

#### Ressources en place

Quelques personnes-ressources dispensent des cours de formation et le Service de l'éducation aux adultes, de son côté, offre des cours selon la demande. Des groupes sociaux (Cercle de fermières) participent aussi à la vie culturelle de la localité.

Les ressources matérielles à vocation communautaire sont utilisées par les groupes culturels, de même que certains locaux scolaires. Au point de vue des équipements spécialisés, les ressources sont moins abondantes, sauf à Malartic: salle d'exposition, bibliothèque, auditorium Renaud (450 sièges). A Cadillac, certains efforts ont été faits en vue de pallier à ce manque de matériel.

Quant aux ressources financières, la participation municipale reste faible pour les petites localités, surtout en terme d'animation d'activités. A Malartic, 40% du budget de la Commission culturelle provient d'un octroi municipal alors que l'aide gouvernementale (40%) et l'auto-financement complètent ce budget.

### Activités pratiquées

Les activités de formation (cours) sont nombreuses: musique, artisanat, folklore, arts plastiques, théâtre. Parmi les groupes d'expression, mentionnons la chorale des Compagnons du Nord et, toujours à Malartic, une troupe de théâtre fonctionnant sur une base estivale.

Finalement, du point de vue de la diffusion, le livre a sa place presque partout. Des expositions itinérantes nationales et régionales sont régulièrement présentées à Malartic. A cela, s'ajoute une collection importante de biens patrimoniaux sur les mines. Des spectacles locaux et des fêtes populaires se déroulent occasionnellement dans le secteur, mais les citoyens doivent se déplacer vers Val d'Or, Amos ou Rouyn pour assister à des spectacles de tournée nationale.

## BESOINS EXPRIMES

### Ressources requises

Les ressources matérielles prennent la vedette, surtout en terme de locaux mieux aménagés et plus disponibles pour des activités comme le chant-chorale, les expositions, les ateliers de pratique (artisanat).

On mentionne aussi la difficulté de se procurer de l'équipement de base en artisanat de meilleure qualité et à un prix abordable. L'approvisionnement en disques (folklore) pose aussi des problèmes aux organisateurs d'ateliers de danse.

Finalement, on aimerait recevoir plus de ressources financières, notamment pour répondre à des besoins de diffusion: tournées de spectacles, expositions, ...

### Activités demandées

Des activités de perfectionnement aideraient, semble-t-il, les intervenants consultés à développer la pratique culturelle dans leur milieu.

De même, la diffusion des biens culturels produits localement (spectacles, expositions, ...) encouragerait la production.

De plus, on apprécierait avoir davantage l'occasion d'échanger avec d'autres personnes de la région pratiquant la même discipline.

On verrait d'un bon oeil la mise sur pied d'un atelier d'information sur la façon d'établir une démarche concrète de diffusion avec les médias.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Doter les localités qui n'en ont pas de comités culturels permanents.

Hypothèse 1: Adjoindre des représentants culturels au comité des loisirs ou former un comité culturel autonome.

Hypothèse 2: Assurer l'organisation et la coordination des activités culturelles par le comité culturel: bibliothèque, ateliers, expositions, ...

### Objectif visé

Rendre accessible des locaux pour des activités culturelles.

Hypothèse 1: Obtenir des organismes du milieu (conseil, ...) un calendrier d'utilisation pour les activités locales de pratique (ateliers) et de diffusion culturelle (expositions; spectacles).

Hypothèse 2: Etudier la possibilité d'utiliser les locaux scolaires en vertu de protocoles d'ententes municipaux-scolaires.

Hypothèse 3: Améliorer les locaux existants grâce aux programmes gouvernementaux d'assistance financière (Canada au travail, accessibilité-scène, amélioration municipale, ...).

### Objectif visé

Diversifier les activités culturelles dans le milieu pour atteindre toutes les couches d'âge de la population.

Hypothèse 1: Aider des personnes-ressources à se perfectionner lors de stages régionaux, surtout dans de nouvelles disciplines.

Hypothèse 2: Collaborer avec le Service de l'éducation aux adultes pour répondre à certains besoins de formation.

Hypothèse 3: Inviter des personnes-ressources à animer des stages d'initiation (danse, théâtre, ...).

Hypothèse 4: Utiliser aux maximum les ressources humaines du milieu (professeurs, artisans, etc.).

### Objectif visé

Assurer la formation d'une table sectorielle représentative des activités culturelles pratiquées dans le secteur de Malartic (Cadillac, La Motte, Rivière Héva et Malartic).

Hypothèse 1: Assurer la représentation de chaque localité du secteur à l'intérieur de la table sectorielle.

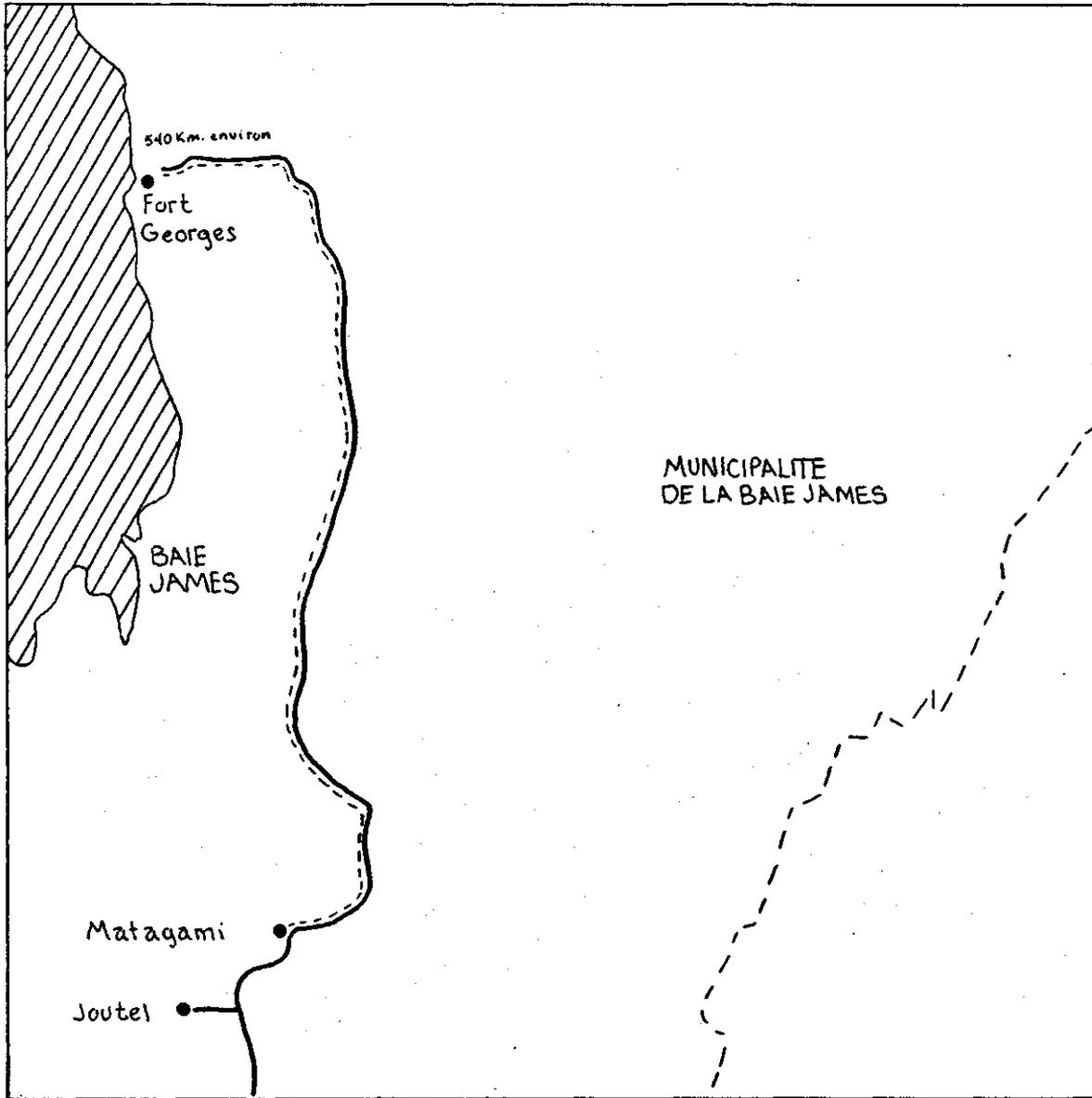
Hypothèse 2: Assurer une concertation et une coordination des actions répondant aux attentes de développement du secteur.

### Objectif visé

Diffuser de l'information aux intervenants culturels pour favoriser la promotion des activités culturelles au plan local.

Hypothèse 1: Participer à un atelier régional de formation sur ce sujet (Communication-Québec) et utiliser le Guide d'utilisation des médias.

Hypothèse 2: Sensibiliser le Service de l'éducation aux adultes à ce besoin et regrouper les adultes intéressés à ce stage.



MATAGAMI-BAIE JAMES

## SECTEUR MATAGAMI-BAIE JAMES

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

Ce secteur comprend deux entités municipales, la localité de Joutel et la ville de Matagami. Il compte 5,250 habitants environ.

Ce secteur est isolé des autres villes de la région puisque la localité de Joutel est située à 130 kilomètres d'Amos et que Matagami est construite à 78 kilomètres plus au nord. L'économie de ces villes est fondée principalement sur l'industrie minière et le développement hydro-électrique du nord du Québec. Sa population est très mobile car de nombreux travailleurs n'y ayant pas élu résidence permanente doivent se déplacer vers d'autres pôles de développement, selon les besoins du marché du travail.

#### Structures de coordination

Les deux villes du secteur ont chacune un service municipal des loisirs qui s'occupe de coordonner et de promouvoir les activités de loisirs. Actuellement, on ne retrouve pas d'animateur permanent pour l'organisation et l'animation des activités culturelles. Cependant, à Matagami, le personnel de la bibliothèque municipale est rémunéré sur une base de temps partiel.

Divers intervenants jouent aussi un rôle plus ou moins actif dans l'organisation de la vie culturelle. Il y a les associations locales (Comité loisir-culture, Cercle des fermières, Comité de bibliothèque, ...), les clubs sociaux (activités pour la jeunesse, fêtes populaires, ...) et le milieu scolaire, spécialement au niveau du Service de l'éducation aux adultes (ateliers socio-culturels).

#### Ressources en place

Un certain nombre de bénévoles oeuvrent dans les groupes culturels. Le dynamisme de plusieurs de ces organismes a cependant été ébranlé suite au départ de bénévoles et à une surcharge de responsabilités. La relève à ce niveau est difficile à trouver.

Les organisateurs et les consommateurs d'activités culturelles disposent occasionnellement des locaux municipaux et scolaires. Seules les deux bibliothèques municipales occupent des locaux permanents, spécifiquement aménagés à cette fin. Pour la tenue des ateliers socio-culturels, on a assez souvent recours aux locaux scolaires et certains groupes

éprouvent des difficultés à se doter de locaux convenables et permanents. Des locaux communautaires polyvalents (Salle du Conseil de Joutel, Centre civique de Matagami) servent à la présentation d'expositions et de spectacles. Du point de vue des équipements culturels (matériel de scène, d'arts, etc.), les ressources sont très limitées et il n'y a que le Cercle des fermières qui a acquis un peu d'équipement.

Les activités culturelles sont financées par des subventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (ateliers socio-culturels) ou à l'aide des fonds cotisés chez les membres. Les bibliothèques municipales sont affiliées au réseau de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue et c'est la municipalité qui paie la cotisation, ainsi que l'entretien et l'équipement des locaux. La contribution municipale pour l'animation et l'organisation des activités (rémunération de moniteurs, achat de matériel, ...) est modeste, la municipalité assumant surtout les frais d'entretien des locaux municipaux et d'embauche des permanents en loisir.

### Activités pratiquées

Les activités offertes varient beaucoup avec les ressources humaines en place. Certaines disciplines sont peu ou pas représentées: le théâtre, la musique, les arts plastiques, ... Au niveau de la formation, il est difficile de se perfectionner, à moins de faire venir des ressources de l'extérieur ou de se déplacer vers d'autres villes (stages intensifs). Quant aux activités de diffusion (expositions itinérantes, spectacles régionaux et nationaux, ...), il semble qu'elles soient limitées à cause de l'éloignement du secteur, situé en périphérie des réseaux réguliers de tournée. Cependant, des activités locales de diffusion sont organisées sur une base saisonnière (spectacles d'amateurs, expositions d'artisans locaux, ...).

## BESOINS EXPRIMES

### Ressources requises

Dans ce secteur, on exprime un urgent besoin de personnel en terme d'animation culturelle et de formation. On n'a pas sur place de personnes-ressources pouvant animer les diverses activités demandées.

Quant aux ressources matérielles, il appert que les groupes culturels ont besoin de locaux permanents et de matériel spécialisé convenant à leurs activités. Il en est ainsi pour les disciplines suivantes: artisanat (métier, tour à poterie, ...), danse (miroirs, système de son, ...), musique (piano, ...). Au niveau des lettres, le besoin d'un local étant comblé, il n'en reste pas moins que les comités ont exprimé des attentes précises: étagères, volumes de référence, etc. On demande aussi des locaux équipés pour recevoir des spectacles et des expositions (matériel d'éclairage, etc.).

Finalement, les ressources financières étant assez minces au niveau de l'animation des activités, on espère beaucoup en terme de subventions municipales et gouvernementales.

### Activités demandées

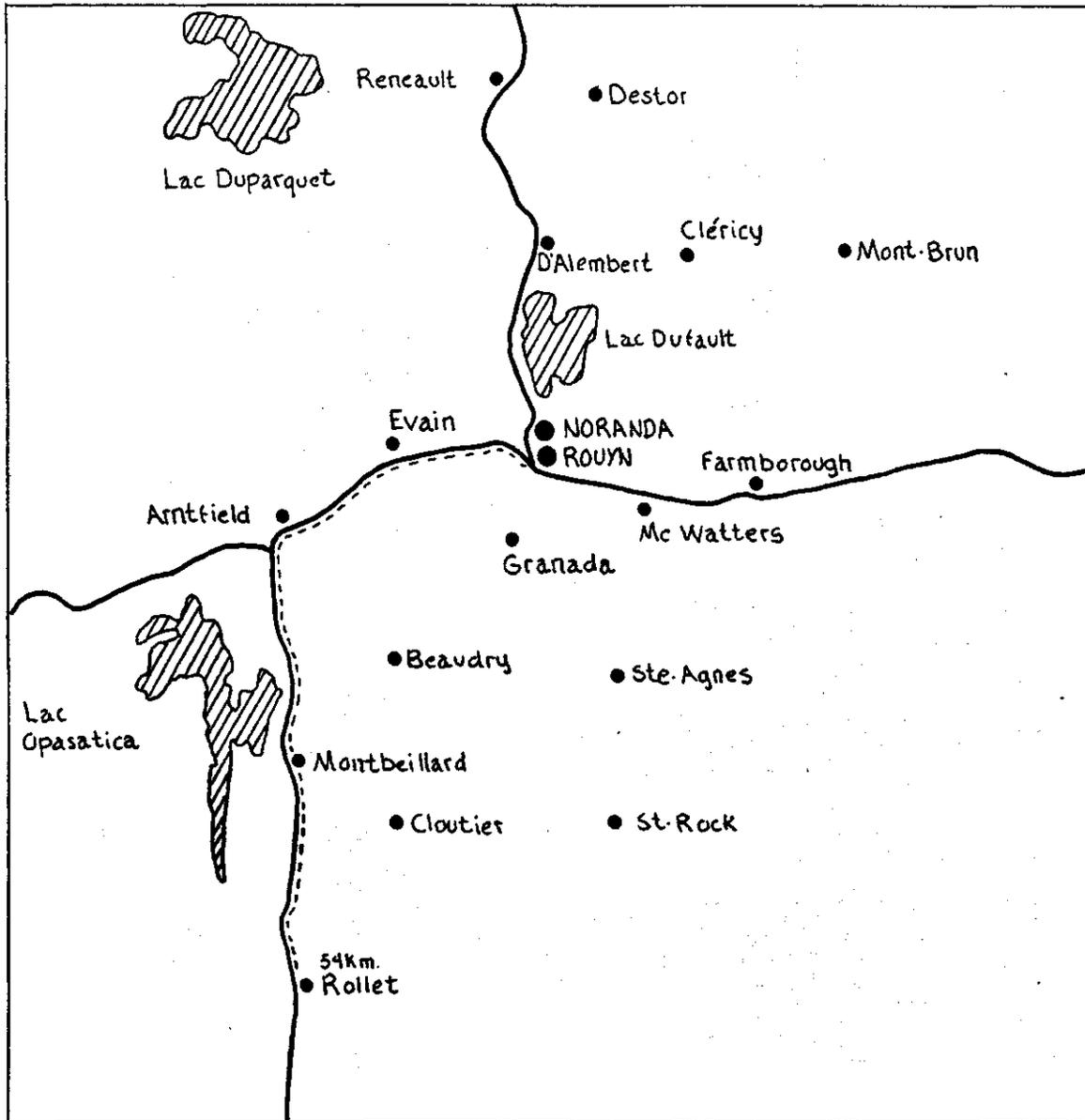
Les activités étant conditionnées par les ressources humaines en place, on souhaite une consolidation des disciplines déjà pratiquées (artisanat, danse, ...). En terme de formation, on évoque le besoin de donner des cours sur place, en faisant venir des personnes-ressources, ou de participer à des stages donnés à l'extérieur. Pour la diffusion, toujours dans le domaine de l'artisanat, on a exprimé le désir de pouvoir écouler la marchandise à un comptoir de vente régional.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Doter chaque localité d'une structure permanente de coordination au niveau culturel: comité culturel rattaché au Service des loisirs, ayant comme mandat de soutenir et de coordonner les activités.

- Hypothèse 1: Solliciter l'aide de la municipalité, pour l'acquisition et l'aménagement de locaux destinés aux activités culturelles.
- Hypothèse 2: Demander l'engagement d'un animateur culturel pour Mata-gami, tel que prévu dans l'étude sur les loisirs.
- Hypothèse 3: Amasser des fonds dans le milieu pour initier et/ou perfectionner des personnes-ressources habitant sur place (stages).
- Hypothèse 4: Se concerter au niveau du secteur pour recruter à l'extérieur des personnes-ressources dans les disciplines en demande (ateliers intensifs de formation).
- Hypothèse 5: Demander à la municipalité et à la Commission scolaire une révision des ententes en cours et/ou la signature d'une entente nouvelle pour l'utilisation des locaux scolaires à des fins communautaires.
- Hypothèse 6: Promouvoir la participation du secteur à un réseau régional de tournée de spectacles et d'expositions.



ROUYN-NORANDA

## SECTEUR ROUYN-NORANDA

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

Le secteur Rouyn-Noranda se compose d'une population d'environ 35,000 habitants dont la majorité habite les villes de Rouyn-Noranda. Les autres localités du territoire, Arntfield, Beaudry, Cléricy, Cloutier, Dalembert, Destor, Evain, Farmborough, Granada, McWatters, Montbeillard, Mont-Brun, Reneault, Rollet, St-Agnès et St-Roch-de-Bellecombe étaient à l'origine des paroisses à vocation agricole. Plusieurs des citoyens des petites localités périphériques (10 à 45 km à la ronde) utilisent les services des villes-soeurs et y travaillent, voyageant quotidiennement à leur domicile. Des petites et moyennes entreprises, des commerces, des organismes de services et l'activité minière sont au centre de l'économie du secteur Rouyn-Noranda.

#### Structures de coordination

Presque toutes les localités ont des commissions de loisirs qui coordonnent des activités sportives, des festivités communautaires et parfois, des activités culturelles. Cependant, ce sont surtout des groupes comme les comités de bibliothèque, le Cercle des fermières et le Service de l'éducation aux adultes qui maintiennent une vie culturelle active dans les paroisses. Plusieurs individus pratiquent également, en petits groupes et sur une base professionnelle, certaines disciplines comme le théâtre, les arts visuels, l'artisanat, la danse, etc.

La cité de Rouyn a un service de loisirs fort bien structuré; une animatrice culturelle y est en fonction depuis quelques années ainsi qu'un responsable des spectacles qui occupe le poste de directeur au Théâtre du Cuivre. Le Comité des expositions artistiques de Rouyn-Noranda retient aussi les services d'un responsable permanent. De plus, le milieu scolaire emploie des animateurs culturels à temps plein (Collège du Nord-Ouest et polyvalentes). Des organismes privés (Gilde d'art, ...) embauchent également des professeurs en arts qui enseignent à temps partiel.

Outre toutes ces structures oeuvrant sur une base sectorielle ou locale, Rouyn et Noranda sont le siège social de divers organismes culturels régionaux: Bibliothèque centrale de prêt, Bureau régional des Affaires culturelles, Centre régional des Archives nationales, Conseil de la culture, Corporation des métiers d'art, Comité du prix littéraire, etc. Des institutions d'enseignement supérieur (collège et université) contribuent également au développement culturel du milieu, ne serait-ce que par les cours offerts (adultes/étudiants à temps plein) et l'apport de ressources spécialisées (professeurs en arts, locaux, ...).

Naturellement, tous les organismes ci-haut mentionnés exercent leur action sur une base régionale et rayonnent, par leurs structures et leurs activités, dans tous les coins de l'Abitibi-Témiscamingue.

### Ressources en place

Les petites localités n'ont pas de locaux expressément consacrés aux activités culturelles, si on excepte quelques bibliothèques municipales assez bien équipées et des locaux pour l'artisanat (Cercle de fermières). Des salles communautaires sont cependant utilisées périodiquement pour la tenue d'ateliers culturels, de fêtes populaires. Il en est de même des locaux scolaires qui semblent facilement accessibles à certains endroits. Les ressources humaines ne semblent pas manquer dans ce secteur et le Service de l'éducation aux adultes fournit aux petites localités le support de nombreux professeurs.

A Rouyn-Noranda, plusieurs locaux ont une vocation culturelle spécifique: Théâtre du Cuivre, bibliothèques municipales, salle d'exposition, théâtre de poche, ateliers culturels de l'école Paul VI, Maison Dumulon (utilisation polyvalente). D'autres locaux communautaires servent occasionnellement à des fins culturelles. La Guilde d'art (organisme privé) occupe aussi des locaux permanents. Finalement, il y a les institutions scolaires (collège, polyvalentes, écoles secondaires) et la Maison coopérative aux quatre vents qui offrent des locaux moyennant certains frais de location.

Comme mentionné précédemment, les ressources humaines sont nombreuses et diversifiées, mais le bénévolat se trouve de plus en plus rarement mis à profit. Les services de loisirs engagent des moniteurs d'activités; les studios privés (danse, musique, arts) font de même afin d'assurer une continuité des activités de formation et d'expression.

Les ressources financières varient selon les endroits et les structures en place, les petites localités comptant davantage sur l'autofinancement que sur les subsides municipaux ou gouvernementaux. Les fêtes populaires sont à ce chapitre une importante source de financement.

Fort heureusement, certaines structures municipales subventionnent l'organisation des loisirs et on sent un lien positif entre l'aide municipale accordée et la vigueur de la vie culturelle.

### Activités pratiquées

Les activités de formation abondent, spécialement pour les adultes, tant dans les paroisses qu'en ville. L'artisanat et les arts plastiques sont forts populaires, de même que la danse et la musique.

Les activités d'expression (pratique intensive d'un art) sont pratiquées sur une base plus réduite, mais quelques intervenants culturels ont plusieurs réalisations à leur actif (en terme de spectacles ou d'expositions).

Les activités de diffusion (expositions, spectacles, lettres, patrimoine, ...) ne manquent pas. Au seul chapitre des spectacles, le Théâtre du Cuivre offre plus de cinquante productions par année dans des domaines diversifiés. Il en est de même pour les expositions (une vingtaine par année). Dans le domaine de l'édition, "Les Cahiers du Département d'histoire et de géographie du Collège du Nord-Ouest", seul débouché à l'heure actuelle pour les chercheurs et auteurs de la région, publie sur une base annuelle des travaux de recherche portant sur la région. CIRC-MF, joue également un rôle actif au chapitre de la diffusion culturelle laissant une large place dans sa programmation aux productions locales et à la promotion culturelle. Deux bibliothèques municipales fonctionnent dans les limites de Rouyn-Noranda et quelques localités environnantes (5) bénéficient des services de la Bibliothèque centrale de prêt. Une librairie agréée dessert le public du secteur, lequel a aussi accès à de nombreux points de vente.

## BESOINS EXPRIMÉS

### Ressources requises

Elles sont surtout de deux ordres: les ressources matérielles (locaux, équipement, ...) et les ressources financières pour la création (subventions aux individus créateurs, aux groupes oeuvrant dans des disciplines précises). On mentionne également le besoin de personnes-ressources spécialisées, surtout au niveau des arts plastiques et de l'artisanat.

Les ressources matérielles, bien qu'elles ne viennent pas en tête de liste au chapitre des priorités, semblent faire défaut dans les petites localités et pour les groupes qui ont des besoins très spécifiques. Mentionnons la pénurie des salles de pratique et d'enregistrement en musique, de locaux équipés pour la danse, d'ateliers communautaires dans le domaine des arts et d'endroits de travail et de rencontre pour les groupes en lettres et en patrimoine.

D'autre part, ces mêmes intervenants en lettres et en patrimoine ont exprimé des attentes vis-à-vis un service de secrétariat auquel ils pourraient s'adresser pour faire corriger, dactylographier et reproduire leurs documents. Un autre besoin, qui préoccupe les artisans surtout, est l'accès à des matières premières diversifiées de bonne qualité et à prix compétitif avec les grands centres. En musique, on aimerait également avoir accès à un système sonore à prix modique (utilisation communautaire).

Les ressources financières font aussi l'objet de demandes. On désirerait tout d'abord être mieux informé sur les politiques d'assistance financière en vigueur, tant au niveau provincial que fédéral. On souhaite également la régionalisation des programmes, laquelle pourrait se traduire par l'assouplissement des normes et le contrôle d'une enveloppe budgétaire régionale. Finalement, les créateurs (lettres, musique, danse, théâtre, ...) semblent éprouver des besoins particuliers en terme de support au perfectionnement (aide financière pour des stages, des recherches, ...).

### Activités demandées

Les activités de formation (stages, cours avancés) auraient, semble-t-il, une abondante clientèle si on se reporte aux résultats de la consultation. Dans tous les secteurs d'activité (danse, musique, théâtre, lettres, patrimoine, arts plastiques, artisanat), les intervenants rencontrés soulèvent cette question. Il s'agit là de formation technique spécialisée et aussi d'activités d'expression (ateliers d'improvisation, de création, ...).

D'une part, on désire ainsi doter le secteur de personnes-ressources compétentes et d'autre part, les artistes oeuvrant sur une base professionnelle ou mi-professionnelle et les amateurs "sérieux" veulent avoir des possibilités collectives d'expression.

En terme de diffusion dans le domaine des arts de la scène (Théâtre, danse, musique), les intervenants rencontrés débordent largement des préoccupations sectorielles. En effet, ils identifient comme premier besoin la mise sur pied d'un réseau régional de salles de spectacle (milieu scolaire, salles privées, salles municipales, ...). Ces circuits devraient être dotés de matériel de scène adéquat et de personnel technique compétent, ce qui semble manquer à l'heure actuelle.

Outre cela, on soulève la nécessité de la promotion de l'activité culturelle et des productions régionales (arts visuels, arts de la scène, patrimoine, lettres).

Toujours au chapitre de la diffusion, les artisans éprouvent le besoin de distribuer leurs produits sur une base plus large et en cette matière, il appert que les lieux actuels d'exposition et de vente sont insuffisants et surtout, peu accessibles à l'ensemble de la population. On voudrait diversifier les points de vente et pénétrer davantage le circuit commercial.

Pour les auteurs et les groupes en patrimoine, le besoin de diffusion s'exprime d'abord au niveau de l'édition et ensuite de la mise en marché. Beaucoup d'ouvrages régionaux ne sont pas encore publiés et, malgré des efforts répétés pour ce faire, la situation ne s'améliore pas rapidement.

#### Autres besoins

Un grand nombre d'intervenants, dans toutes les disciplines, mentionnent la nécessité de regrouper les organismes et les individus oeuvrant dans les mêmes champs d'activités: regroupement des chansonniers, des auteurs, des troupes de danse, de théâtre, des sociétés d'histoire, etc. On voit cela à la fois comme un besoin et comme un embryon de solution pour le perfectionnement et la diffusion.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Faciliter l'accès à des locaux de pratique et de diffusion pour les activités culturelles.

- Hypothèse 1: Informer les groupes des disponibilités en terme de locaux au sein des villes-soeurs (Complexe Paul VI, Maison Dumulon, ...).
- Hypothèse 2: Sensibiliser les autorités municipales et scolaires des petites localités aux besoins des groupes culturels locaux.
- Hypothèse 3: Regrouper les intervenants ayant des besoins spécifiques (musique, arts, plastiques, ...) pour aménager et louer des locaux conformes à leurs besoins.

### Objectif visé

Doter les organismes culturels de services techniques minimaux et d'équipement de base.

- Hypothèse 1: Rendre accessible, à coût modique, des services de secrétariat et de photocopie pour les groupes locaux.
- Hypothèse 2: Rendre accessible, à coût modique, de l'équipement de scène (son, éclairage).
- Hypothèse 3: Regrouper les intervenants d'une même discipline pour l'acquisition de matières premières répondant à leurs besoins (commandes de groupe ou ententes particulières avec un commerçant de détail).

### Objectif visé

Faire circuler l'information concernant l'aide aux groupes culturels et aux artistes.

- Hypothèse 1: Diffuser un répertoire des programmes gouvernementaux et privés d'assistance financière (buts, dates d'inscription, conditions d'éligibilité, ...).
- Hypothèse 2: Préciser les rôles respectifs des divers groupes s'occupant de la formation (associations régionales et provinciales, éducation populaire, service de loisirs, ...).

### Objectif visé

Donner suite aux besoins de formation exprimés par les groupes et les individus.

- Hypothèse 1: Sensibiliser les divers formateurs (Service de l'éducation aux adultes, Collège du Nord-Ouest, Centre d'études universitaires, Commission de formation professionnelle, ...) aux besoins de perfectionnement des intervenants culturels.
- Hypothèse 2: Explorer et promouvoir différents types de cours: stages de fin de semaine, immersion totale ou partielle (Artspérience), cours hebdomadaires, ...
- Hypothèse 3: Faire venir en région des personnes-ressources de l'extérieur, par le biais des institutions scolaires et des associations régionales.

### Objectif visé

Favoriser la concertation régionale en matière de diffusion culturelle.

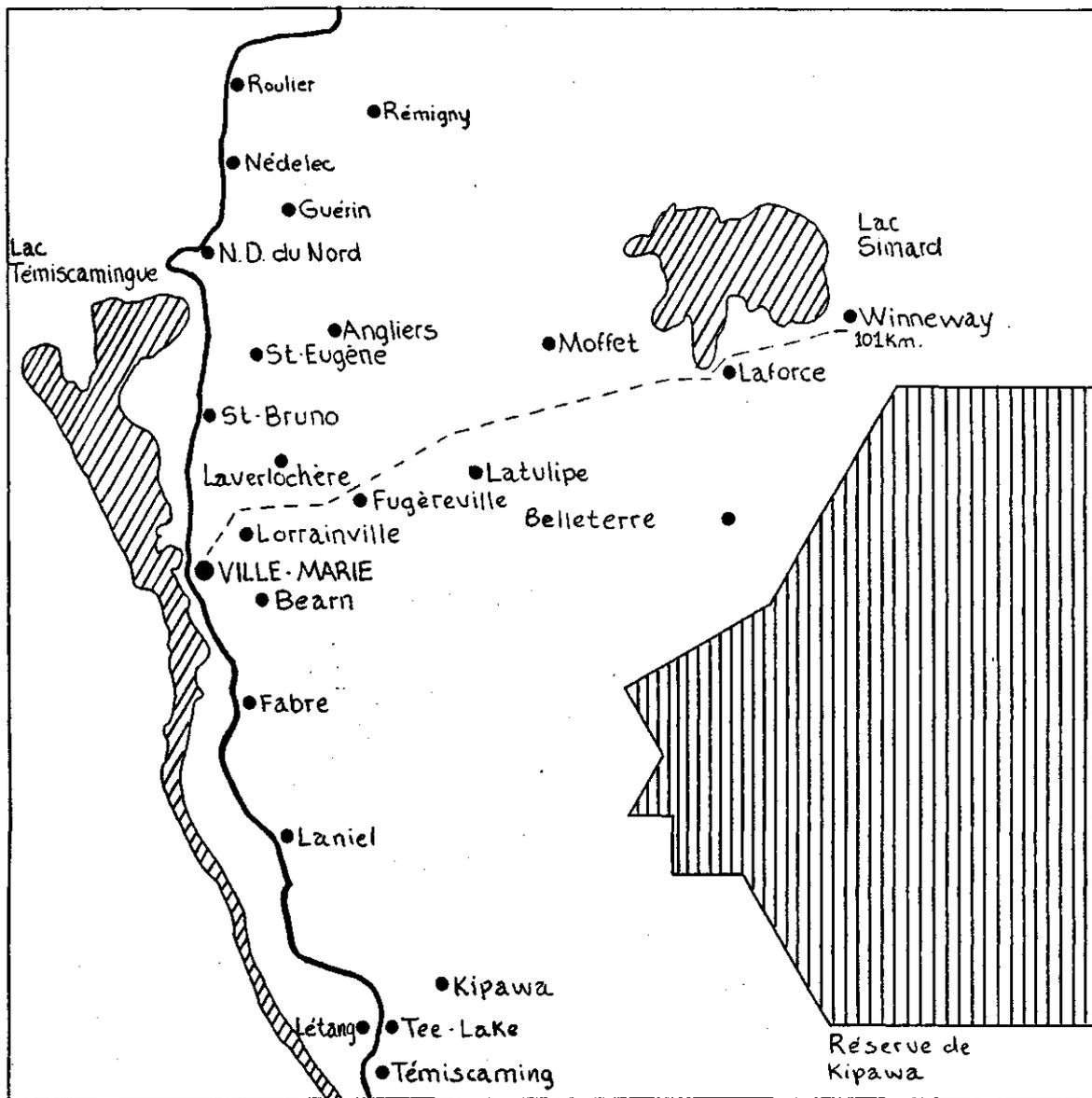
- Hypothèse 1: Compléter le circuit régional de salles de spectacle et d'exposition.
- Hypothèse 2: Diversifier les lieux de vente de la production culturelle régionale en matière d'artisanat et d'arts plastiques.
- Hypothèse 3: Demander de l'assistance financière (municipale/provinciale) pour l'équipement de salles et l'organisation de tournées (accessibilité-scène, diffusion des arts, ...).
- Hypothèse 4: Mettre en présence, sur une base annuelle ou bi-annuelle, les producteurs régionaux de spectacles et les salles de spectacle.
- Hypothèse 5: Compiler et diffuser l'information sur les structures d'accueil et d'exposition (données techniques et capacité d'accueil) sur les producteurs dans le domaine des arts de la scène et des arts visuels.
- Hypothèse 6: Regrouper régionalement ou sectoriellement les structures d'accueil et d'exposition.

### Objectif visé

Promouvoir l'activité culturelle et les productions régionales.

- Hypothèse 1: Sensibiliser les médias écrits et électroniques afin qu'ils assurent une information culturelle de qualité sur une base régulière (quotidienne et hebdomadaire).

Hypothèse 2: Inciter les groupes culturels à fournir de l'information sur leurs activités aux médias locaux et régionaux, dans les conditions prescrites (dates de tombée des articles, format et présentation des communiqués, ...).



TEMISCAMINGUE

## SECTEUR TEMISCAMINGUE

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

Le Témiscamingue comprend plusieurs petites agglomérations dispersées sur un vaste territoire. Il se subdivise en quatre secteurs d'intervention.

Le secteur Centre est composé des localités situées en périphérie de Ville-Marie: Béarn, Fabre, Laniel, Laverlochère, Lorrainville, St-Bruno de-Guigues, St-Eugène-de-Guigues. Ce secteur comporte un bassin de population appréciable et on y vit de l'agriculture, de l'exploitation forestière, des petites industries locales et d'industries de services. On retrouve dans ce secteur plusieurs équipements de loisirs à vocation régionale. La population du secteur atteint approximativement 9,000 personnes.

Le secteur Est regroupe Belleterre, Fugèreville, Laforce, Latulipe, Moffet et Winneway. Ces localités sont relativement éloignées du centre du Témiscamingue et on y vit principalement de l'industrie forestière (coupe du bois) et agricole. Une réserve indienne comprenant environ 350 amérindiens de race algonquine est localisée à l'extrême est du territoire (Winneway); la vie de ce village s'articule autour d'activités artisanales, de la chasse et de la pêche. La population de ce secteur est approximativement de 2,500 personnes.

Le secteur Nord a pour pôle Notre-Dame-du-Nord. Les localités environnantes sont Angliers, Guérin, Nédelec, Rémigny et Roulier. A proximité de Notre-Dame-du-Nord se trouve une autre réserve indienne composée de 300 personnes environ. Ici encore, les industries forestières et agricoles sont prédominantes. La ville de Notre-Dame-du-Nord comprend également des équipements de loisirs à caractère régional. La population du secteur est approximativement de 3,500 habitants.

Le secteur Sud voisine l'Ontario. On peut y détecter une forte influence anglophone. Les localités qui forment ce secteur sont Kipawa, Létang, Tee Lake et Témiscaming. L'industrie du bois et l'industrie touristique (chasse et pêche) occupent une bonne partie de la population. On estime à 3,000 le nombre de personnes habitant ce secteur.

#### Structures de coordination

Le secteur Centre fonctionne avec des commissions de loisirs locales, au sein desquelles on retrouve parfois une préoccupation culturelle (fêtes populaires surtout). Dans le secteur Est, de telles structures

de coordination des loisirs semblent plus rares, quoique la collaboration intermunicipale, dans le domaine culturel surtout, s'y développe dans un esprit de services entre les localités. Les petites localités du secteur Nord n'ont pas toutes des structures municipales de coordination permanentes. Cependant, à Notre-Dame-du-Nord, un comité culturel affilié à l'Organisation centrale des loisirs (O.C.D.L.) fonctionne très activement depuis trois (3) ans environ. Dans le secteur Sud, à Témiscaming, on trouve un service des loisirs ayant une vocation sectorielle (Témiscaming, Létang, Tee Lake, Kipawa) et s'occupant beaucoup d'activités sportives.

Outre ces structures de coordination municipales, d'autres intervenants agissent directement sur l'organisation des activités culturelles. Mentionnons, tout d'abord, le Service de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire Lac Témiscamingue. Ce service fonctionne à l'aide de comités d'usagers répartis sur tout le territoire, son rôle étant d'adapter le programme d'éducation populaire aux besoins identifiés localement.

Au niveau des groupes culturels, nous retrouvons le Cercle de fermières et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), lesquels se partagent le territoire. A Latulipe, on opère une Coopérative artisanale qui dessert principalement le secteur Est. Dans le secteur Centre, il y a le groupe "L'idéologie" qui se voue à l'animation culturelle à travers tout le secteur. Une boutique d'artisanat est située à Ville-Marie, en plus des boutiques d'artisanat indien de Winneway et Notre-Dame-du-Nord.

Viennent ensuite les comités de bibliothèque qui ont une vocation culturelle locale. Toutes les bibliothèques existantes (14), sauf une, sont affiliées à la Bibliothèque centrale de prêt. Une grande partie du territoire du Témiscamingue est maintenant desservie par la Bibliothèque centrale de prêt. Cependant, une autre bibliothèque oeuvre dans ce territoire depuis 3 ans. Il s'agit de la Bibliothèque populaire du Témiscamingue qui comporte une vaste collection de documents sur la région ainsi que des périodiques et des livres de détente. Cet organisme, qui connaît actuellement des difficultés dans son fonctionnement, désire poursuivre ses activités comme centre régional de documentation. Un dédoublement de services est malheureusement à craindre, compte tenu de l'implantation récente de la Bibliothèque centrale de prêt dans les localités du secteur.

Toujours au chapitre des organismes culturels, il convient aussi de mentionner l'Association des loisirs-danse qui a des assises dans presque toutes les localités. Cet organisme s'occupe de la promotion de la danse en terme de formation et de diffusion.

Finalement, plusieurs corporations ont été créées pour préserver et promouvoir des sites ou des biens patrimoniaux. Elles jouent un rôle de plus en plus important dans la mise en valeur du potentiel culturel témiscamien. Il en est de même pour la Société d'histoire du Témiscamingue, laquelle est appelée à occuper une place prépondérante dans la coordination des activités patrimoniales dans son secteur.

### Ressources disponibles

Ce sont surtout des bénévoles qui organisent les activités culturelles sur le territoire. Une certaine instabilité semble exister au niveau culturel, puisque peu de comités opèrent sur une base permanente. Des localités autrefois assez dynamiques au plan culturel sont maintenant presque inactives suite au désistement ou au départ des anciens responsables. De plus, le personnel permanent des services de loisirs intervient rarement dans le développement de la vie culturelle.

Les ressources matérielles sont peu nombreuses pour le secteur culturel. Les groupes culturels utilisent occasionnellement les locaux communautaires ou scolaires. Il existe bien à Ville-Marie un édifice municipal appelé "centre culturel". Mais, exception faite de la Société d'histoire qui entropose ses archives dans une petite pièce, les locaux servent surtout à des fins communautaires (fêtes, réunions, ...) ou sportives (piscine, quilles, ...). La plupart des bibliothèques municipales sont dotées d'étagères mobiles, qui sont rangées après usage. Malgré tout, quelques bibliothèques occupent des locaux précisément réservés à cet usage. Quant aux équipements de spectacles (systèmes de son, matériel scénique, ...), ils sont très rares et servent à des usages polyvalents. Le Témiscamingue ne dispose pas d'une salle de spectacle adéquatement aménagée, ni d'une salle d'exposition pour les productions locales ou itinérantes. Cependant, un édifice historique vient d'être reconstitué et ce bâtiment (Maison du colon à Ville-Marie) aura sûrement une vocation strictement culturelle. De plus, le Village de vacances familiales de Guérin joue un rôle actif sur le plan patrimonial et touristique, tant par son exposition d'objets anciens que par ses fêtes populaires et l'accueil réservé aux touristes et aux visiteurs.

Le financement des activités se fait par les promoteurs d'activités (Service de l'éducation aux adultes, Cercle des fermières, ...) et par de l'autofinancement (coûts d'entrées aux activités). Les municipalités investissent surtout dans le financement des bibliothèques municipales (adhésion à la Bibliothèque centrale de prêt et étagères). D'autres subventions gouvernementales indirectes (Bibliothèque centrale de prêt) ou directes (ateliers socio-culturels du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, accessibilité-scène du ministère des Affaires culturelles, etc.) facilitent aussi l'organisation des activités culturelles.

### Activités pratiquées

Les activités d'expression se concentrent dans la discipline de l'artisanat. Au niveau du théâtre, une seule troupe fonctionne depuis plusieurs années, l'Union théâtrale des jeunes témiscamiens, laquelle parraine aussi une troupe de théâtre qui a vu le jour récemment, "Le théâtre du Vieux Fort". En musique, signalons l'existence du groupe "Poussière" et de plusieurs chorales, dont les Choeurs de Ville-Marie.

Au chapitre de la formation, plusieurs disciplines culturelles sont pratiquées grâce à l'implication du Service de l'éducation aux adultes

et l'Association des loisirs-danse. On offre dans le secteur une gamme variée de cours: artisanat, arts plastiques, chanson, danse, théâtre, etc. L'AFEAS et le Cercle de fermières donnent aussi une formation en artisanat à leurs membres. Mentionnons finalement la formation donnée aux autochtones dans le domaine de l'artisanat indien. A Notre-Dame-du-Nord et à Winneway, on pratique sur une base plutôt commerciale un type d'artisanat destiné aux marchés touristiques régionaux et nationaux.

Quant aux activités de diffusion, elles s'articulent autour des bibliothèques municipales: prêt de biens culturels et, à l'occasion, présentation d'expositions itinérantes. L'Organisation centrale des loisirs de Notre-Dame-du-Nord (OCDL), par l'entremise de son comité culturel, présente aussi plusieurs spectacles pendant l'année. Ce groupe s'insère dans le réseau des tournées régionales et offre aux témiscamiens la possibilité de voir chez eux les principales productions de passage dans la région.

Finalement, tel que mentionné précédemment, les activités patrimoniales connaissent un grand essor au Témiscamingue. Plusieurs projets sont en voie de réalisation: le bateau T.H. Draper, le Domaine Brown, la Gare de Témiscaming, le Village Opémikan. Dans le cas de la Maison du colon, un projet permanent d'animation sera rendu public sous peu.

## BESOINS EXPRIMES

### Ressources requises

Les besoins en ressources humaines se polarisent autour de quelques points: la coordination des activités, l'accès à des services techniques, le regroupement des intervenants culturels, les pressions et appuis pour accélérer l'étude de certains dossiers.

La consultation nous a aussi permis de vérifier que les groupes culturels revendiquent surtout des locaux pour leurs activités, tant en terme d'ateliers de pratique que de salles de spectacle ou de boîtes à chanson. Au niveau de l'artisanat, on mentionne l'accès à une salle d'exposition et/ou à des comptoirs de vente. Puis, il y a les besoins matériels comme de l'équipement scénique, des étagères de bibliothèque, des équipements en artisanat (métiers, tours, etc.). Dans un autre ordre d'idées, les artisans éprouvent aussi de la difficulté à s'approvisionner en matières premières.

Finalement, les intervenants consultés ont des attentes en matière d'assistance financière à l'organisation et au déroulement des activités.

### Activités demandées

Au niveau des activités d'expression, nous ne retrouvons aucun besoin particulier. Il arrive d'ailleurs souvent que ces besoins se jumèlent aux activités de formation qui, par la suite, génèrent des activités de formation. Les principales attentes en matière de formation sont: des ateliers ouverts en artisanat (tissage, tannage, ...) et en arts plastiques (poterie, batik); des stages en bibliothéconomie et en animation de clubs littéraires; des sessions d'information sur la conservation des documents et la mise en marché des sites patrimoniaux (développement touristique).

Pour améliorer les activités de diffusion, on sent aussi le besoin d'une meilleure mise en marché des produits artisanaux et d'une promotion des activités culturelles (patrimoine, lecture, ...). A ces deux besoins s'ajoutent finalement ceux de la diffusion des produits littéraires régionaux, des documents publiés par les sociétés d'histoire et des productions théâtrales locales.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Etablir une permanence au niveau culturel.

Hypothèse 1: Viser, au plan local, une représentation des intervenants culturels dans les comités de loisirs existants afin de promouvoir les activités culturelles.

Hypothèse 2: Etudier la possibilité de l'engagement d'un animateur à temps plein pour chaque secteur ou pour les quatre secteurs.

Hypothèse 3: Donner des services techniques aux groupes culturels existants.

Hypothèse 4: Aider les groupes nouveaux à se structurer.

### Objectif visé

Assurer une coordination des activités culturelles.

Hypothèse 1: Structurer ou consolider les regroupements régionaux par discipline: artisanat, lettres, chanson, théâtre, danse, etc.

Hypothèse 2: Etablir des structures de concertation sectorielles pour le développement culturel.

Hypothèse 3: Susciter des initiatives collectives pour l'approvisionnement en matières premières, etc.

Hypothèse 4: Assurer un échange d'informations entre les comités de secteur afin d'animer les comités et de les tenir au courant des démarches entreprises ailleurs en région.

### Objectif visé

Trouver des locaux et de l'équipement pour les activités culturelles.

Hypothèse 1: Sensibiliser les structures municipales aux besoins des groupes culturels en terme de locaux et d'équipements.

Hypothèse 2: Inciter les structures locales à conclure des ententes avec la Commission scolaire pour l'utilisation des locaux scolaires.

Hypothèse 3: Doter chaque secteur d'une salle polyvalente permanente de spectacle et d'exposition (réseau régional).

Hypothèse 4: Doter le Témiscamingue d'une salle de spectacle adéquatement aménagée pour recevoir les spectacles en tournée dans les autres grands centres de la région.

Hypothèse 5: Doter le Témiscamingue d'une salle d'exposition permanente.

Hypothèse 6: Rendre les ressources existantes plus accessibles (centre culturel, matériel scolaire, ...).

#### Objectif visé

Diversifier les sources de financement pour les activités culturelles.

Hypothèse 1: Diffuser l'information sur les programmes gouvernementaux d'assistance financière et y inscrire un plus grand nombre de projets.

Hypothèse 2: Recourir à l'autofinancement pour le fonctionnement des activités (cotisation, frais d'admission, ...).

Hypothèse 3: Réinvestir dans les activités culturelles les profits réalisés à partir des autres activités (ex.: fêtes populaires, spectacles, ...).

#### Objectif visé

Répondre aux besoins de formation déjà exprimés et à ceux qui le seront plus tard.

Hypothèse 1: Sensibiliser les divers organismes régionaux à la formule des ateliers ouverts.

Hypothèse 2: Donner une formation de base dans les domaines suivants:

- Artisanat et arts plastiques
- Technique de documentation
- Activités littéraires
- Promotion
- Organisation / administration.

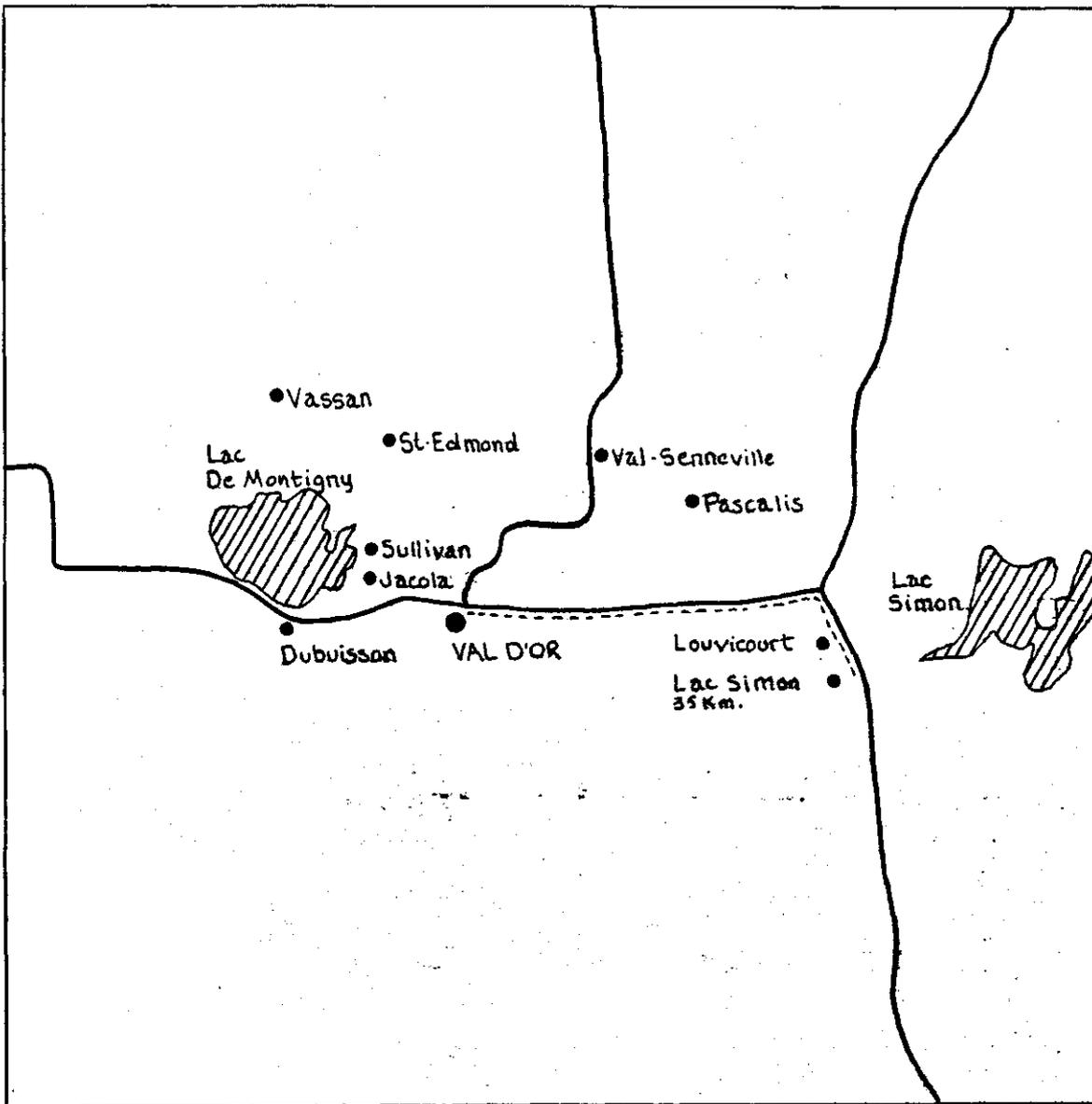
#### Objectif visé

Développer les activités de diffusion.

Hypothèse 1: Intégrer chaque secteur du Témiscamingue dans un réseau régional de spectacles.

Hypothèse 2: Intégrer chaque secteur du Témiscamingue dans un réseau régional d'expositions itinérantes.

- Hypothèse 3: Intégrer une ou des villes du Témiscamingue dans le réseau de spectacles des principales villes de la région.
- Hypothèse 4: Sensibiliser la population aux richesses historiques et patrimoniales de sa région.
- Hypothèse 5: Diffuser les publications et documents audiovisuels produits par les sociétés d'histoire.
- Hypothèse 6: Présenter des projets d'aide à la programmation pour les salles de spectacles de la région.



VAL D'OR

## SECTEUR VAL D'OR

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Particularités socio-économiques

Le secteur Val d'Or est formé de la ville du même nom et de localités périphériques telles Dubuisson, Jacola, Lac Simon, Louvicourt, Pascalis, St-Edmond, Sullivan, Val Senneville, Vassan. Certaines de ces agglomérations sont assez éloignées de Val d'Or, mais règle générale, leur population fréquente Val d'Or pour les services commerciaux et gouvernementaux. Le secteur est peuplé d'environ 24,000 habitants et l'activité économique gravite autour des industries minières et forestières. D'autres entreprises de service contribuent aussi à l'essor de ce secteur (commerce, transport, construction, ...).

#### Structures de coordination

Les petites localités ont presque toutes un comité de loisir, lequel s'occupe principalement d'activités sportives. Du côté culturel, le Service de l'éducation aux adultes joue un rôle important, tout comme le mouvement des Cercles de fermière. Une de ces localités, Vassan, est membre de la Bibliothèque centrale de prêt et une localité voisine, Val Senneville, a aussi une petite bibliothèque municipale. D'autre part, des comités organisateurs oeuvrent au niveau des fêtes populaires.

A Val d'Or, pivot du secteur, se trouve la majeure partie des équipements culturels. Un service de loisir municipal coordonne plusieurs des activités culturelles qui s'y découlent. Plusieurs organismes locaux à but non lucratif oeuvrent activement dans le secteur comme le Comité des expositions artistiques de Val d'Or, la Société d'histoire de la Vallée de l'Or, la Corporation du Village minier de Bourlamaque, les Artisans d'Or, etc. Une entreprise privée, l'Hôtel du Peuple, joue aussi un rôle actif comme structure d'animation culturelle.

Finalement, des organismes régionaux de services ont leur siège social à Val d'Or. Il s'agit du Conservatoire de musique, du Conseil régional des loisirs et du Bureau régional de Radio-Québec. Mentionnons également la présence d'un bureau du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois.

#### Ressources en place

Les petites localités utilisent surtout des locaux communautaires ou scolaires pour la tenue des activités culturelles et la diffusion des biens culturels (bibliothèque municipale). On y dispose de quelques

équipement, lesquels appartiennent à des groupes comme le Cercle des fermières. Les ressources matérielles sont donc très limitées. Les ressources humaines en matière culturelle ne semblent pas plus nombreuses si on se réfère à la faible variété d'activités culturelles offertes.

A Val d'Or, on dispose d'un centre culturel qui abrite la bibliothèque municipale, la salle d'exposition, un théâtre de poche et une grande salle (soirées sociales, etc.). L'école polyvalente Le Carrefour est dotée d'une salle de spectacle d'une capacité de 798 places. La ville s'étant impliquée financièrement dans la construction de cette salle, elle en assume aussi la gérance en dehors des heures d'utilisation scolaire en vertu d'une entente conclue avec la Commission scolaire La Vérendrye. Les ateliers culturels sont localisés au "Patelin", une ancienne école cédée à la ville par la Commission scolaire. Chaque saison, une dizaine d'ateliers culturels sont offerts aux enfants. Quant aux cours d'éducation populaire, ils sont donnés dans les locaux appartenant à la Commission scolaire.

La Corporation du Village minier de Bourlamaque termine présentement l'aménagement d'une maison d'accueil et d'information, alors que la Société d'histoire est installée dans des locaux situés au Centre d'études universitaires. Des groupes de loisirs (Club d'argile, Les Barbouilleurs, Le P'tit bonheur) organisent des ateliers pour les adultes avec l'assistance financière et la collaboration technique du Service des loisirs (locaux, ...). Des groupes privés (Hôtel du Peuple, écoles de danse, ...) administrent aussi des locaux servant d'ateliers de pratique et de lieux de diffusion culturelle (spectacles, ...).

Finalement, toujours parmi les ressources matérielles, nous retrouvons deux commerces à vocation culturelle, soit la Librairie Leméac et la Boutique des arts (magasin de fournitures en arts).

Au point de vue des ressources humaines, mentionnons tout d'abord que le Service des loisirs compte parmi ses effectifs une animatrice culturelle contractuelle à plein temps, de septembre à mai; une bibliothécaire à temps plein et du personnel technique. Le Comité des expositions retient les services d'un directeur permanent. De plus, divers intervenants (professeurs, animateurs d'activités, ...) sont engagés périodiquement dans le cadre d'ateliers socio-culturels, de cours à l'éducation populaire et de cours en studio privé (danse, ...). Finalement, grâce à des projets de création d'emploi (Canada au travail, OSE-ARTS, ...), on assiste depuis peu à l'embauche de plusieurs travailleurs culturels dans les domaines du patrimoine, de l'artisanat, de la danse, de l'animation et des expositions itinérantes.

Les ressources financières, à Val d'Or du moins, proviennent d'octrois municipaux et gouvernementaux (soutien au fonctionnement, à des ateliers, à la programmation, ...). Une partie des fonds sont recueillis par de l'autofinancement (vente de billets, ...). Dans les petites localités,

les activités culturelles sont autofinancées dans une large mesure, l'aide municipale étant presque inexistante sauf dans le cas des bibliothèques municipales.

### Activités pratiquées

Les activités de formation et d'expression en artisanat et en danse sont répandues dans tout le secteur. Cependant, c'est à Val d'Or qu'on trouve la plus grande variété de disciplines offertes: arts plastiques et artisanat, danse, musique, théâtre, ... Ces cours sont surtout destinés aux enfants par le biais des ateliers socio-culturels municipaux subventionnés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Le Service de l'éducation aux adultes et l'Université (certificat en arts plastiques) desservent les adultes. De plus, des groupes à but non lucratif et des organismes privés offrent aussi des activités de cours (ex: La Boutique des arts, ...).

En musique, une institution culturelle à vocation régionale (Conservatoire de musique) dispense des cours à une clientèle composée majoritairement de jeunes les préparant éventuellement à une carrière musicale. L'accès au Conservatoire est gratuit pour les élèves.

Les activités de diffusion sont nombreuses, Val d'Or accueillant les spectacles provenant du réseau national, les expositions itinérantes et locales. La bibliothèque municipale est aussi un lieu très fréquenté par les jeunes et les adultes de tout le secteur. Finalement, la Société d'histoire met à la disposition de la population des documents sonores, visuels et écrits relatant les origines et le développement de la région et des localités environnantes.

## BESOINS EXPRIMES

### Ressources requises

Plusieurs intervenants consultés déplorent un manque de locaux pour la pratique des activités culturelles. On réfère surtout à des ateliers communautaires équipés convenablement (arts plastiques, danse, musique, lettres), qui seraient à la fois un lieu de création artistique et de rencontre.

Il semble qu'il y ait aussi des besoins en terme d'approvisionnement en matières premières; le rapport qualité/prix préoccupe plusieurs intervenants, surtout dans le domaine de l'artisanat et des arts plastiques.

Finalement, les créateurs souhaiteraient recevoir une assistance financière directe, sous forme de bourse ou de subvention, afin de se perfectionner à l'extérieur ou d'approfondir leur recherche artistique.

### Activités demandées

Au point de vue de la formation, presque toutes les personnes consultées aimeraient avoir accès à des stages de perfectionnement dans leur discipline respective. Chez les uns, ce serait des cours en folklore; chez les autres, une sensibilisation à la classification et à la conservation des archives, ... En arts plastiques on n'identifie pas une technique spécifique, mais on éprouve le besoin d'aller plus en profondeur dans les activités de cours, et la formule d'un stage intensif de création en attire plusieurs. On demande aussi, dans le domaine des arts plastiques toujours, une amélioration des cours dispensés par le Service de l'éducation aux adultes.

En ce qui concerne la diffusion, il apparaît impérieux, de l'avis des répondants, de favoriser l'organisation de tournées régionales et même de circuits à l'extérieur de la région. On souligne ce besoin au chapitre des expositions, des spectacles (danse, musique) et des lettres (rencontres entre les auteurs et les lecteurs, ...). Dans un autre ordre d'idées, on sent aussi le besoin d'avoir des points de ventes au public pour la production locale (artisanat, lettres, ...). Naturellement, on désire une meilleure promotion de l'activité et de la production culturelle locale.

### Autres besoins

Quelques personnes rencontrées désireraient s'associer à un groupement d'artistes afin de poursuivre leur formation et d'échanger régulièrement avec d'autres créateurs.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Objectif visé

Assurer une meilleure représentation du secteur culturel à l'intérieur des municipalités.

- Hypothèse 1: Mettre sur pied un comité de secteur représentatif des petites localités et des organismes oeuvrant à Val d'Or, lequel se réunira au moins deux fois par année pour échanger sur les activités culturelles du secteur.
- Hypothèse 2: Former un comité culturel autonome qui veillera à ce que des services culturels soient accessibles dans leur milieu (bibliothèque, cours, ...) et, si possible, relier cette structure au comité de loisirs existant.
- Hypothèse 3: Créer une commission culturelle ayant le mandat d'orienter et d'administrer le développement culturel dans la municipalité.

### Objectif visé

Obtenir de meilleures conditions pour la pratique des activités culturelles dans le secteur.

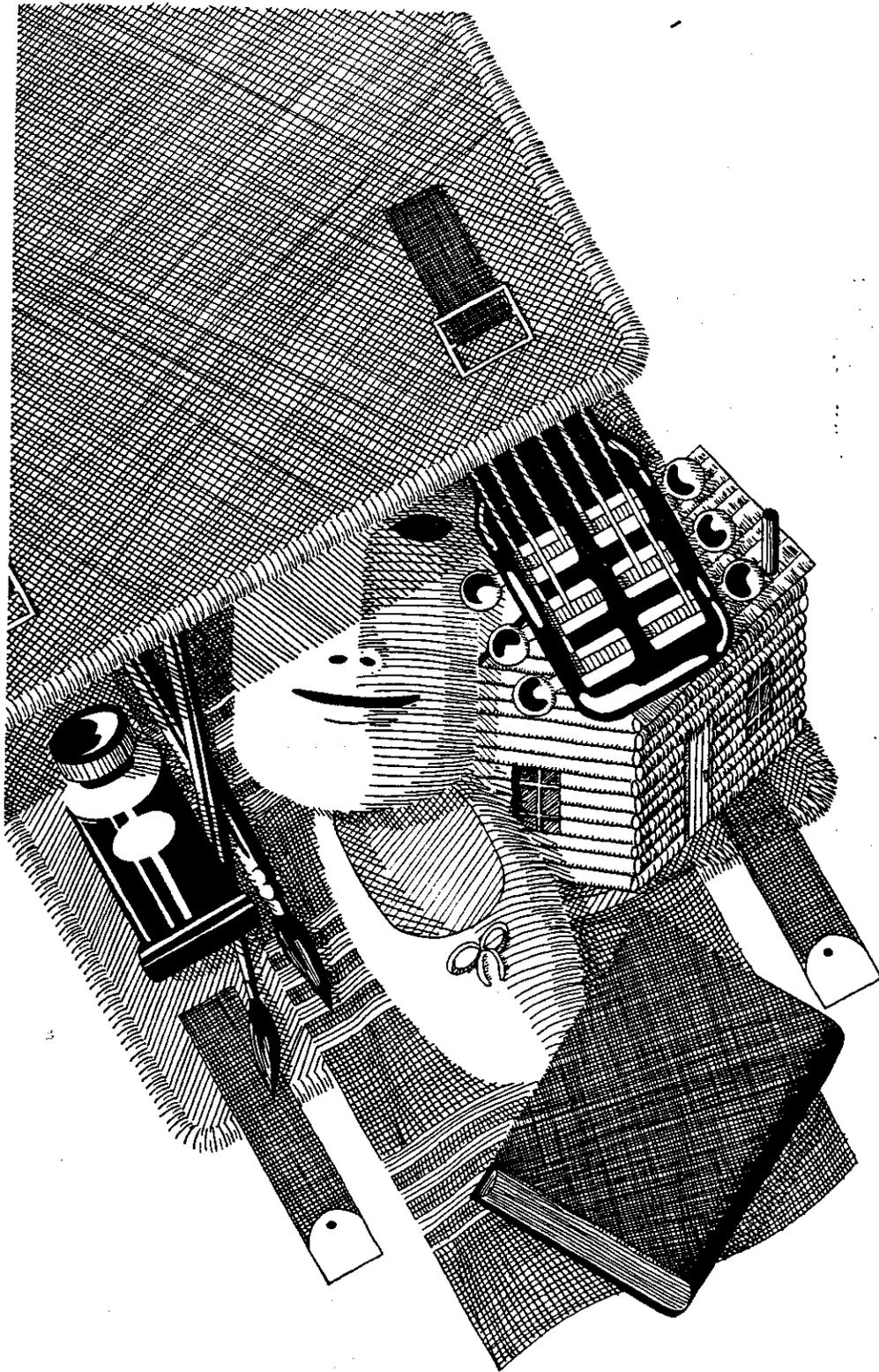
- Hypothèse 1: Informer et sensibiliser les structures locales et scolaires aux besoins des groupes culturels en matière de locaux et de matériel.
- Hypothèse 2: Obtenir plus de personnel permanent dans le secteur (concertation intermunicipale) pour la mise sur pied d'activités culturelles d'expression (cours) et de diffusion (spectacles, ...).
- Hypothèse 3: Equiper adéquatement les locaux déjà consacrés aux activités culturelles (ex: salle de spectacles, ateliers, ...) et s'adjoindre un personnel de base pour assurer une bonne utilisation du matériel spécialisé.

### Objectif visé

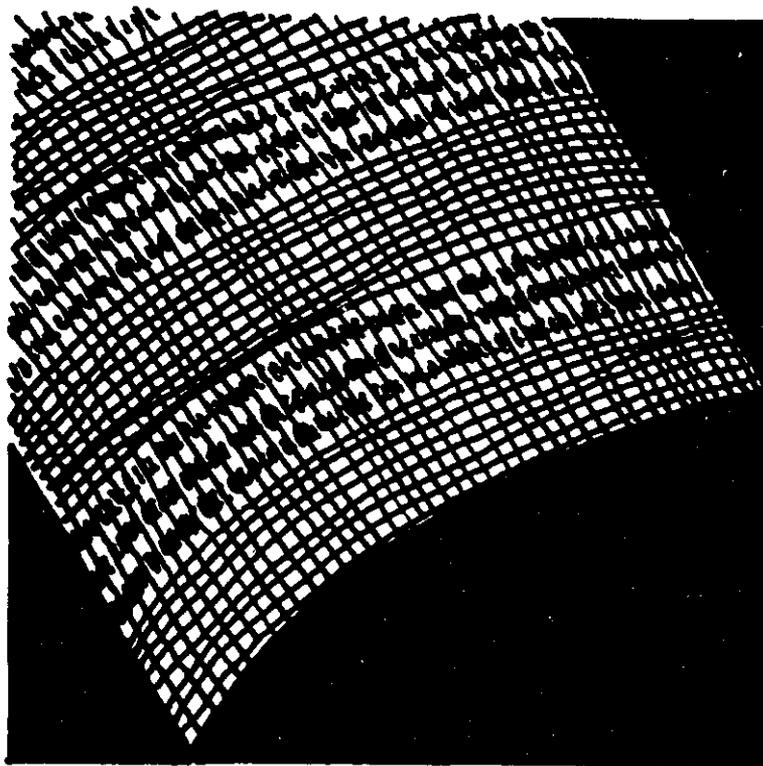
Répondre aux besoins des groupes culturels en matière de formation et de diffusion de l'activité culturelle.

- Hypothèse 1: Regrouper les intervenants de disciplines sur une base locale et régionale (échanges d'information et actions communes pour des stages et des tournées).

- Hypothèse 2: Faire connaître les organismes de regroupement existants, comme l'Association des centres d'expositions, le Regroupement des organisateurs de salles de spectacle, etc.
- Hypothèse 3: Soutenir et développer les projets régionaux dans le domaine culturel (festivals, expositions itinérantes, tournées, ...).
- Hypothèse 4: Diffuser le vécu culturel local et régional par l'envoi de communiqués aux médias d'information.
- Hypothèse 5: Amener les médias à accorder une place plus grande à l'information culturelle et à présenter, sur une base régulière, des chroniques culturelles à contenu local ou régional.



LES DISCIPLINES



ARTISANAT

# ARTISANAT

## DESCRIPTION DE LA SITUATION

La discipline artisanat recouvre trois dimensions: la production, la formation et la commercialisation. La première concerne la création et la confection du produit; la seconde réfère au perfectionnement et à l'apprentissage de nouvelles techniques; la troisième se rapporte à la diffusion du produit et à sa mise en marché. Les intervenants régionaux en métiers d'art sont présents dans ces trois domaines et une grande activité règne dans cette discipline.

### Les intervenants dans le domaine de la production

L'artisanat de métier est né de l'artisanat d'autosuffisance. En effet, plusieurs groupes comme le Cercle des fermières et l'AFEAS sont à l'origine de la production artisanale dans notre région. Cette production était de type traditionnel, et des objets utilitaires étaient surtout fabriqués: nappes, tapis, vêtements, couvertures, ... Ces groupes, actifs en milieu rural et en milieu urbain, ont permis à un bon nombre de femmes d'apprendre les rudiments de l'artisanat.

Cependant, cette discipline a connu un clivage et on retrouve aujourd'hui deux types d'artisans: les artisans de loisir qui produisent en petite quantité et pour leurs besoins personnels et les artisans de métier qui cherchent à tirer leur revenu principal de la pratique de leur art. Les types de produits se sont diversifiés, suite à la venue d'artisans en région et aux cours de formation donnés dans le milieu scolaire, spécialement au niveau collégial. Des techniques nouvelles ont donc été introduites progressivement, comme la sculpture sur pierre, la poterie, le batik, l'ébénisterie, le tissage haute-lisse, etc. Les techniques traditionnelles restent encore en demande, mais certains artisans ont tenté d'en varier la présentation, créant ainsi des produits nouveaux.

On retrouve environ une cinquantaine d'artisans qui s'identifient davantage à l'artisanat de métier qu'à l'artisanat de loisir. La majorité des artisans intervient seule, d'autres sont regroupés en petites industries ou en atelier de travail. Cela leur permet d'échanger, d'acquérir du matériel plus coûteux et finalement, d'avoir un lieu de travail autre que le domicile.

D'autre part, l'artisanat indien s'est développé commercialement au cours des dix dernières années dans les principaux villages algonquins de la région (Winneway, Notre-Dame-du-Nord, Pikogan, Lac Simon, ...). De plus, sous l'instigation du Grand Conseil des Cris, la production et la diffusion de l'artisanat des indiens cris se sont aussi grandement répandues.

### Les intervenants dans le domaine de la formation

L'initiation à l'artisanat se poursuit aujourd'hui par de nombreux groupes: Cercle des fermières, ateliers socio-culturels en milieu municipal, organismes sans but lucratif, Service de l'éducation aux adultes (éducation populaire), ...

On peut constater que la pratique de l'artisanat connaît un rayonnement très grand dans la région et que beaucoup de personnes s'intéressent aux métiers d'art: tissage, poterie, macramé, tapisserie, ...

Cependant, les activités de perfectionnement ne sont pas tellement nombreuses, quoique des intervenants de plus en plus nombreux tentent d'organiser des cours de formation dans les techniques les plus en demande. Habituellement, les stages de perfectionnement s'adressent davantage à une clientèle régionale, alors que les cours d'initiation se donnent sur une base locale. Il convient aussi de souligner que plusieurs artisans, à l'affût de techniques nouvelles et d'une formation complémentaire, suivent des stages donnés à l'extérieur de la région.

La mise en place d'une association régionale d'artisans, la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue, a amené une concertation grande des artisans et une identification plus précise des besoins de formation en ce domaine. La Corporation a déjà mis sur pied plusieurs stages régionaux et elle prévoit maintenir l'offre de telles activités de perfectionnement au cours des prochaines années. Le milieu scolaire offre quelques stages de formation, soit dans le cadre des cours réguliers (DEC en arts plastiques), soit par le biais du Service de l'éducation aux adultes (Artspérience). Finalement, la Guilde d'art et d'artisanat a organisé dans le passé quelques stages régionaux et les divers organismes locaux d'artisanat offrent à leurs membres des cours assez spécialisés, selon les besoins de leur clientèle.

### Les intervenants dans le domaine de la commercialisation

Traditionnellement, la diffusion des produits artisanaux se faisait dans le cadre des expositions annuelles des groupes d'artisans et des expositions commerciales régionales. Récemment, on a aussi vu des stands d'artisans apparaître sur les sites de fêtes populaires.

La mise sur pied d'un réseau régional de salles d'exposition a permis une diffusion des produits. Une exposition annuelle fort populaire, le Bazar artisanal, a également donné aux artisans un excellent point de vente pour leur production, dans les semaines précédant les fêtes de Noël et du Jour de l'an. Quelques artisans de la région écoulent aussi une partie de leur production au Salon des métiers d'art du Québec à Montréal. Diverses boutiques d'artisanat ont vu le jour, certaines réussissant à fonctionner sur une base plus ou moins rentable et les autres fermant après une année ou deux de fonctionnement. De plus, quelques boutiques de variétés consacrent un certain espace

d'étalage aux produits des artisans locaux. Nombreux sont les artisans qui vendent à domicile ou sur commande; cependant, le volume de ventes reste peu volumineux, puisqu'il s'agit de recevoir un client de temps en temps.

Somme toute, la diffusion des produits et leur mise en marché laisse à désirer, tant du point de vue du consommateur que du producteur.

### Concertation régionale

Les artisans de métier peuvent établir des liens entre eux grâce à un organisme de regroupement qui leur appartient: la Corporation des métiers d'art. A titre de membres, ils reçoivent des informations pertinentes sur les concours, les programmes et le perfectionnement.

Cet organisme joue évidemment un rôle de première importance au niveau de la concertation régionale. En effet, tous les intervenants intéressés à cette discipline y ont leur place puisque la Corporation s'adresse également aux apprentis artisans qui pratiquent leur discipline avec assiduité. Actuellement, la Corporation cherche à améliorer les possibilités de formation et à développer la commercialisation de la production en diversifiant les points de vente et en créant sa propre boutique de produits de métiers d'art.

D'autre part, le Cercle des fermières demeure un organisme de regroupement très présent dans le milieu rural et urbain. Des expositions annuelles et des stages de formation permettent aux membres de se rencontrer et d'échanger sur leurs besoins respectifs.

Finalement, quelques coopératives d'artisans opèrent sur une base régionale ou de secteur, dans un but d'acquisition de matières premières et d'écoulement des produits.

## BESOINS EXPRIMES

### Besoin de développer la production

Accès à du matériel de qualité et à des locaux de pratique bien équipés.

### Besoin de formation et de perfectionnement

Possibilité de poursuivre l'apprentissage des techniques déjà pratiquées et d'en apprendre de nouvelles.

### Besoin d'améliorer la commercialisation

Meilleure connaissance du marché et de la demande en terme de produits d'artisanat.

### Besoin de diffusion

Accès à des points de vente localisés dans les lieux commerciaux et répartis sur l'ensemble du territoire.

### Besoin de promotion

Aide à la mise en marché et à la présentation de produits régionaux d'artisanat.

### Besoin de coordination

Support à la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses activités de regroupement et de promotion des artisans régionaux.

## HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT

### Besoin de développer la production

Accès à du matériel de qualité et à des locaux de pratique bien équipés.

- Hypothèse 1: Encourager les services municipaux de loisirs à répondre aux besoins de leur clientèle en organisant des ateliers socio-culturels pour la pratique de l'artisanat de loisir (locaux de pratique et personnes-ressources pour les cours d'initiation).
- Hypothèse 2: Stimuler les artisans de métier à se regrouper en petites entreprises ou en ateliers de travail afin de se doter d'équipements adéquats, de s'offrir de meilleures conditions de travail et de mieux organiser la production et la diffusion de leurs produits.
- Hypothèse 3: Promouvoir l'achat collectif de matières premières en suggérant aux artisans de se concerter pour identifier leurs besoins et utiliser les services qui sont à leur portée (magasins coopératifs, boutiques d'artisanat, Corporation des métiers d'art, ...).

### Besoin de formation et de perfectionnement

Possibilité de poursuivre l'apprentissage des techniques déjà pratiquées et d'en apprendre de nouvelles.

- Hypothèse 1: Informer les institutions scolaires (Service de l'éducation aux adultes, Collège, Commission de formation professionnelle, ...) des besoins de formation et de perfectionnement des diverses clientèles (professeurs à l'éducation populaire, artisans, ...) et collaborer avec elles pour une bonne coordination des activités offertes.
- Hypothèse 2: Evaluer et maintenir l'organisation des stages intensifs de formation offerts dans le cadre d'Artspérience.
- Hypothèse 3: Organiser des stages intensifs de fin de semaine pour combler les besoins de formation et de perfectionnement qui n'auraient pas été satisfaits.

### Besoin d'améliorer la commercialisation

Meilleure connaissance du marché et de la demande en terme de produits d'artisanat.

- Hypothèse 1: Identifier les besoins des clientèles régionales en matière de produits de métier d'art.
- Hypothèse 2: Sensibiliser les artisans aux demandes des clientèles éventuelles et, s'il y a lieu, les conseiller dans l'offre de nouveaux produits.

### Besoin de diffusion

Accès à des points de vente localisés dans les lieux commerciaux et répartis sur l'ensemble du territoire.

- Hypothèse 1: Inventorier les boutiques d'artisanat et les autres commerces qui sont intéressés à diffuser les produits des artisans de la région.
- Hypothèse 2: Compléter le circuit de boutiques en sensibilisant les commerçants à ce marché ou en créant de nouvelles boutiques (coopératives, ...).
- Hypothèse 3: Informer les artisans de l'existence de ces boutiques et de leurs besoins ou exigences (type de produits, quantités, ...) en matière de distribution des produits de métiers d'art.
- Hypothèse 4: Sensibiliser les artisans à maintenir leur production et à la diffuser sur une base régulière en recourant à des circuits nouveaux (commerces locaux, ...).

### Besoin de promotion

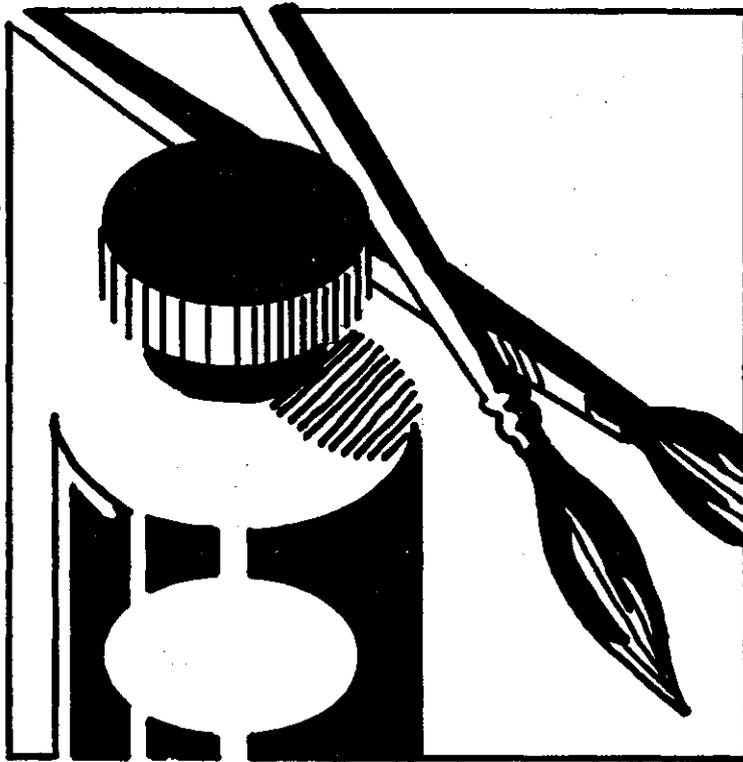
Aide à la mise en marché et à la présentation de produits régionaux d'artisanat.

- Hypothèse 1: Maintenir et consolider un Salon régional des artisans pendant la période précédant les fêtes de Noël et du Jour de l'An.
- Hypothèse 2: Sensibiliser les artisans à organiser localement des minis salons de métiers d'art.
- Hypothèse 3: Réaliser des capsules publicitaires pour faire connaître les produits régionaux dans le cadre d'une campagne de promotion.
- Hypothèse 4: Produire chaque année quelques émissions télévisées portant sur les artisans régionaux et les événements importants (stages, expositions, ...) et diffuser cette information dans les journaux à l'aide de communiqués et de photographies.

### Besoin de coordination

Support à la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses activités de regroupement et de promotion des artisans régionaux.

- Hypothèse 1: Recommander au ministère des Affaires culturelles d'octroyer une subvention statutaire annuelle à la Corporation, lui aidant ainsi à maintenir les services d'un personnel de base, à subvenir à ses frais de fonctionnement et à organiser des activités spéciales.
- Hypothèse 2: Inciter les apprentis artisans et les artisans professionnels à soutenir financièrement leur Corporation des métiers d'art.
- Hypothèse 3: Consolider les structures de la Corporation des métiers d'art, en réponse aux besoins exprimés par les artisans en terme de production, de formation, de commercialisation, de diffusion, de promotion.



ARTS PLASTIQUES

# ARTS PLASTIQUES

## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Les intervenants

Depuis de nombreuses années, on offre dans le milieu scolaire, et plus particulièrement au secondaire, des cours en arts plastiques. De même, le Collège du Nord-Ouest, depuis environ dix ans, a un Département d'arts plastiques. Finalement, le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois dispense un certificat en arts plastiques et projette d'offrir le Baccalauréat en région.

Dans le milieu des adultes, la pratique des arts plastiques est assez répandue, certaines techniques demeurant évidemment plus populaires. Ce sont des groupes sans but lucratif qui ont pris en charge l'organisation de cours il y a de cela de nombreuses années. Le dessin, la peinture, l'aquarelle, la sculpture sur bois ont été les premières techniques enseignées et pratiquées. Cependant, avec la venue de nouvelles ressources humaines en arts plastiques (professeurs du Collège, ...), des techniques comme la gravure, la sérigraphie, le batik, la sculpture sur pierre, ... se sont gagnées de nombreux adeptes.

Aujourd'hui, plusieurs regroupements de personnes pratiquant les arts plastiques comme loisir fonctionnent dans les principales villes de la région. Des ateliers d'initiation sont également en place pour les jeunes qui aiment cette forme d'expression et qui désirent s'y adonner en dehors du cadre scolaire.

De plus, de nombreux adeptes des arts plastiques se sont signalés par la qualité et l'assiduité de leur travail, constituant un bassin appréciable d'artistes aspirant à une reconnaissance comme professionnels ou semi-professionnels. Ces personnes exposent régulièrement leur production et poursuivent leur perfectionnement grâce à des stages et à une intensification de leur travail. Quelques unes sont même retournées aux études afin de compléter leur formation de base en arts.

Il va sans dire que les efforts déployés par les groupes sans but lucratif (Gilde d'art, Les Barbouilleurs, Club Artistat, Ombres et lumières, ...) conjugués à ceux des institutions supérieures d'enseignement, ont grandement contribué au développement des arts plastiques dans la région.

D'autre part, la création de centres d'exposition dans les principales villes de la région a permis une plus grande diffusion à cette discipline. Des expositions de nature variée circulent en région, les unes provenant des musées privés et nationaux du Québec, les autres de groupes ou d'artistes en provenance de la région et des autres villes du Québec et de l'Ontario.

Le réseau de salles d'exposition comporte actuellement quatre (4) centres accrédités, subventionnés par le ministère des Affaires culturelles. Ils sont localisés à Amos, Malartic, Rouyn et Val d'Or; une autre salle fonctionne à La Sarre, et tous ces comités entretiennent des liens étroits par le biais de l'Association régionale des musées et des centres d'exposition. Une autre salle devrait voir le jour prochainement au Témiscamingue.

#### La concertation régionale

Aucun regroupement formel de tous les intervenants en arts plastiques n'existe en région. Plusieurs artistes se sont joints à la Corporation des métiers d'art, laquelle diffuse également de l'information sur cette discipline.

Les artistes semi-professionnels échangent ensemble à l'occasion d'expositions de groupes et d'expositions individuelles, mais généralement, ils oeuvrent de façon plutôt individualiste, ne s'intéressant pas tous aux mêmes techniques et poursuivant des plans de carrière différents.

Le Centre d'études universitaires semble cependant vouloir intervenir en matière de concertation régionale, dans le but d'assurer la viabilité d'un Baccalauréat en arts plastiques. A cet effet, le Collège et le CEUOQ se sont donnés la main pour faciliter l'organisation d'une visite des musées et galeries d'art de Montréal. D'autres initiatives du même genre se dessinent à l'horizon.

Finalement, les centres d'exposition concertent leurs actions au sein de leur association et sont aussi membres de la Société des musées du Québec.

## BESOINS EXPRIMÉS

### Besoin de locaux et de matériel

Ateliers de travail et de cours bien équipés à vocation multidisciplinaire.

### Besoin de formation et de perfectionnement

Accès à des cours complémentaires de base et à du perfectionnement dans des techniques spécifiques.

### Besoin de regroupement et d'échanges

Possibilité pour les individus pratiquant une même discipline de se rencontrer, afin d'obtenir du perfectionnement et d'échanger sur leurs besoins respectifs (tournées, ...).

### Besoin de diffusion

Accès à des salles d'exposition en région et à l'extérieur de la région et aide à la tournée (frais de déplacement et de séjour).

### Besoin de promotion

Amélioration de la connaissance qu'a le public des arts plastiques et augmentation du taux de fréquentation des salles d'exposition.

## HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT

### Besoin de locaux et de matériel

Ateliers de travail et de cours bien équipés à vocation multidisciplinaire.

Hypothèse 1: Encourager les services municipaux de loisirs à répondre aux besoins de leur clientèle en organisant des ateliers socio-culturels pour la pratique des arts plastiques (ateliers multidisciplinaires équipés et accessibles pour la pratique individuelle et les cours de groupe).

Hypothèse 2: Faciliter l'accès à du matériel d'arts plastiques de qualité (peinture, pinceaux, canevas, papier, ...) en faisant pression sur les commerces en place ou en encourageant la création de boutiques d'art là où il n'y en a pas.

Hypothèse 3: Diffuser une liste des fournisseurs de matériel d'arts plastiques et inciter les personnes intéressées à effectuer des commandes en groupe.

### Besoin de formation et de perfectionnement

Accès à des cours complémentaires de base et à du perfectionnement dans des techniques spécifiques.

Hypothèse 1: Informer les institutions d'enseignement supérieur (Collège, CEUOQ) du désir des clientèles d'accéder à des ateliers de pratique équipés et de se voir offrir des cours dans leur milieu (ex: cours du Certificat en arts plastiques à Amos).

Hypothèse 2: Evaluer et maintenir l'organisation des stages intensifs de formation offerts dans le cadre d'Artspérience.

Hypothèse 3: Organiser des stages intensifs de fin de semaine pour combler les autres besoins de formation et de perfectionnement qui n'auraient pas été satisfaits.

### Besoin de regroupement et d'échanges

Possibilité pour les individus pratiquant une même discipline de se rencontrer, afin d'obtenir du perfectionnement et d'échanger sur leurs besoins respectifs (tournées, ...).

- Hypothèse 1: Tenir une rencontre régionale des intervenants en arts plastiques pour discuter de regroupements possibles en diverses techniques (Conseil de la peinture, ...).
- Hypothèse 2: Publier quelques fois par année un feuillet de nouvelles portant plus spécialement sur les arts plastiques: formation, activités des groupes, expositions.

### Besoin de diffusion

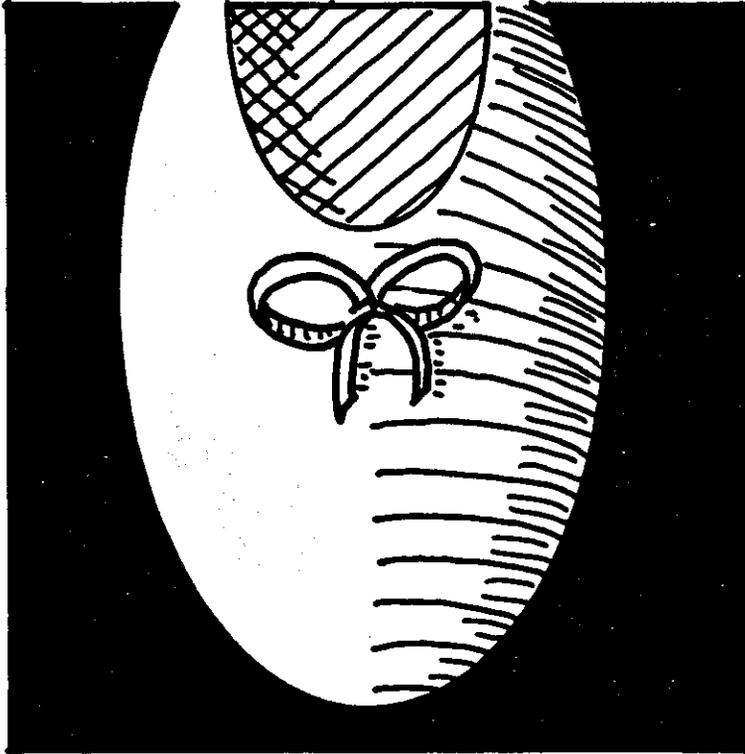
Accès à des salles d'exposition en région et à l'extérieur de la région et aide à la tournée (frais de déplacement et de séjour).

- Hypothèse 1: Préparer et diffuser une liste des centres d'expositions dans les régions du Québec et de l'Ontario (conditions d'admissibilité, etc.).
- Hypothèse 2: Maintenir le Programme d'aide à la création artistique et à la diffusion du patrimoine culturel et organiser chaque année une tournée régionale en arts visuels.
- Hypothèse 3: Diffuser à l'extérieur de la région les oeuvres de nos artistes par le biais d'une exposition itinérante de groupe et de reproductions d'oeuvres d'art (affiches, cartes, ...)
- Hypothèse 4: Aider les artistes de la région dans leurs demandes d'assistance financière pour l'organisation d'une exposition à l'extérieur de la région.

### Besoin de promotion

Amélioration de la connaissance qu'a le public des arts plastiques et augmentation du taux de fréquentation des salles d'exposition.

- Hypothèse 1: Préparer une capsule publicitaire régionale sur les centres d'expositions de la région en précisant les heures d'ouverture et les endroits à visiter.
- Hypothèse 2: Améliorer la publicité sur les expositions dans les médias (communiqués, photographies, ...).
- Hypothèse 3: Faire connaître nos artistes régionaux au public par divers moyens publicitaires (reproductions, vignettes télévisées, ...).
- Hypothèse 4: Faire connaître nos artistes régionaux au milieu des affaires afin de stimuler la vente de leurs oeuvres à des fins décoratives ou protocolaires (cadeaux, objets promotionnels, cartes de souhaits, ...).



DANSE

# DANSE

## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Les intervenants

Quelques écoles de danse privées (8) oeuvrent dans la région. La formation donnée relève surtout de l'initiation (danse sociale, jazz, folklore et ballet classique). Ces écoles privées fonctionnent sans subvention et tirent leurs revenus des frais de cours, lesquels sont payés par les étudiants inscrits.

Aucune école n'a, à notre connaissance, de permis d'enseignement en danse du ministère de l'Éducation du Québec. Elles ont cependant, pour la plupart, une accréditation de la Fédération des loisirs-danse du Québec.

La clientèle des écoles se partage à peu près également entre les adultes et les enfants qui viennent surtout y chercher une formation de base en danse ou une participation à un loisir créateur.

La région compte aussi quatre (4) troupes de danse qui fonctionnent sur une base intermittente, à une exception près. Les troupes qui ont eu une certaine continuité dans leur action sont composées d'étudiants du secondaire, qui sous la direction d'un professeur pratiquent régulièrement et effectuent des petites tournées régionales.

Au niveau scolaire, quelques cours sont offerts au secondaire par les professeurs d'éducation physique, ce qu'on retrouve au niveau collégial.

Finalement, des comités de loisirs-danse sont présents un peu partout; au Témiscamingue, cette activité rencontre un grand succès.

### La concertation régionale

Celle-ci est peu développée, les intervenants en danse ne planifient pas ensemble leurs activités. Au contraire, le fonctionnement des écoles est plutôt individualiste, tant en terme de locaux que de cours et de productions.

Il en est de même pour les troupes de danse. Cependant, on peut mentionner une expérience régionale de stage en folklore parrainée par le Groupe inter-ethnique du Nord-Ouest québécois, il y a quatre ans environ, ainsi qu'un festival de la danse qui se tient annuellement au Témiscamingue.

Cependant, jusqu'à ce jour, les différents intervenants en danse ne se sont pas rencontrés sur une base formelle pour échanger sur leurs activités respectives et leurs objectifs de développement.

## BESOINS EXPRIMES

### Besoin d'information

Information plus régulière sur les activités en danse, tant en région qu'au plan provincial (intervenants aux ministères des Affaires culturelles et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Fédération loisirs-danse du Québec, ...).

### Besoin de concertation

Planification des activités pouvant répondre aux besoins communs des troupes et des écoles de danse: perfectionnement, tournées, etc.

### Besoin de formation

Accessibilité en région à des sessions intensives de perfectionnement à l'intention prioritairement des professeurs et deuxièmement, des élèves de niveau plus avancé. Le ballet-jazz, le folklore, le ballet classique devraient figurer aux programmes de perfectionnement.

### Besoin de diffusion

Etablissement d'un réseau régional de tournée pour les productions en danse, tant dans le milieu scolaire que dans les salles intermédiaires de spectacle de la région.

### Besoin d'assistance financière aux productions locales

Identification de sources d'aide pour la diffusion des productions locales sur le plan régional dans le but d'assumer principalement les frais de transport et de logement.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Besoin d'information

Information plus régulière sur les activités en danse, tant en région qu'au plan provincial (intervenants aux ministères des Affaires culturelles et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Fédération loisirs-danse du Québec, ...).

Hypothèse 1: Faire circuler par le biais du Conseil de la culture et de la représentante en danse un feuillet de nouvelles faisant le point sur les réalisations régionales en danse et sur les programmes de formation (stages, cours...) auxquels les professeurs de danse de la région pourraient participer.

Hypothèse 2: Revendiquer une consultation régionale de la part du Service de la danse du ministère des Affaires culturelles sur le développement de la danse en région.

Hypothèse 3: Inventorier et faire circuler les renseignements concernant les politiques de développement de la danse par les divers ministères (MEQ: permis d'enseignement, MAC: normes et critères, MLCP, etc.).

### Besoin de concertation

Planification des activités pouvant répondre aux besoins communs des troupes et des écoles de danse: perfectionnement, tournées, etc.

Hypothèse 1: Réaliser un inventaire des besoins de chaque école et identifier leurs objectifs de développement.

Hypothèse 2: Réunir les intervenants en danse lors d'un colloque régional ou d'un festival de la danse pour discuter des besoins et amorcer certaines actions.

Hypothèse 3: Evaluer la pertinence d'un regroupement régional en danse et en jeter les assises s'il y a lieu.

### Besoin de formation

Accessibilité en région à des sessions intensives de perfectionnement à l'intention prioritairement des professeurs et deuxièmement, des élèves de niveau plus avancé. Le ballet-jazz, le folklore, le ballet classique devraient figurer aux programmes de perfectionnement.

- Hypothèse 1: Intervenir auprès de la Fédération loisirs-danse pour qu'elle vienne tenir en région des stages de formation, conformément à sa politique de décentralisation.
- Hypothèse 2: Intervenir auprès du Service de la danse du ministère des Affaires culturelles pour réaliser des projets spéciaux (échanges de services professionnels) et obtenir un soutien aux projets régionaux de production.
- Hypothèse 3: Organiser un festival régional de la danse offrant des ateliers de formation en danse et en organisation de tournées. Ce festival permettrait également de présenter des productions locales et extérieures à la région (troupe invitée).
- Hypothèse 4: Evaluer les besoins spécifiques en terme de formation professionnelle en danse et sensibiliser le Collège du Nord-Ouest et le Centre d'études universitaires aux besoins de cette clientèle (certificat à temps partiel, D.E.C., ...).

#### Besoin de diffusion

Etablissement d'un réseau régional de tournée pour les productions en danse, tant dans le milieu scolaire que dans les salles intermédiaires de spectacle de la région.

- Hypothèse 1: Faire participer les intervenants en danse à une rencontre régionale (ex: Contact-régional) regroupant les responsables de salles de spectacle (scolaire/municipal) et les producteurs de spectacles.
- Hypothèse 2: Faire connaître, par le biais du Répertoire des organismes culturels, les groupes en danse qui désireraient présenter leurs productions dans toute la région.
- Hypothèse 3: Sensibiliser les structures d'accueil de la région (salles principales et intermédiaires) aux réalisations en danse et à la présentation de tournées de spectacles régionaux.

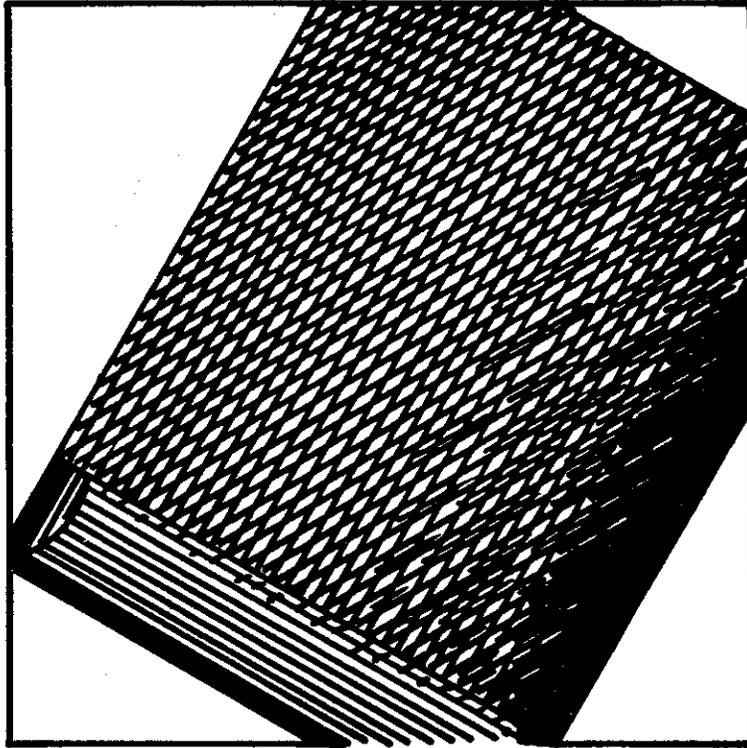
#### Besoin d'assistance financière aux productions locales

Identification de sources d'aide pour la diffusion des productions locales sur le plan régional dans le but d'assumer principalement les frais de transport et de logement.

- Hypothèse 1: Faire des démarches auprès des commissions scolaires pour qu'elles offrent les productions locales en spectacle moyennant un cachet minime couvrant le transport et l'hébergement des danseurs.

Hypothèse 2: Inciter les structures d'accueil de la région à insérer des productions de la région dans leur programmation et demander, s'il y a lieu, du soutien dans le cadre du Volet III d'accessibilité-scène (tournée).

Hypothèse 3: Revendiquer un assouplissement des normes et critères du Service de la danse du ministère des Affaires culturelles à l'égard des régions plus éloignées n'ayant pas accès aux mêmes ressources professionnelles que les grosses villes (subventions aux productions et aux projets spéciaux).



LETTRES

## LETTRES

### DESCRIPTION DE LA SITUATION

La discipline appelée "lettres", regroupe en fait deux aspects: l'écriture, comme mode d'expression, et la lecture comme mode de consommation culturelle.

#### Les intervenants au niveau de la production littéraire

Voyons d'abord quels intervenants agissent en région au point de vue de l'expression littéraire. En terme de formation, peu de groupes sont présents en région à part les institutions publiques d'enseignement, lesquelles dispensent une certaine préparation à l'écriture par l'entremise des cours de français. Le Service de l'éducation aux adultes intervient peu en ce domaine. Cependant, dans le cadre d'un programme estival intensif de formation de l'Éducation aux adultes du Collège du Nord-Ouest (Artspérience), on expérimentera en 1980 une session consacrée à l'écriture. D'autre part, comme la Société des écrivains du Québec n'a pas d'assises solides dans la région, elle ne s'implique pas tellement au chapitre de la formation des jeunes auteurs régionaux.

Au niveau de la création, on recense en Abitibi-Témiscamingue un certain nombre d'écrivains dont quelques-uns sont actifs au niveau national et voient leurs oeuvres éditées régulièrement. Cependant, la majorité des auteurs régionaux n'ont à leur actif que quelques oeuvres, lesquelles ont souvent une portée régionale (récits historiques, mémoires, ...). Elles ont été publiées à compte d'auteur et n'ont pas bénéficié d'une large diffusion.

Outre les individus créateurs, un organisme à but non lucratif oeuvre activement depuis plusieurs années pour développer et améliorer la production littéraire régionale; il s'agit du Comité du prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce comité s'intéresse aux auteurs dont les manuscrits n'ont pas été publiés et il veut favoriser la publication du plus grand nombre de manuscrits possible. Finalement, si on en vient à la diffusion de la littérature régionale, on compte plusieurs intervenants, dont un très actif: Les Cahiers du Département d'histoire et de géographie du Collège du Nord-Ouest. Cette équipe a réalisé cinq publications dont trois sont déjà épuisées. De nouveaux cahiers sont en préparation et verront le jour sous peu selon une nouvelle formule qui s'inspire davantage de la revue que du livre.

En plus de cette corporation à but non lucratif vouée à l'édition des auteurs régionaux, il y a la Foire du livre qui permet de faire connaître les publications d'auteurs régionaux et de promouvoir le livre en général. Les sociétés d'histoire se sont lancées dans la diffusion de recueils et de monographies qui visent à mettre en valeur l'histoire

et le patrimoine régional. Interviennent aussi les librairies qui sont invitées à présenter les publications régionales grâce à des étalages spéciaux. Notons que notre région n'a pas de maison d'édition et que les imprimeries ne réalisent qu'occasionnellement des publications régionales, soit à compte d'auteur ou pour des sociétés sans but lucratif.

### Les intervenants au niveau de la diffusion de la lecture

Deux réseaux, l'un public et l'autre privé, se chargent généralement de diffuser le livre. Depuis l'implantation, il y a quatre ans, de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue, près de la moitié des localités de moins de cinq mille habitants sont desservies par une bibliothèque municipale. Les villes plus peuplées offrent également un tel service à leur population.

D'autre part, les librairies permettent aussi la diffusion du livre au public. Nous comptons cinq librairies accréditées, réparties dans les principales villes de la région: Val d'Or, Amos, Rouyn, La Sarre et Ville-Marie. Le réseau privé est aussi composé de nombreux points de vente localisés dans les lieux commerciaux de plusieurs villes et petites localités. Ces lieux sont accessibles au public pendant la journée et en soirée; on y vend le livre populaire (ouvrages romancés) et le livre pratique (cuisine, bricolage, décoration, ...).

Au niveau de la promotion de la lecture, les intervenants restent sensiblement les mêmes et les comités de bibliothèque voient localement au fonctionnement et à l'animation de ces lieux de diffusion culturelle. La Bibliothèque centrale de prêt, en collaboration avec les bibliothèques municipales autonomes, organise annuellement une Semaine du livre et de la lecture pour sensibiliser la population à la pratique de cette activité, tout en l'informant de l'accès à la lecture qu'elle a dans son milieu. Quelques cercles littéraires fonctionnent périodiquement alors que la Fédération du loisir littéraire pourrait prochainement jouer un rôle plus actif par l'intermédiaire des comités de bibliothèque. La Foire du livre permet également de promouvoir la lecture en présentant sur une base annuelle les produits de plusieurs maisons d'édition.

### La concertation régionale

Malgré quelques tentatives de regroupement, les auteurs régionaux oeuvrent de façon plutôt individuelle. Il en est de même des groupes de diffusion du produit littéraire régional. Une certaine collaboration se manifeste cependant lors de la Foire du livre, entre les divers intervenants: librairies, Comité du prix littéraire, ... En terme de diffusion de la lecture, c'est la Bibliothèque centrale de prêt qui fait figure d'organisme de concertation avec ses cinquante bibliothèques affiliées. Quant aux libraires, ils se rencontrent occasionnellement, mais sans structure formelle de concertation. Les liens entre les autres points de vente sont assurés par les distributeurs, principalement les Messageries du Nord-Ouest et les Presses métropolitaines.

## BESOINS EXPRIMES

La consultation entreprise dans le milieu laisse transparaître les besoins suivants:

### Besoin de formation

Dans le domaine de la production littéraire, on réfère à la formation soit en terme d'enseignement formel ou encore d'ateliers d'écriture où plusieurs auteurs pourraient échanger entre eux.

### Besoin de création

Le Comité du prix littéraire nous a fait part de la diminution progressive du nombre de manuscrits qui leur sont transmis, ce qui laisse supposer une activité assez faible au niveau de la production littéraire régionale.

### Besoin d'édition

Les auteurs témoignent aussi des difficultés qu'ils ont à se faire éditer d'une part, et par la suite, à assurer une bonne mise en marché de leur produit. On connaît mal les dédales de l'édition et la recherche d'un éditeur éventuel pose de multiples embarras tout en occasionnant des coûts énormes à l'auteur qui réside loin des grands centres.

### Besoin de promotion

La diffusion du livre en région, bien qu'elle se soit grandement améliorée après l'implantation de la Bibliothèque centrale de prêt, ne va pas sans problème. En effet, on doit créer et maintenir l'habitude de la lecture dans le grand public, spécialement chez les adolescents et les adultes. Dans le même ordre d'idées, on déplore le faible taux de fréquentation des endroits où on diffuse le livre, particulièrement de la bibliothèque publique et de la librairie.

### Besoin de consolidation du réseau de diffusion

Finalement, là où les besoins sont les plus évidents et les moyens les plus limités, c'est au niveau de la consolidation d'un réseau de bibliothèques publiques adéquatement équipées, de collections renouvelées et de personnel disponible (bénévoles et permanents) ayant une formation de base en technique de documentation. D'autres besoins spécifiques se font aussi sentir chez les librairies, en terme d'aménagement de locaux et de mise en marché. L'approvisionnement dans des délais rapides fait parfois défaut à certains, surtout pour les nouveautés et les "best-sellers".

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Besoin de formation

Expérimentation de divers modes de formation pouvant répondre aux intérêts des auteurs et susciter l'activité littéraire chez les jeunes.

- Hypothèse 1: Intégrer la dimension "lettres" dans les sessions de formation estivales d'Artspérience.
- Hypothèse 2: Aider les groupes intéressés par l'activité littéraire à organiser des stages de formation et d'écriture.
- Hypothèse 3: Amener la Fédération du loisir littéraire à être présente en région.

### Besoin de création

Présentation de défis et de débouchés aux auteurs de la région.

- Hypothèse 1: Maintenir le Comité du prix littéraire en élargissant s'il y a lieu son mandat (section jeunesse pour les auteurs de moins de 18 ans).
- Hypothèse 2: Soutenir les Cahiers du Département d'histoire et de géographie et assurer une bonne diffusion de leurs produits à l'échelle régionale.

### Besoin d'édition

Regroupement des intervenants dans le domaine de la diffusion littéraire.

- Hypothèse 1: Mettre en place une structure de coordination et de service aux projets régionaux d'édition (comité conseil aux auteurs et aux organismes intéressés à éditer).
- Hypothèse 2: Etudier les possibilités d'implantation d'une maison régionale d'édition.
- Hypothèse 3: Sensibiliser une ou des maisons d'édition existantes aux produits régionaux.

### Besoin de promotion

Promotion de la lecture au niveau local et régional.

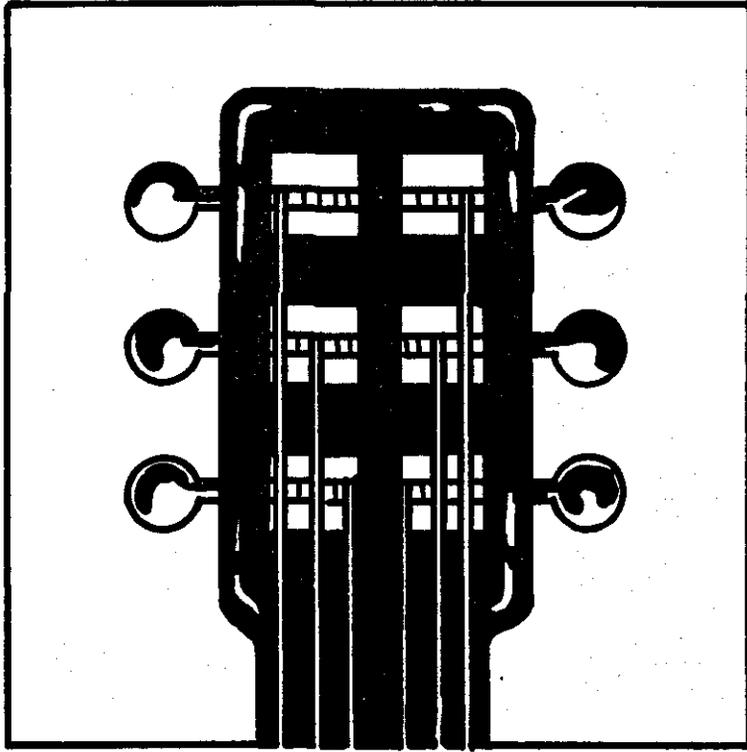
- Hypothèse 1: Maintenir l'organisation d'une Semaine régionale de la lecture.

- Hypothèse 2: Sensibiliser les médias à présenter un coin de la lecture dans les pages culturelles et une émission littéraire (radio/télévision).
- Hypothèse 3: Faire connaître la bibliothèque municipale par des mesures prises sur une base locale et régionale.
- Hypothèse 4: Mettre en place des programmes d'animation de la lecture: heure du conte, cercle littéraire, concours, etc.

#### Besoin de consolidation de réseau de diffusion

Développement des réseaux actuels de diffusion de la lecture.

- Hypothèse 1: Sensibiliser les autorités municipales à développer les bibliothèques publiques en recourant aux programmes gouvernementaux d'assistance financière.
- Hypothèse 2: Continuer l'expansion du réseau de la Bibliothèque centrale de prêt dans les petites localités.
- Hypothèse 3: Inciter le ministère des Affaires culturelles à élaborer une politique d'assistance financière aux bibliothèques municipales situées dans les localités de moins de cinq mille habitants.
- Hypothèse 4: Développer des services centralisés pour les bibliothèques municipales autonomes (acquisition, classification, reliure, ...).
- Hypothèse 5: Mettre sur pied des cours de formation professionnelle pour les responsables de bibliothèque grâce au Service de l'éducation aux adultes, à la Commission de formation professionnelle, au Collège du Nord-Ouest.
- Hypothèse 6: Améliorer la mise en marché du livre dans la librairie par des programmes de formation à la promotion et à l'étalage.



MUSIQUE

# MUSIQUE

## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Les intervenants

Dans le domaine musical, les intervenants sont très nombreux et leurs sphères d'activités et de rayonnement, très diversifiées:

- Les commissions scolaires qui s'occupent de l'enseignement musical aux niveaux primaire et secondaire
- Le Collège du Nord-Ouest qui offrira prochainement un D.E.C. en musique, en collaboration avec le Conservatoire
- Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
- Le Service de l'éducation aux adultes
- Le Conservatoire de musique de Val d'Or
- Les comités de loisirs des différentes municipalités
- Le Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue
- L'Association des musiciens éducateurs du Nord-Ouest québécois (AMENOQ)
- L'Association musicale du Nord-Ouest québécois (AMNOQ)
- L'Alliance chorale
- Les associations musicales de l'Abitibi-Témiscamingue
- Les studios privés
- Les centres locaux des Jeunesses musicales du Canada
- Les concours de musique
- Les sons et brioches
- Les P'tites tonnes de l'Abitibi-Témiscamingue
- Les studios d'enseignement à même des entreprises commerciales
- Les radios communautaires: CIRC-MF (Rouyn-Noranda) et CIBO-MF (Senneterre)
- Les réseaux privés de radio et de télévision
- Le Rassemblement des arts musicaux de l'Abitibi-Témiscamingue (RAMAT)
- Les professeurs du secteur public
- Les professeurs du secteur privé
- Le ministère de l'Éducation (MEQ)
- Le ministère des Affaires culturelles (MAC)
- Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP)
- Les salles de spectacles de la région
- Les chansonniers
- Les musiciens

### La concertation régionale

Deux organismes unissent leurs efforts pour en arriver à une certaine concertation régionale en musique. Il s'agit de l'AMENOQ et du Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au nombre de leurs réalisations, nous retenons leur collaboration à la rédaction d'un mémoire sur la situation musicale de l'Abitibi-

Témiscamingue. Ce document, à travers ses recommandations, jette les bases d'une meilleure concertation régionale en musique. On y présente les problèmes et les besoins de l'éducation musicale en Abitibi-Témiscamingue. Chaque année, ces deux organismes contactent les professeurs de musique de la région, soit pour discuter du développement de l'enseignement musical, soit pour recruter des participants au Camp musical.

Les P'tites tounes de l'Abitibi-Témiscamingue regroupent les chansonniers dans le cadre d'un festival régional de la chanson qui se tient depuis deux ans déjà, au début du mois de septembre.

Les Jeunesses musicales forment un réseau régional et les organisateurs des centres locaux se réunissent annuellement pour évaluer leurs activités et planifier la saison à venir.

Les chorales se rencontrent lors d'une choralie et un organisme de regroupement, l'Alliance chorale, aide au développement de cette discipline.

La concertation se vit plutôt de façon cloisonnée, par secteurs d'activités. Il n'existe donc pas de véritable coordination de tous les intervenants en musique.

## BESOINS EXPRIMES

### Besoin de concertation des intervenants en musique

Coordination des activités sur le plan régional et définition des champs d'intervention respectifs des intervenants.

### Besoin de soutien technique et d'information

Services de secrétariat, de soutien administratif et d'information.

### Besoin de promotion et de diffusion de l'activité musicale

Consolidation et restructuration d'un réseau régional de structures d'accueil (spectacles, concerts, chorales, chansonniers, ...) et promotion de la musique.

### Besoin de formation des intervenants en musique

Mise sur pied d'ateliers de formation répondant à des besoins spécifiques (chant choral, instruments, direction de chorale, méthodes d'enseignement, programmation radiophonique et télévisée, concerts, ...).

### Besoin de soutien et de coordination des activités musicales en milieu scolaire

Consultations et pressions en vue de développer et de coordonner les activités musicales d'une façon logique et rationnelle.

### Besoin de relève chez les professeurs

Dans les milieux scolaires et privés, les professeurs étant peu nombreux, le besoin de recruter de nouveaux professeurs de musique se fait sentir.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Besoin de concertation des intervenants en musique

Coordination des activités sur le plan régional et délimitation des champs d'intervention respectifs des intervenants.

- Hypothèse 1: Tenir des états généraux régionaux de la musique pour faire le point sur la situation, décider des priorités de développement en musique et détailler le plan régional d'intervention pour cette discipline.
- Hypothèse 2: Consolider les structures de l'AMENOQ en intensifiant ses activités de recrutement et de concertation en vue d'une meilleure qualité de l'enseignement musical en milieu public et privé.
- Hypothèse 3: Encourager la création d'une école de musique regroupant plusieurs professeurs privés et opérant sur une base régionale, prioritairement dans les secteurs plus défavorisés en terme d'accessibilité à un enseignement musical de qualité.
- Hypothèse 4: Regrouper sur une base régionale les artisans de la musique (techniciens, musiciens, ...) qui exercent leur métier en dehors du cadre de l'enseignement public ou privé.

### Besoin de soutien technique et d'information

Services de secrétariat, de soutien administratif et d'information.

- Hypothèse 1: Solliciter, au plan local, la collaboration des municipalités (service des loisirs, ...) et des commissions scolaires pour la production et l'obtention de services de soutien (dactylographie, frais de téléphone et de messagerie, ...).
- Hypothèse 2: Maintenir le soutien administratif donné aux organismes par le Bureau régional des Affaires culturelles et le Conseil de la culture (préparation de demandes d'assistance financière, diffusion d'information, ...).
- Hypothèse 3: Compléter la mise à jour d'une banque de ressources sur la création et l'activité musicale en région afin d'en faire profiter tous les intéressés (diffuseurs et créateurs).

- Hypothèse 4: Réaliser et éditer un guide rassemblant toutes les informations se rattachant aux programmes de subvention des divers ministères.
- Hypothèse 5: Diffuser une publication qui traiterait de toutes les formes d'activités musicales en région.

#### Besoin de promotion et de diffusion de l'activité musicale

Consolidation et restructuration d'un réseau régional de structures d'accueil (spectacles, concerts, chorales, chansonniers, ...) et promotion de la musique.

- Hypothèse 1: Mettre sur pied un réseau de structures d'accueil (salle de spectacle et comité organisateur) à travers la région et ayant approximativement une capacité de 200 sièges (café-théâtre, sous-sol d'église, auditorium de polyvalente, etc...) pour y accueillir nos chansonniers régionaux, nos groupes de la relève et les autres formations musicales existantes (chorales, ...).
- Hypothèse 2: Sensibiliser les structures d'accueil de volet 1 à la réalité musicale en région et à la possibilité de présenter à l'occasion des productions régionales.
- Hypothèse 3: Sensibiliser les municipalités (conseils de ville, services des loisirs), les commissions scolaires, les clubs sociaux, les comités de fêtes populaires à la réalité musicale et à la possibilité de présenter des spectacles chez eux (ex: tournée des participants au festival de la chanson).
- Hypothèse 4: Soutenir les activités du Camp musical afin de rendre accessible au plus grand nombre possible d'enfants une expérience d'apprentissage musical de qualité.
- Hypothèse 5: Maintenir l'organisation du festival de la chanson dans le but de découvrir et de mettre en valeur les musiciens de la relève.
- Hypothèse 6: Sensibiliser Radio-Nord à la réalité musicale de la région afin d'obtenir du temps d'antenne pour l'information musicale et la diversification des contenus de programmation musicale.

### Besoin de formation des intervenants en musique

Mise sur pied d'ateliers de formation répondant à des besoins spécifiques (chant choral, instruments, direction de chorale, méthodes d'enseignement, programmation radiophonique et télévisée, concerts, ...).

- Hypothèse 1: Tenir un symposium annuel sur la musique avec divers ateliers sur des sujets variés et y présenter des productions réalisées par les intervenants au cours de l'année.
- Hypothèse 2: Participer au contact-régional, mettant ainsi en présence les personnes s'occupant de promotion musicale à tous les niveaux (salles de spectacles, associations, chansonniers, ...).
- Hypothèse 3: Sensibiliser le Service de l'éducation aux adultes, le Collège du Nord-Ouest, le Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois, les commissions scolaires ainsi que les municipalités (services de loisirs) à la nécessité de maintenir et d'offrir des cours et/ou des ateliers sur la musique.
- Hypothèse 4: Planifier des journées de formation sur des sujets précis et inviter des personnes-ressources à participer aux discussions (ex: préparation d'un cahier de presse, planification de tournées, ...).
- Hypothèse 5: Assurer aux représentants d'organismes qui ont besoin de perfectionnement la possibilité de participer à des stages de formation répondant à leurs besoins.

### Besoin de soutien et de coordination des activités musicales en milieu scolaire

Consultations et pressions en vue de développer et de coordonner les activités musicales d'une façon logique et rationnelle.

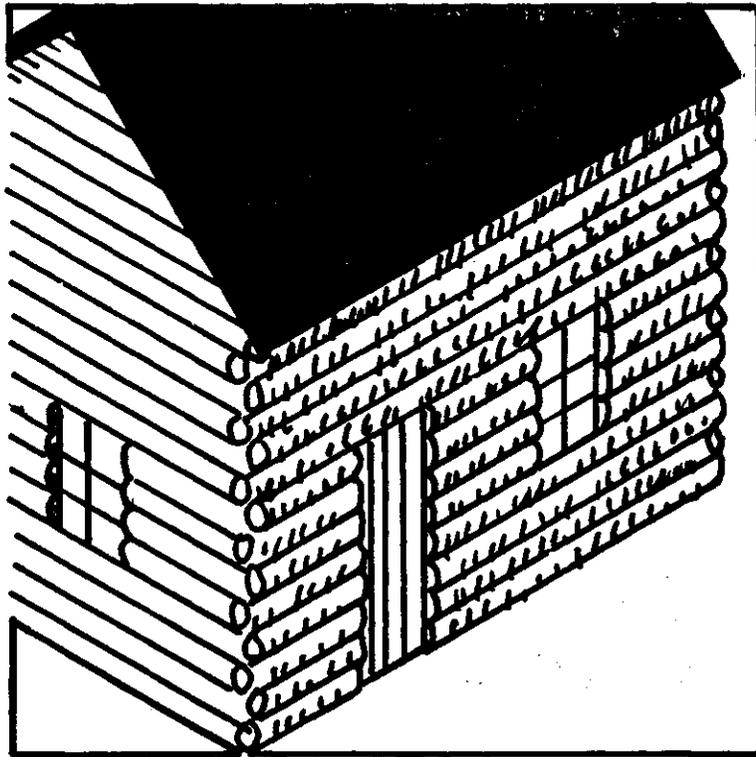
- Hypothèse 1: Doter chaque école d'un équipement de base et de locaux adéquats.
- Hypothèse 2: Inciter chaque commission scolaire à engager des spécialistes en éducation musicale et un conseiller pédagogique en cette matière.
- Hypothèse 3: S'enquérir, auprès du ministère de l'Éducation, de la possibilité d'engager un coordonnateur des activités régionales en musique.

- Hypothèse 4: Donner au coordonnateur régional le mandat de collaborer avec tous les intervenants musicaux en Abitibi-Témiscamingue, d'entretenir un lien entre les organismes d'enseignement et d'élaborer un plan d'action pour le développement de la musique en milieu scolaire.
- Hypothèse 5: Sensibiliser le MEQ au bien-fondé de l'intégration professeurs privés dans le secteur public (pour les élèves qui suivent déjà des cours privés et qui maîtrisent des notions de base en musique).
- Hypothèse 6: Faire des représentations au Collège du Nord-Ouest en vue de permettre aux étudiants en musique issus du milieu privé de poursuivre leurs études collégiales à Rouyn en vue de l'obtention d'un D.E.C. en musique.

#### Besoin de relève chez les professeurs

Dans les milieux scolaires et privés, les professeurs étant peu nombreux, le besoin de recruter de nouveaux professeurs de musique se fait sentir.

- Hypothèse 1: Garder un lien avec les musiciens de la région étudiant en province (bulletin de liaison, ...).
- Hypothèse 2: Faire l'inventaire des postes d'enseignant disponibles dans les douze commissions scolaires de la région.
- Hypothèse 3: Sensibiliser les commissions scolaires à la nécessité d'engager d'abord des personnes de la région.
- Hypothèse 4: Rencontrer les étudiants finissants et les informer sur les possibilités d'emploi en Abitibi-Témiscamingue.
- Hypothèse 5: Soutenir les efforts du Camp musical pour l'engagement des étudiants en musique de la région aux postes de moniteurs.



PATRIMOINE

# PATRIMOINE

## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Les intervenants

Il existe en Abitibi-Témiscamingue plusieurs sociétés d'histoire d'abord incorporées et agissant dans un territoire distinct. De plus, de nouvelles sociétés sont actuellement en voie de création dans les secteurs moins bien pourvus à ce niveau et dans les endroits où les sociétés déjà existantes sont inopérantes ou partiellement dissoutes; d'autre part, sous l'instigation du Bureau régional des Affaires culturelles et de groupes intéressés à la conservation du patrimoine, sont nées diverses corporations chargées de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Agissent aussi activement dans le domaine du patrimoine, des individus et des groupes intéressés par la connaissance de la tradition orale et de l'histoire régionale, par l'édition des travaux de recherche et d'archives, par la réalisation de documents visuels illustrant nos principales richesses patrimoniales.

Finalement, un nouveau service gouvernemental vient de voir le jour, faisant suite à l'oeuvre entreprise il y a plusieurs années par l'université, dans le but de conserver nos archives régionales. Il s'agit bien entendu du Centre régional des Archives nationales.

### La concertation régionale

Aucun regroupement régional n'est officiellement reconnu par les divers intervenants en ce domaine.

La Société du patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue a déjà revendiqué le rôle d'organisme de concertation régionale, mais on n'a pas fait consensus sur cette question au cours des quelques rencontres tenues sur ce sujet.

En ce qui concerne la conservation du patrimoine, des actions concertées se sont organisées autour de dossiers précis, mais aucun plan régional de conservation n'a été endossé par les divers intervenants en cause: promoteurs locaux, sociétés d'histoire, Conseil de la culture, Bureau régional des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, ...

Cependant, lors du Colloque régional sur le patrimoine tenu à Rouyn en octobre 1979, les participants se sont prononcés sur la nécessité de favoriser l'émergence d'un quelconque regroupement. Un comité de travail relié au Conseil de la culture a été mandaté pour étudier cette question et proposer une forme d'association.

## BESOINS EXPRIMÉS

### Besoin de regroupement

Concertation sur le plan régional et au niveau national pour la coordination des activités et la définition des champs d'intervention respectifs des intervenants.

### Besoin de consolidation des structures

Non représentation de la discipline du patrimoine dans certains secteurs, rayonnement limité des structures en place, faible vitalité financière des sociétés d'histoire et des corporations concernées par la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

### Besoin de promotion

Promotion du patrimoine, de l'histoire régionale et des activités des groupes impliqués dans la mise en valeur de notre patrimoine local et régional.

### Besoin de soutien technique

Services de secrétariat, d'imprimerie et de soutien administratif.

### Besoin de formation

Mise sur pied d'ateliers de formation répondant à des besoins spécifiques (promotion, généalogie, administration, etc.).

### Besoin de conservation des documents archivistiques régionaux

Rapatriement des documents visuels, écrits et oraux traitant de l'histoire et du patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Besoin de regroupement

Concertation sur le plan régional et au niveau national pour la coordination des activités et la définition des champs d'intervention respectifs des intervenants.

Hypothèse 1: Former un organisme de regroupement régional qui pourrait prendre une des formes de fonctionnement suivantes:

- Comité ad hoc, sans statut juridique;
- Comité relié au Conseil de la culture, avec ou sans statut juridique particulier;
- Représentation régionale au sein de la Société du patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Fédération régionale des sociétés, dûment incorporée, avec des objectifs et des règlements qui lui sont propres.

Hypothèse 2: Définir les territoires d'action respectifs des divers intervenants et des modalités de concertation régionale.

Hypothèse 3: Participer par délégation d'un ou de plusieurs représentants, aux activités de la Fédération québécoise des sociétés d'histoire.

Hypothèse 4: Regrouper les professeurs d'histoire de la région.

### Besoin de consolidation des structures

Non représentation de la discipline du patrimoine dans certains secteurs, rayonnement limité des structures en place, faible vitalité financière des sociétés d'histoire et des corporations concernées par la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Hypothèse 1: Stimuler l'activité des sociétés d'histoire par une intensification du recrutement des membres et par l'instauration d'une légère cotisation annuelle.

Hypothèse 2: Susciter la création de comités d'histoire ou du patrimoine dans les secteurs où il n'y a pas d'organisme de ce genre.

Hypothèse 3: Sensibiliser régionalement et localement, la population, les organismes municipaux, scolaires et sociaux ainsi que les commerçants, à la mise en valeur du patrimoine.

- Hypothèse 4: Demander la création de programmes gouvernementaux d'assistance financière ayant des critères régionaux adaptés aux besoins des sociétés d'histoire et des groupes intéressés par la mise en valeur du patrimoine (aide au fonctionnement, aide à des projets spécifiques de conservation ou de promotion).
- Hypothèse 5: Organiser des activités promotionnelles visant à amasser des fonds pour sa société: albums-souvenirs, expositions, etc.

#### Besoin de promotion

Promotion du patrimoine, de l'histoire régionale et des activités des groupes impliqués dans la mise en valeur de notre patrimoine local et régional.

- Hypothèse 1: Renouveler l'expérience de la Semaine du patrimoine, après évaluation du plan d'action de cette année.
- Hypothèse 2: Préparer un ou des guides touristiques sur l'histoire de la région et organiser des activités de découverte du patrimoine, en collaboration avec l'Association touristique régionale: excursions, tours organisés, ...
- Hypothèse 3: Encourager l'édition et la diffusion de documents sur l'histoire régionale: films, diaporama, enregistrements, albums, expositions, travaux de recherche, monographies, etc.
- Hypothèse 4: Inciter les commissions scolaires à prévoir des activités de découverte du patrimoine et de connaissance de l'histoire régionale, dans le cadre du programme des sciences humaines à l'élémentaire et au secondaire.

#### Besoin de soutien technique

Services de secrétariat, d'imprimerie et de soutien administratif.

- Hypothèse 1: Solliciter, au plan local, la collaboration des municipalités (services des loisirs, ...) et des commissions scolaires pour la production de documents et l'obtention de services connexes (dactylographie, frais de téléphone, de messagerie, ...).
- Hypothèse 2: Maintenir et développer l'aide technique (documentation, etc.) donnée par le Centre régional des Archives nationales du Québec, en se basant sur l'expérience vécue au cours des dernières années.

### Besoin de formation

Mise sur pied d'ateliers de formation répondant à des besoins spécifiques (promotion, généalogie, administration, etc.).

Hypothèse 1: Tenir un colloque annuel sur le patrimoine avec plusieurs ateliers sur des sujets variés, et y exposer les travaux réalisés par les intervenants au cours de l'année.

Hypothèse 2: Sensibiliser le Service de l'éducation aux adultes, le Centre d'études universitaires et le Collège du Nord-Ouest à la nécessité de maintenir ou d'offrir des cours sur l'histoire régionale, la généalogie, les origines des localités, etc.

Hypothèse 3: Planifier des journées de formation sur des sujets précis et inviter des personnes-ressources à participer aux discussions.

Hypothèse 4: Déléguer des représentants de la région aux activités nationales sur le patrimoine (Fédération des sociétés d'histoire, etc.).

### Besoin de conservation des documents archivistiques régionaux

Conservation et rapatriement de documents visuels, écrits et oraux traitant de l'histoire et du patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue.

Hypothèse 1: Protéger les documents que nous avons déjà, les remettre dans des endroits adéquats, les rendre disponibles pour consultation.

Hypothèse 2: Sauvegarder les documents et les archives qui risquent d'être acheminés à l'extérieur de la région suite au déménagement d'individus ou de compagnies.

Hypothèse 3: Recourir, s'il y a lieu, à la législation permettant au ministre des Affaires culturelles de décréter certaines archives "biens culturels" afin de les conserver en région.

Hypothèse 4: Informer le Centre régional des Archives nationales du Québec des documents que l'on désire consulter en région et en demander l'acquisition au besoin.



THEATRE

# THEATRE

## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Les intervenants

Présentement en Abitibi-Témiscamingue, pas moins de douze troupes de théâtre dûment enregistrées ou incorporées préparent une production par année.

De plus, divers regroupements de jeunes étudiants intéressés par le théâtre se forment chaque année au sein des commissions scolaires. Etant donné leur caractère éphémère, nous n'avons pas cru bon de les intégrer dans cette démarche.

La grande caractéristique du théâtre régional est sans contredit son caractère cyclique dû à l'éternel va-et-vient des intervenants à l'intérieur des troupes. Une fois démunie de sa ou ses personnes-ressources, la troupe fonctionne au ralenti et la production en reçoit les contre-coups.

Il semble qu'un pas vers la permanence en théâtre vient d'être franchi puisqu'une des troupes, le Théâtre de Coppe, qui existe depuis bientôt cinq ans, est subventionnée par le ministère des Affaires culturelles afin de réaliser en région des productions théâtrales.

### La concertation régionale

Des démarches de regroupement régional sont entreprises depuis bientôt deux ans, mais l'instabilité des groupes de théâtre en empêche la réalisation.

Un projet d'incorporation d'une association régionale des troupes de théâtre a déjà été déposé au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières (Service des compagnies). Les démarches n'ont cependant pas été complétées à ce jour.

## BESOINS EXPRIMES

### Besoin de regroupement

Concertation sur le plan régional et au niveau national pour la coordination des activités et la définition des champs d'intervention respectifs des intervenants.

### Besoin de promotion et d'information

Promotion du théâtre et des activités des groupes impliqués dans la dynamique théâtrale. Echanges entre les diverses troupes.

### Besoin de soutien technique

Services de secrétariat, d'imprimerie et de soutien administratif.

### Besoin de formation

Mise sur pied d'ateliers de formation répondant à des besoins spécifiques (mise en scène, éclairage, son, maquillage, ...).

### Besoin de diffusion

Consolidation et restructuration d'un réseau de structures régionales d'accueil.

## HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT

### Besoin de regroupement

Concertation sur le plan régional et au niveau national pour la coordination des activités et la définition des champs d'intervention respectifs des intervenants.

Hypothèse 1: Former un organisme de regroupement régional qui pourrait prendre une des formes de fonctionnement suivantes:

- Association régionale de théâtre (incorporation déjà demandée);
- Comité ad hoc, sans statut juridique;
- Comité relié au Conseil de la culture, avec ou sans statut juridique particulier.

Hypothèse 2: Participer par délégation d'un ou de plusieurs représentants aux activités de l'Association québécoise du jeune théâtre.

Hypothèse 3: Regrouper régionalement les professeurs de théâtre et les représentants de troupes de la région.

### Besoin de promotion - information

Promotion du théâtre et des activités théâtrales en région. Echanges entre les troupes.

Hypothèse 1: Reprendre l'organisation du Festival du théâtre qui n'a pas été tenu depuis quatre ans.

Hypothèse 2: Assurer un lien entre les membres de la troupe et les édiles municipaux afin de les sensibiliser à la démarche théâtrale dans leur localité.

Hypothèse 3: Sensibiliser davantage les médias quant à la dynamique théâtrale régionale.

Hypothèse 4: Publier un bulletin de liaison en théâtre afin d'assurer le lien entre les troupes et d'informer les intervenants des réalisations en cours.

Hypothèse 5: Inciter les commissions scolaires à intégrer davantage l'activité théâtre dans les programmes à l'élémentaire et au secondaire.

### Besoin de soutien technique

Services de secrétariat, d'imprimerie et de soutien administratif.

- Hypothèse 1: Solliciter, au plan local, la collaboration des municipalités (service des loisirs, ...) et des commissions scolaires pour la production et l'obtention de services connexes (dactylographie, frais de téléphone et de messagerie, ...).
- Hypothèse 2: Acquérir et rendre disponible aux troupes toute documentation pertinente (Par chez nous, CRJT, etc...) par le biais du Conseil de la culture et du Bureau régional des Affaires culturelles.
- Hypothèse 3: Permettre une utilisation rationnelle du matériel scénique ayant appartenu au "Théâtre de par chez nous", et ce, à des coûts abordables pour les utilisateurs éventuels.
- Hypothèse 4: Maintenir le soutien administratif donné aux troupes par le Bureau régional des Affaires culturelles et le Conseil de la culture (préparation de demandes d'aide financière, démarches officielles pour accélérer les dossiers en cours, etc.).
- Hypothèse 5: Créer une banque de ressources sur la création et l'activité théâtrale en région afin d'en faire profiter tous les intéressés (par le biais du Centre des Archives nationales, le Bureau régional des Affaires culturelles, le Conseil de la culture, ...).

### Besoin de formation

Mise sur pied d'ateliers de formation répondant à des besoins spécifiques (mise en scène, éclairage, son, maquillage, etc.).

- Hypothèse 1: Tenir un festival annuel de théâtre avec des ateliers sur des sujets variés et y présenter les productions réalisées par les intervenants au cours de l'année.
- Hypothèse 2: Sensibiliser le Service de l'éducation aux adultes, le Collège du Nord-Ouest, le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, les commissions scolaires ainsi que les municipalités (services des loisirs) à la nécessité de maintenir et d'offrir des cours et/ou des ateliers sur le théâtre.
- Hypothèse 3: Planifier des journées de formation sur des sujets précis et inviter des personnes-ressources à participer aux discussions.

Hypothèse 4: Déléguer des représentants de la région aux activités nationales sur le théâtre (AQJT, Etats généraux, Contact-Québec, ...).

Hypothèse 5: Assurer aux membres des troupes la possibilité de participer à des stages de formation répondant à leurs besoins.

### Besoin de diffusion

Consolidation et restructuration d'un réseau de structures d'accueil.

Hypothèse 1: Mettre sur pied un réseau de structures d'accueil (salle de spectacles et comité organisateur) à travers la région et ayant approximativement une capacité de 200 sièges (cafés-théâtre, salles communautaires, auditoriums, ...).

Hypothèse 2: Sensibiliser les municipalités (conseils de ville - services de loisirs), les commissions scolaires, les clubs sociaux, les fêtes populaires, ..., à la réalité théâtrale et à la possibilité de présentation de spectacles chez eux.

Hypothèse 3: Sensibiliser les structures d'accueil de volet I à la réalité théâtrale en région et à la possibilité de présenter à l'occasion des productions régionales.

Hypothèse 4: Préparer les troupes, par le biais de stages ou ateliers, à monter un cahier de presse et à planifier une tournée.

## SYNTHESE DE LA SITUATION ET DES BESOINS

Comme nous l'avons vu, l'Abitibi-Témiscamingue compte plus de cent cinq (105) localités, la plupart à faible densité de population.

### Les ressources en place

Les services municipaux de loisirs des grandes villes organisent des activités culturelles, et certaines petites localités maintiennent une vie culturelle active grâce à l'action de leur comité culturel qui se compose essentiellement de bénévoles. Une grande partie des localités en milieu rural ne bénéficient pas de services et d'équipements culturels diversifiés. Cependant, l'action de la Bibliothèque centrale de prêt et du Service de l'éducation aux adultes a permis une percée significative de l'activité culturelle dans ces milieux.

Les ressources matérielles et humaines sont inégalement réparties, les villes plus peuplées étant naturellement favorisées. Chaque zone géographique dispose de salles communautaires et, règle générale, d'une salle de spectacle, d'une salle d'exposition et de bibliothèques municipales.

L'assistance financière en provenance des structures municipales reste faible, spécialement dans les petites villes. Quelques ententes protocolaires ont été conclues au niveau scolaire-municipal, mais beaucoup de démarches restent à faire pour faciliter l'accès aux locaux scolaires, à des fins communautaires. Le gouvernement provincial, par l'entremise des ministères du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et des Affaires culturelles, joue un rôle appréciable et indispensable pour assurer le développement de la vie culturelle dans le milieu. Cependant, les rôles respectifs des deux ministères sont mal compris, et les distinctions qui opposent le "loisir culturel" à "l'activité culturelle", peu acceptées ces deux concepts étant très rapprochés dans la réalité.

Finalement, les diverses structures de regroupement (CRC, CRL, Corporation des métiers d'art, BCP, ...) sont généralement connues, mais on s'aperçoit qu'une confusion existe dans le milieu quant aux fonctions exercées par chacun de ces organismes.

### Les activités

L'artisanat vient au premier rang des activités pratiquées. Chaque localité a son groupe d'artisans. Plusieurs personnes aspirent à vivre de la vente de leurs produits, et la commercialisation se structure peu à peu avec l'aide de la Corporation des métiers d'art.

Les arts plastiques sont pratiqués dans les villes surtout, grâce à l'action des regroupements artistiques locaux. Avec la création du

Département en arts plastiques au Collège et le Certificat en arts au C.E.U.O.Q., on a assisté à une recrudescence de la pratique.

La formation en danse relève des écoles, des studios privés et de l'organisation des loisirs-danse du Québec. La danse sociale, le ballet-jazz et la danse moderne sont généralement pratiquées, alors que le folklore et le ballet classique le sont un peu moins. Aucune école de danse n'est subventionnée par le ministère des Affaires culturelles et peu de troupes se produisent en tournée.

La discipline des lettres, par le biais des politiques de diffusion de la lecture, est de plus en plus présente partout grâce aux bibliothèques municipales, aux librairies et aux points de vente disséminés sur tout le territoire. La création littéraire est promue par le Comité du prix littéraire. L'édition est peu développée, mis à part les Cahiers du Département d'histoire et de géographie.

La musique est une discipline où les intervenants prolifèrent. Malheureusement, l'accessibilité à l'enseignement musical n'est pas égale et certains secteurs sont très dépourvus: le Témiscamingue, l'Abitibi-Ouest, Matagami, Lebel-sur-Quévillon, ... Un travail de concertation est à faire pour obtenir un rayonnement plus grand des institutions en place et créer, si le besoin se maintient, une école de musique à vocation régionale. La chanson continue à se développer grâce à un festival annuel et à la mise sur pied de tournées. Le Camp musical, après une septième année d'opération, continue ses efforts pour former les jeunes que la musique intéresse.

La conservation et la mise en valeur du patrimoine suscitent un intérêt plus marqué de la part de la population depuis que l'on a reconnu certains sites et classés des bâtiments reliés à l'histoire régionale. Quelques sociétés d'histoire se sont structurées dans les dernières années. Un groupe régional s'est donné comme mandat de recueillir les témoignages des pionniers et d'en assurer la diffusion. L'action conjuguée des intervenants devraient permettre un renforcement des activités patrimoniales.

Quant au théâtre, après une chute regrettable des activités au plan régional, on remarque une remontée prudente vers les planches du "professionnalisme". De jeunes troupes d'amateurs voient aussi le jour et d'anciennes troupes renaissent. Un événement régional, le Festival de théâtre amateur, refait surface après plusieurs années, et on compte sur le dynamisme des participants pour assurer le développement de cette discipline.

### Les besoins

Les ressources requises sont avant tout matérielles: locaux, équipements, ... Les besoins en ressources humaines pour la formation et le perfectionnement suivent de près. Finalement, les ressources financières sont toujours au centre du débat! Qui de l'état, de la municipalité

ou du consommateur payera le prix de cette accessibilité à la pratique et à la diffusion culturelle? Une petite localité, éloignée en plus, a des ressources financières réduites, il ne faut pas se le cacher. Souvent, il en est de même pour le public et le producteur culturel lui-même. Alors, on se tourne vers la manne gouvernementale ou on tente d'intéresser l'industrie privée, celle-ci étant, semble-t-il, plus disposée qu'avant à soutenir des manifestations culturelles.

Notre consultation a donc mis en relief de nombreux besoins, que ce soit en terme de développement des secteurs ou des disciplines. En voici le sommaire:

- Mise en place de structures de coordination permanentes dans les secteurs et les petites localités;
- Accès à des équipements culturels de base pour chaque secteur (salle de spectacle, matériel scénique, centre d'exposition, bibliothèques municipales, ateliers de travail);
- Accès à des activités d'initiation pour chaque discipline;
- Accès à des activités de perfectionnement et d'échange en région et à l'extérieur de la région;
- Accès à un approvisionnement en matières premières (diversité, qualité, prix abordables);
- Accès à des spectacles et à des expositions dans chaque secteur géographique;
- Accès à des marchés régionaux de diffusion pour la production dans le domaine des arts de la scène, de l'artisanat, des arts visuels, des lettres;
- Accès à une information de qualité dans les médias et une meilleure communication entre les intervenants culturels.

### Hypothèses de développement

Celles-ci réfèrent évidemment aux besoins et tentent d'y apporter des réponses. Nous avons identifié plusieurs éléments de solution qui s'adressent au milieu immédiat: la localité, le secteur, la région. Il est certainement possible d'agir sur notre développement en utilisant au maximum nos ressources actuelles: infrastructures et équipements municipaux, scolaires et communautaires. C'est pourquoi beaucoup des hypothèses émises nécessitent avant tout l'implication des premiers concernés soit, pour ne citer que ceux-là, les personnes qui pratiquent des activités culturelles, les artistes professionnels, les organisateurs au plan local, les groupes culturels locaux et régionaux, les autorités scolaires et municipales, ...

En résumé, ces hypothèses s'articulent autour des éléments suivants:

- Mise en place de structures de coordination culturelles là où elles sont inexistantes;
- Engagement de personnel permanent dans les secteurs où il n'y a pas de responsable ou de coordonnateur culturel;
- Rencontres sectorielles par zones géographiques et par disciplines, afin de faire le point et d'élaborer un plan d'action à partir des hypothèses;
- Consolidation des organismes de regroupement existants et, s'il y a lieu, création de nouveaux regroupements;
- Concertation scolaire-municipale dans le domaine des équipements culturels et des activités;
- Concertation régionale dans la mise en place des équipements et infrastructures culturelles et recours aux programmes gouvernementaux d'assistance financière;
- Consolidation d'un réseau régional de structures d'accueil pour les volets I et II;
- Demande d'assistance financière gouvernementale pour soutenir les structures d'accueil (spectacles, expositions, bibliothèques, ...) et de coordination;
- Organisation de stages régionaux de perfectionnement et concertation avec les intervenants scolaires dans l'offre d'activités de formation au plan local et régional;
- Tenue d'événements régionaux de promotion et de diffusion (festivals, foires, semaines thématiques, ...);
- Echange d'information par la publication de feuillets de nouvelles s'adressant aux membres des secteurs et des disciplines;
- Interventions auprès des médias et des organismes culturels pour améliorer l'information culturelle.

Le support financier des ministères concernés, entre autres ceux des Affaires culturelles et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, nous semble indispensable pour inciter les structures municipales à participer davantage au développement culturel dans leur milieu. Des recommandations précises seront donc acheminées prochainement aux représentants de ces ministères afin d'instaurer des politiques d'assistance conformes aux besoins et d'obtenir pour la région les crédits nécessaires à un développement articulé de la vie culturelle en Abitibi-Témiscamingue.

## CONCLUSION

Beaucoup de travail reste à faire, mais bien des choses se sont amorcées de façon positive. Les prochaines années seront décisives et permettront de consolider les acquis et de développer les secteurs et les disciplines selon une démarche rationnelle. Encore faut-il que tous se donnent la main pour décider des priorités à retenir, surtout en terme d'implantation de nouveaux équipements culturels et de support aux groupements culturels locaux et régionaux.

Le Conseil entreprendra donc dès l'automne prochain une série de rencontres de secteurs et de rencontres par disciplines: sommets régionaux, réunions d'information, ... De plus, dès le mois de juin, la table de concertation culturelle régionale se réunira de nouveau pour se distribuer les tâches et s'entendre sur les actions respectives de chacun. Ces rencontres des organismes de regroupements régionaux se poursuivront au cours de l'année, dans le but d'échanger sur les activités de chacun, d'évaluer le travail accompli et de réorienter s'il y a lieu les stratégies d'action.

Il faudra également compléter au plus tôt certaines données qui nous manquent encore, notamment au niveau de la planification des infrastructures culturelles: salles de spectacle, salles d'exposition, sites et bâtiments patrimoniaux, bibliothèques municipales.

Le Conseil de la culture aimerait faire sa part pour accélérer ce processus de prise en main du développement régional en matière culturelle. Il ne peut et ne veut cependant pas agir seul et les efforts nécessaires seront faits pour s'associer aux autres intervenants culturels qui sentent, tout comme lui, l'importance de la concertation régionale et d'une intervention planifiée.

L'appui des ministères nous est aussi indispensable afin de motiver les autres structures en place: municipalités, commissions scolaires, municipalités régionales de comté, à collaborer au développement en mettant en commun leurs ressources. Finalement, l'expérience de la régionalisation des programmes des ministères commence à prendre forme et devrait permettre de concrétiser plusieurs des actions projetées dans le plan de développement.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Conseil régional des loisirs de l'Abitibi-Témiscamingue, Inventaire des équipements de loisirs de la région, 1978.
2. Delude-Clift, Camille, Le comportement des québécois en matière d'activités culturelles de loisir, tiré d'un sondage du Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP Inc.), réalisé pour le compte du Service de la recherche du ministère des Affaires culturelles, Editeur officiel du Québec, décembre 1979, 86 pages, annexe.
3. Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Participation des québécois aux activités de loisir, étude réalisée par la firme "Sorecom Inc.", pour le compte du Service de la planification du MAC, Editeur officiel du Québec, avril 1978, 113 pages.
4. Ministère des Affaires culturelles, Service de la recherche, Schéma de développement culturel, études et recherches, mars 1974, 18 pages.
5. Ministère des Affaires culturelles, Dossier d'inventaire et d'analyse du ministère des Affaires culturelles, région 08, Abitibi-Témiscamingue, Collection: Les schémas régionaux, Editeur officiel du Québec, mars 1977, 81 pages.
6. Ministère des Affaires culturelles, Service de la recherche, La situation des organismes culturels de structuration locale dans les municipalités du Québec, Editeur officiel du Québec, mars 1976, 236 pages, annexe.
7. Ministère des Affaires culturelles, Service de la recherche, Une approche de développement culturel: le développement culturel régional, octobre 1974, 17 pages.
8. Ministère des Affaires municipales, Répertoire des municipalités du Québec 1978, Editeur officiel du Québec, 1979, 194 pages.
9. Office de planification et de développement du Québec, Dossier d'inventaire et d'analyse, Devis relatifs à l'élaboration des schémas régionaux de développement et d'aménagement, collection: Les schémas régionaux, Editeur officiel du Québec, juillet 1976, 183 pages.
10. Office de planification et de développement du Québec, Problématiques et orientations, Orientations de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, document de consultation, collection: Les schémas régionaux, 1978, 244 pages.

Divers documents ont été consultés, dont les plans de développement de la région de la Côte-Nord et de la région de l'Est du Québec.

MAI 1980

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DE CONCENTRATION CULTURELLE REGIONALE TENUE  
LE LUNDI, 8 SEPTEMBRE 1980, A 14H, DANS LES LOCAUX DU BUREAU REGIONAL  
DU MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES, AU 1, 9E RUE, NORANDA

ETAIENT PRESENTS:

Lise Boulet	Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Rouyn-Noranda
Jeanne Dallaire - Cloutier	Directrice générale de la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue
Micheline Potvin	Administrateur du Conseil régional des loisirs de l'Abitibi-Témiscamingue
Gilbert Barrette	Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Abitibi
Henri Bryselbout	Agent culturel au Bureau régional du ministère des Affaires culturelles
Claude Chamberland	Agent de développement communautaire du Conseil régional des loisirs de l'Abitibi-Témiscamingue
Norman Fink	Administrateur-délégué de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue
Guy Lemire	Directeur du Bureau régional du ministère des Affaires culturelles
Normand Mandeville	Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale Harricana
Normand Paquin	Adjoint au directeur de l'éducation des adultes du Collège du Nord-Ouest
Jocelyne Sauriol	Directrice générale du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
Patrick La Ferté	Animateur du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

1. PRESENTATION DES PARTICIPANTS

Après un tour de table qui permet à chaque participant de s'identifier, la proposition d'ordre du jour a été acceptée, en y ajoutant deux item à Divers:

- A) La Commission culturelle, projet du CRL
- B) Evaluation de la rencontre par les participants

(Annexe 1)

2. TOUR DE TABLE POUR PRECISER LE ROLE ET LES CHAMPS HABITUELS D'INTERVENTION DES ORGANISMES REPRESENTES

Chacun y va de la description de son organisme ou service et l'on se rend compte de la complémentarité, de même que de la similitude de certains services situés dans des localités différentes.

Certains services d'éducation aux adultes ont négocié des ententes locales avec les municipalités ou les commissions culturelles sur leur territoire afin de ne pas dédoubler les services.

La Bibliothèque centrale de prêt, la Corporation des métiers d'art, le Conseil régional des loisirs, le Conseil de la culture de même que le Bureau régional du ministère des Affaires culturelles ont tous, à des degrés divers, une vocation de formation, mais dans des domaines spécifiques. Seuls les organismes pré-cités et le Service de l'éducation aux adultes du Collège du Nord-Ouest ont une vocation régionale.

Les services d'éducation aux adultes des commissions scolaires présents peuvent toutefois, dépendamment des projets de formation qui leur sont présentés, s'adresser à une clientèle régionale.

Ci-inclus, en annexe, les documents disponibles se référant aux activités, programmes ou objectifs des organismes présents.

3. L'ESPRIT GENERAL DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE LA CULTURE ET SON UTILISATION POUR UNE MEILLEURE CONCERTATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Jocelyne Sauriol, directrice générale du Conseil de la culture, fait part aux participants des hypothèses de développement culturel en Abitibi-Témiscamingue. Ces hypothèses sont issues d'une consultation régionale qui s'est échelonnée sur une période de deux ans donnant lieu à la rédaction d'un document: La situation culturelle en Abitibi-Témiscamingue, Hypothèses de développement.

4. POSSIBILITES D'ECHANGES ACCRUS ENTRE LES INTERVENANTS POUR DONNER SUITE AU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Un consensus est vite intervenu faisant la différence entre les organismes régionaux voués au développement culturel et les organismes ayant surtout une vocation de formation (éducation aux adultes). Cette formation a été décrite comme pouvant être de deux ordres. Guy Lemire résume la situation en produisant le tableau suivant:

FORMATIONINDIVIDUELLE

Apprentissage des techniques

Disciplinaire:

- musique
- danse
- arts plastiques
- etc.

Perfectionnement personnel

Divertissement personnel à travers une connaissance à acquérir

COLLECTIVE (multiplicateurs)Arts plastiques, musique ,  
danse, théâtre, etc.

Rattachée au métier:

- bibliothèques
- structures d'accueil

Rattachée au loisir culturel:

- organisateurs de fête
- sociétés d'histoire
- sites historiques

Notons que dans ce tableau, il y a quelquefois des chevauchements. Les organismes présents ont pu voir un peu plus clairement les répercussions de leur actions dans le milieu face à la clientèle visée. Certains intervenants ont suggéré d'établir, à partir des données existantes, la clientèle type des organismes présents, permettant ainsi de mieux définir une action possible par rapport au plan de développement et par rapport à la vocation de chacun.

Tous les participants étaient d'accord pour que les organismes culturels régionaux se réunissent pour déterminer leurs besoins et objectifs immédiats au niveau de la formation. Dès que cette étape sera franchie, une autre réunion des organismes de formation serait souhaitable en vue de déterminer l'apport de chacun dans les domaines qui lui sont propres assurant ainsi une concertation régionale au niveau de la formation.

5. COMMISSION D'ETUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES (PREPARATION D'UN MEMOIRE PAR LE CONSEIL DE LA CULTURE)

Jocelyne Sauriol informe les participants que le Conseil de la culture procèdera à la rédaction d'un mémoire et invite tous les intervenants présents qui ne prévoient pas en produire un, à participer à la production de celui du Conseil de la culture. Une réunion de planification pourrait avoir lieu si des intervenants désirent collaborer. Il semble que les intervenants y réfléchiront et achèveront leur réponse d'ici peu.

6. A) COMMISSION CULTURELLE

Micheline Potvin informe les participants que le Conseil régional des loisirs s'interroge encore sur la pertinence de créer une Commission culturelle régionale. Une réunion a déjà eu lieu

entre les représentants du Conseil régional des loisirs et du Conseil de la culture. L'ensemble des intervenants semble défavorable à une telle entreprise, mais le Conseil régional des loisirs désire avoir de nouveau l'occasion d'exposer ses idées sur ce sujet.

B) EVALUATION

Tous ont trouvé la réunion très intéressante. Cette rencontre a permis d'identifier les intervenants en formation. On note que si enfin la concertation régionale prend racine, on peut vraiment espérer un développement culturel régional. On souhaite aussi que cette prise de conscience régionale aboutisse vers la prise en charge du développement culturel régional.

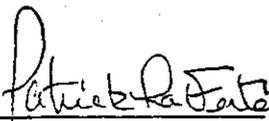
On regrette que tous les services d'éducation aux adultes n'aient pas été représentés. On leur acheminera cependant une copie du compte rendu. Dans une prochaine réunion traitant de la formation, des représentants de la Commission de formation professionnelle, de même que de l'Université du Québec devraient être invités.

SUIVI A LA REUNION:

La table de concertation se réunira de nouveau dès que les organismes régionaux voués au développement culturel régional auront défini leurs priorités et les actions qu'ils comptent mettre de l'avant afin de donner suite à certaines des hypothèses de développement.

Le Conseil de la culture invitera les organismes concernés par cette démarche à réfléchir à cette question au cours des prochaines semaines. Une seconde rencontre pourrait se tenir vers la mi-octobre.

Préparé par:

  
PATRICK LA FERTE

Le 9 septembre 1980

RENCONTRE DE CONCERTATION CULTURELLE REGIONALE

LE LUNDI, 8 SEPTEMBRE 1980

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Présentation des personnes présentes
  
2. Tour de table pour préciser le rôle et les champs habituels d'intervention des organismes représentés
  
3. L'esprit général du plan de développement et son utilisation pour une meilleure concertation en matière de développement culturel
  
4. Possibilités d'échanges accrus entre les intervenants pour donner suite au plan de développement
  
5. Commission d'étude sur la formation des adultes (préparation d'un mémoire par le Conseil de la culture)
  
6. Divers:

---

---

---

## Ateliers

**Peinture**  
(28 juillet au 1er août 1980)  
Animateur:  
**Giusepe Fiore**



Giusepe Fiore est peintre de réputation internationale. C'est aussi un pédagogue de profession, y ayant voué une vingtaine d'années de sa vie. Dès 1961, Giusepe Fiore produit une première exposition de ses oeuvres. Depuis, il participe à des expositions collectives au Canada et à l'étranger. Il a été président de la Société des artistes professionnels du Québec de 1974 à 1976. Il est maintenant professeur à l'Université du Québec à Montréal où il fut dès la fondation de l'Université, le directeur du module peinture.

### Contenu

L'atelier devra tenir compte de l'expérience des intervenants tant sur le plan technique que sur le plan du langage plastique et leur proposer d'élargir leurs connaissances sur ces plans.

On fera donc étude sur la qualité des divers types de supports ainsi que la propriété des enduits, les pro-

priétés et la qualité des divers pigments.

### Matériel didactique

Le matériel normalement utilisé par les individus qui se livrent à la peinture à l'huile.

Les participants de 18 ans et plus qui font de la peinture comme amateur et autodidacte sont invités à s'inscrire.

**Emaux sur cuivre**  
(28 juillet au 1er août 1980)  
Animatrice:  
**Madeleine David-Chagnon**



Détentrice d'un diplôme supérieur en Arts plastiques de l'U.Q.U.A.M., Madeleine David-Chagnon a poursuivi sa recherche personnelle à l'atelier Claude Bérubé (8 années), à l'École supérieure des Arts et Métiers et lors d'un stage d'été aux Etats-Unis à Haystack, Maine. Elle a tenu des expositions importantes à Montréal: Salon des métiers d'art, musée des Emaux du Québec et à Toronto: Maison française et Galerie Ingénue. Elle a enseigné les émaux sur cuivre au Service socio-culturel de Montréal.

### Contenu

Sommaire des différentes techniques.

Préparation du cuivre et utilisation des poudres. Poudre sèche, émail, liquide: applications.

Cloisonné, émaux lavés et découpés.

Champlevé et basse taille.

Murale à plusieurs plaques.

Utilisation du verre cathédrale.

Procédés et suggestions: dessins dans une assiette et murale.

Procédés pour réaliser une production industrielle.

## Ateliers

**Sérigraphie**  
(28 juillet au 1er août 1980)  
Animateur:  
**Jean Carrier**



Jean Carrier a obtenu son baccalauréat spécialisé en Arts visuels couleur et techniques de reproduction de l'Université Laval. Il poursuit ses études en arts plastiques le conduisant à un Certificat d'enseignement collégial. Il se perfectionna à l'atelier Arachel de Montréal et à l'atelier de céramique Julien à Québec en lithographie et les arts du feu. Sa carrière a débuté dans le secteur de l'enseignement collégial qu'il a tôt quitté pour s'engager professionnellement dans le secteur du graphisme et des arts plastiques. Il est présentement le coordonnateur permanent de l'Atelier de réalisation graphique de Québec.

### Contenu

Cet atelier portera: sur une acquisition générale des différentes techniques propres à la sérigraphie, soit: les procédés directs, impression en une ou plusieurs couleurs, les transparences, les superpositions, les juxtapositions de couleurs et les procédés indirects avec les films découpés et les films photomécaniques.

### Matériel didactique

Crayons litho gras no 4 et 5. Bâton korn gras no 4 et 5. Couteau X - Acto. Lames X-Acto no 11 et 16. Matériel de dessin.

**Création littéraire**  
(28 juillet au 1er août 1980)  
Animatrice:  
**Christiane Houde**



Christiane Houde a obtenu un doctorat ès Lettres (3e cycle). Elle enseigne actuellement à l'Université de Montréal. Spécialiste en roman québécois et critique littéraire, elle termine la rédaction de deux ouvrages importants traitant de la littérature québécoise.

### Contenu

Etude de textes sur la création.

Examen critique des textes produits par les participants.

Cette initiation doit considérer plusieurs genres (poésie, conte, roman et chanson) et permettre la confrontation analytique et

critique.

L'atelier veut permettre aux participants de développer leur sens de l'expression juste et de l'organisation d'un texte dont la qualité première serait la clarté.



## Ateliers

**Sculpture céramique**  
(21 au 25 juillet 1980)  
Animateur:  
Jacques Garnier



«Maître céramiste Canada», Jacques Garnier est responsable du département de céramique au Collège du Vieux-Montréal. Ses oeuvres céramiques furent exposées à la Galerie Noganon de New-York, au musée de Charlottetown et aux expositions universelles de Bruxelles, Montréal et Osaka. Il a reçu des prix d'excellence et des mentions spéciales au concours international de céramique (Faenza en Italie), à la 13e triennale de Design de Milan et au Salon du printemps, musée des Beaux-Arts, Montréal. Monsieur Garnier a réalisé plusieurs grands travaux céramiques dont «20 personnages» de 6.5 pieds chacun, pour le nouveau Campus du C.E.G.E.P. du Vieux-Montréal. Délégué officiel des métiers d'Art du Québec à la 8e conférence mondiale de l'artisanat au Japon en 1978, Jacques Garnier a été président de l'Association professionnelle des Artisans du Québec.

### Contenu:

Procédés de fabrication mécaniques applicables en poterie artisanale.

Modelage d'un gobelet et médaillon. Moulage du gobelet et cuisson.

Façonnage d'une buse à profilage.

Composition d'une cuillère. Moule à presser une cuillère.

Coulage de gobelets Estampillage de médaillon.

Cuisson et théories de moulage.

## Ateliers offerts au Collège Canadore North Bay Été 1980

### Ateliers offerts du 7 au 11 juillet 1980

Tissage (haute-lisse) Orgue classique Dessin  
Sculpture Marionnette  
céramique

### Ateliers offerts du 14 au 18 juillet 1980

Cuisine française Guitare classique Art dramatique

### Ateliers offerts du 21 au 25 juillet 1980

Vitrail Batik Création littéraire  
Peinture Photographie

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Collège Canadore North Bay, Ont.

Collège Canadore North Bay, Ont. TEL: (705) 476-2111

## Ateliers

**Flûte à bec**  
(21 au 25 juillet 1980)  
Animateur:  
Joseph Guilmette



Joseph Guilmette est un diplômé en musique de l'Université de Montréal. Il fut l'élève de Mario Duchesne en flûte à bec et de Julien Baker en flûte traversière. Il est membre de l'ensemble Claude Gervaise et du trio de flûte à bec «Pastourelle». Joseph Guilmette est professeur à la faculté de musique de l'Université de Montréal, professeur au camp musical «Cammac» et animateur d'ateliers sur les flûtes pour le compte des Jeunesses Musicales du Canada. Il donne de nombreux concerts comme soliste et chambriste à travers le Québec.

### Contenu

L'atelier flûte à bec se subdivise en trois volets:

1. Un premier volet consiste à faire expérimenter aux stagiaires les divers points de la technique instrumentale.

2. Un deuxième volet verra les stagiaires regroupés suivant leur niveau d'apprentissage et seront guidés dans l'interprétation de pièces.

3. Enfin, les participants se rassemblent pour une session où flûtes à bec sont in-

tégrées à la voix et aux instruments (type Orff).

### Matériel didactique

Il est suggéré d'apporter les flûtes à bec que vous possédez: soprano, alto, basse, ainsi que les méthodes et partitions.

Il y aura du matériel de base requis qui sera disponible sur place. Les participants doivent avoir des notions musicales de base.

### Exploration céramique

(28 juillet au 1er août 1980)

Animateur:

Michel Savoie



Michel Savoie s'initie aux arts plastiques dès l'élémentaire et se dirige plus tard à l'École des Beaux-Arts de Montréal où il obtient son diplôme en 1960. A partir de ce moment, il oriente sa carrière vers l'enseignement des arts plastiques à l'Éducation permanente du niveau élémentaire. En quittant ce poste en 1964, il devient professeur (École des Beaux-Arts). Il collabore à la mise sur pied d'un atelier communautaire de sculpture céramique où travaillent de nombreux artistes. Il établit aussi à l'Université un atelier en sculpture céramique. Depuis 1960, Michel Savoie a participé à plusieurs expositions en solo ou en groupes à travers la province de Québec et au London Library en Ontario.

### Contenu

Exploration des techniques de façonnage manuel.

Étude des terres et glaçures.

## Ateliers

**Photographie**  
(28 juillet au 1er août 1980)  
Animateur:  
Serge Laurin



Serge Laurin est professeur de photographie au département des communications de l'Université du Québec à Montréal. Plusieurs organismes réputés ont utilisé ses services à titre de photographe professionnel: Kovik Communication, Editions Nouveaux horizons pédagogiques, les Editions HMH/Hurtubise, l'Association de la paralysie cérébrale du Québec. Ses photographies ont été publiées dans des revues spécialisées, telles que: Ovo photo, Vie des arts, Impression, «Exposure». Ses oeuvres ont été exposées au musée des Beaux-Arts de Montréal, à l'Office national du film à Ottawa, au Art Gallery of Ontario et à La Place des arts de Montréal. Plusieurs de ses reportages photographiques sont publiés dans le Magazine Perspectives depuis 1974.

### Contenu

Techniques de base de la photographie: prise de vue et travail en chambre noire.

Apprentissage de la communication photographique grâce à des projets concrets réalisés par les participants.

Approfondissement de la démarche photographique propre à chaque participant.

Connaissance de certains aspects de la photographie: le reportage, les courants ac-

tuels.

Ateliers pratiques: prise de vue et travail en chambre noire.

Le participant doit posséder un appareil photo de 35 mm. Il devra fournir lui-même les pellicules et les papiers pour la réalisation de ses projets. Le Collège fournit la chambre noire avec équipement et les produits chimiques.

### Batik

(28 juillet au 1er août 1980)

Animateur:

Jean-Jacques Giguère



Jean-Jacques Giguère est professeur de Batik à l'École des Beaux-Arts de Montréal depuis dix ans. En 1973, il a participé à un stage sur les métiers d'art au Danemark et en 1978, à un stage en tapisserie tridimensionnelle en France. Il a participé à plusieurs expositions au Québec et à la première biennale de la Nouvelle Tapisserie québécoise.

### Contenu

Exploration technique. La découverte de la création.

L'acquisition progressive d'une expression personnelle. Étude des matériaux. Exercices et réalisations

personnelles.

Le participant devra fournir ses pinceaux (soies de porc): un 3/4 po largeur et un 3/8 po largeur, un tjanting ainsi que ses gants de caoutchouc.

## Renseignements généraux

Le Collège du Nord-Ouest (Rouyn) vous invite à vivre Artspérience estivale du 21 juillet au 1er août 1980. Une grande variété de disciplines artistiques y seront présentées: musique-chorale, danse créative, guitare, dessin, sculpture céramique, art dramatique, flûte à bec, tissage, batik, émaux sur cuivre, sérigraphie, photographie, peinture, création littéraire et exploration céramique.

Artspérience estivale est le résultat d'une étroite collaboration technique, organisationnelle et didactique entre le Collège du Nord-Ouest et le Collège Canadore de North-Bay.

Il s'agit d'une expérience pédagogique, récréative et artistique unique au Québec. En effet, les participants à l'un ou l'autre des ateliers pourront se perfectionner sous la direction de personnes-ressources qui jouissent d'une réputation nationale et internationale. Chaque atelier permet aux participants de se perfectionner dans une discipline artistique, de découvrir de nouveaux modes d'expression personnelle et d'occuper ses temps de loisirs avec plus grand intérêt. Le stagiaire qui pratique un métier d'art pourra y puiser des techniques nouvelles et de précieux conseils. Le contenu des ateliers peut être modifié ou adapté pour répondre aux besoins spécifiques des participants. L'inscription est ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent à l'une ou l'autre discipline des arts.

Artspérience estivale 1980 se déroulera au nouveau pavillon des Arts du Collège du Nord-Ouest (Rouyn), dans un cadre physique moderne et propice à la création. Les ateliers durent cinq jours et comprennent une trentaine d'heures d'activités. Chaque atelier est constitué d'aspects théoriques et d'une bonne partie de travaux pratiques. Un programme d'activités récréatives (films, spectacles, visites, danse) complète cette manifestation artistique unique au Québec. Ces activités récréatives vous seront communiquées lors de votre arrivée à la réception.

Les frais d'inscription sont de \$75 par atelier. Les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire à deux ateliers, si ceux-ci se tiennent dans deux semaines différentes. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, la date limite d'inscription: 15 juin 1980. Inscrivez-vous dès que possible.

Un service de résidence à prix modique est offert à ceux qui en font la demande.

L'horaire, un sommaire de chacun des ateliers et le formulaire d'inscription apparaissent dans ce dépliant explicatif. Pour de plus amples renseignements, téléphonez ou écrivez à:

### Artspérience estivale

Education des adultes  
Collège du Nord-Ouest

Rouyn, (Québec)

J9X 5E5

Tél.: (819) 762-0931

## Ateliers offerts du 21 au 25 juillet 1980

Musique - chorale  
Danse récréative:  
Ballet-jazz et  
Expression corporelle  
Guitare

Dessin  
Sculpture céramique  
Art dramatique  
Flûte à bec  
Tissage (haute-lisse)

## Ateliers offerts du 28 juillet au 1er août 1980

Batik  
Emaux sur cuivre  
Sérigraphie  
Photographie

Peinture  
Création littéraire  
Exploration céramique,  
étude des terres et glaçures

## Résidences Collège du Nord-Ouest

### Résidence conventionnelle

Tarif journalier:

Chambre simple: 8 \$/per-  
sonne ou 9 \$ (litterie fournie).

Chambre double: 6 \$/per-  
sonne ou 7 \$ (litterie fournie).

Tarif hebdomadaire:

Chambre simple: 40 \$/per-  
sonne ou 45 \$ (litterie  
fournie).

Chambre double: 30 \$/  
personne ou 35 \$ (litterie four-  
nie).

### Résidence-appartement

Tarif journalier:

8 \$/personne ou 9 \$ (litterie  
fournie).

Tarif hebdomadaire:

40 \$/personne ou 45 \$ (li-  
terrie fournie).

Tarifs spéciaux (famille):

Tarif journalier: 16  
\$/famille 20 \$ (litterie  
fournie).

Tarif hebdomadaire: 80 \$/  
famille ou 90 \$ (litterie four-  
nie).

(La télévision, les ustensiles et la batterie de cuisine ne sont pas fournis).

## Ateliers

Musique chorale  
(21 au 25 juillet 1980)  
Animatrice:  
Alice Poulin-Parizeau



Alice Poulin-Parizeau est détentrice d'un baccalauréat spécialisé en Education Musicale de l'université McGill (Montréal). Elle participa à des sessions intensives d'études musicales supérieures aux Universités de Winnipeg, McGill et Toronto. Elle a animé à titre de personne-ressource qualifiée des journées pédagogiques et des sessions de formation dans le milieu scolaire de Montréal. Elle dirige actuellement une chorale d'adultes: «Voie de l'étoile» et d'enfants: «Le petit coeur». Elle travailla en étroite collaboration avec François Dompierre et Wayne Riddel à la coordination musicale et chorale d'émissions télévisées (Radio-Canada). Elle assume le poste d'instructeur qualifié à l'Alliance des Chorales du Québec.

### Contenu

1. La voix en considérant le phénomène de la respiration, la sonorité, le timbre et l'articulation.

2. Le répertoire avec le chant à l'unisson, le canon et la polyphonie.

3. La direction qui comprend la pulsation, les implications corporelles, le geste de départ, l'arrêt, le geste de soutien et la métrique.

### Dessin

(21 au 25 juillet 1980)  
Animateur:  
Denis Beauchamp



Denis Beauchamp est un diplômé de l'École Supérieure des Arts visuels (Université Sir George Williams). La prestigieuse médaille de la Chambre des Gouverneurs lui fut octroyée pour son talent créatif en arts visuels. Il obtint la bourse «Late Captain Melville Greenshields» à l'Université Concordia. Il compléta des études de 2e cycle à la «New York Studio School of Drawing Painting and Sculpture», une école de renommée internationale. Denis Beauchamp est actuellement chargé de cours en arts visuels à l'Université du Québec à Rouyn et professeur en arts plastiques au Collège du Nord-Ouest.

### Contenu

Dessin d'observation visuelle. Schéma, esquisse, croquis.

Traduire en deux dimensions une forme en trois dimensions.

Dessin linéaire et dessin de masse.

Les textures.

Traduire la lumière, les valeurs, le modèle, le volume.

La mise en pages.

Les techniques du dessin. Les crayons, les pinceaux,

## Ateliers

**Guitare**  
(21 au 25 juillet 1980)  
Animateur:  
Roland Côté



En 1973, Roland Côté se mérita le deuxième prix au Festival de musique du Québec. Auteur d'un microsillon musical, ses compositions instrumentales furent interprétées aux émissions «De concert avec vous» (Radio-Québec) et «Banc d'essai» (Radio-Canada). Il effectua des tournées musicales en France, Italie, Grèce, Espagne et dans le cadre des Festivals de l'Amical Folklorique International. Responsable du Trio Classique, Roland Côté donna plusieurs concerts en Ontario et au Québec. Il est actuellement professeur à l'École préparatoire de musique de l'Université du Québec à Montréal.

### Contenu

Théorie pratique, techniques d'apprentissage de la guitare.

Analyse du texte musical pour bien y poser les guides et doigtés.

Techniques de la main droite. Méthodes pour acquérir souplesse et vitesse.

Interprétation (propreté du jeu, nuances, phrasé musical).

Accompagnement (style folklorique, jazz, populaire).

Improvisation contrôlée.

Technique de lecture rapide. Choix du répertoire pour élèves débutants, intermédiaires, et avancés.

Conseils pratiques pour autodidactes.

**Art dramatique**  
(21 au 25 juillet 1980)  
Animateur:  
Pascal Desgranges



Pascal Desgranges est professeur d'art dramatique à l'Université du Québec à Montréal. Comédien professionnel et metteur en scène, il a reçu un prix de comédien et de juge critique lors de deux festivals DDF.

### Contenu

Apprentissage de diverses techniques de jeu basées sur la concentration.

Connaissance et maîtrise de soi.

Conscience et perception de l'autre dans un objectif d'expression.

Perception de l'environnement.

sonnage psychologique.

La parole individuelle et collective.

L'improvisation individuelle et collective.

## Ateliers

**Tissage (haute-lisse)**  
(21 au 25 juillet 1980)  
Animateur:  
Lucien Desmarais



Lucien Desmarais est un pionnier des métiers d'art au Québec. En 1961, il recevait le premier prix de tissage à l'exposition nationale de Toronto. Conseiller technique en textiles à la Centrale d'artisanat du Québec, au ministère de l'Éducation du Québec et aux Métiers d'art du Québec, il a été président-fondateur de la biennale de la nouvelle tapisserie québécoise Inc. Monsieur Desmarais a participé à plusieurs expositions au Québec et sur la scène internationale: guilde des Métiers d'art du Québec, Centre d'artisanat du Québec, Centre culturel canadien à Paris. Pionnier et propagandiste des tissus québécois, il a travaillé en étroite collaboration avec les meilleurs couturiers (Marielle Fleury et Michel Robichaud). Lucien Desmarais a été directeur de la Galerie Tournesol international de Montréal.

### Contenu

Technique et fonctionnement d'un métier en vue de produire une pièce de textile.

Étude des matériaux: nature, propriétés, usages.

**Danse récréative**  
(21 au 25 juillet 1980)  
(Ballet-jazz et expression corporelle)  
Animateur:  
Pierre Lemay



Pierre Lemay découvre la danse par l'expression corporelle, c'est un jeune artiste québécois qui est diplômé de l'Université du Québec à Montréal en éducation physique. Il a étudié le ballet-jazz avec Eva von Gencsy et Eddy Toussaint et le ballet classique avec Jacqueline Lemieux et Lawrence Gradus à l'Académie des Grands Ballets Canadiens. Il a dansé avec la Compagnie des Ballets-jazz de Montréal et a joué un rôle important comme animateur des spectacles pour enfants. Il est présentement membre de la compagnie de danse Entre-Six qui est connue internationalement par ses tournées au Canada, en Europe, en Afrique et aux États-Unis.

### Contenu

1. Des notions théoriques de danse seront données, agrémentées d'exercices pratiques.

2. Le tout comprendra des mouvements de base pratiqués in vivo appuyés par des documents audio-visuels.

3. Les thèmes musicaux

seront choisis et adaptés selon la circonstance et l'intérêt exprimé par les participants.

Toutes les personnes de 18 ans et plus qui sont intéressées à la danse, peuvent y participer.

## Formulaire d'inscription Artspérience estivale 1980

Nom .....

Adresse .....

Téléphone (résidence): .....

Téléphone (bureau): .....

Je désire m'inscrire à l'atelier

1. ....

2. ....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Non

Oui

Je désire loger à la résidence du Collège (payable lors de l'arrivée)

J'inclus mon chèque ou mandat-poste au montant de \$75 par atelier et payable au Collège du Nord-Ouest.

Vous postez le chèque ou mandat-poste ainsi que le formulaire d'inscription à:

Artspérience estivale 1980

Éducation des adultes

Collège du Nord-Ouest

Case Postale 1500

Rouyn, (Québec)

Tél. 555

(Déterminez et retournez par la poste)

Rouyn, 27 juin 80

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## STAGE EN FILAGE DANS LA REGION.

La Corporation des Métiers d'Art de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec, offre un stage intensif en filage du 11 au 16 août 80, au Centre Ecologique du lac Johanne.

Monsieur Jacques Corriveau, professeur en arts au CEGEP de Granby et spécialiste du filage, viendra nous transmettre son savoir dans le domaine. C'est d'ailleurs lui qui était venu l'automne dernier au stage en teintures végétales offert par la Corporation. Cette activité de formation avait été, on s'en souvient, très appréciée des participants.

Les 18 participants (maximum) pourront se familiariser avec l'équipement, préparer la laine, la désuintier, la carder et filer la laine et différents poils au rouet à grande roue, au rouet à petite roue et au fuseau.

Le coût d'inscription à ce stage est fixé à 60,00 \$ pour les membres de la Corporation des Métiers d'Art de l'Abitibi-Témiscamingue et à 80,00 \$

pour les non membres. Ceci comprend l'hébergement, les repas et le matériel nécessaire.

Il est à noter que la date limite pour s'y inscrire est le 5 août 80.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la Corporation des Métiers d'Art de l'Abitibi-Témiscamingue, au 102 avenue du Lac, à Rouyn, J9X 4N4, tél.: 762-8177.

Source: Jeanne Dallaire-Cloutier

La Corporation des Métiers d'Art  
de l'Abitibi-Témiscamingue

102, avenue du Lac

Rouyn (Québec)

J9X 4N4

Tél.: 819-762-8177

c.c. La Frontière  
L'Echo  
Le Courrier de Malartic  
Le Reflet d'Amos  
Le Témiscamien  
Parlure  
Bureau régional des Affaires cult.  
Arc-En-Ciel  
CKVM-CKVT RADIO  
Radio-Nord Inc.

# RAPPORT ANNUEL 1979-80



RAPPORT ANNUEL 1979-80

---

SOMMAIRE

PRESENTATION DES ADMINISTRATEURS

PRESENTATION DES PERMANENTS

RAPPORT DU PRESIDENT

RAPPORT DE LA SECRETAIRE

RAPPORT DE LA TRESORIERE

RAPPORT DES ACTIVITES 1979-80

PLAN D'ACTION 1980-81

---

MAI 1980

CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

## PRESENTATION DES ADMINISTRATEURS



Doris St-Pierre, Guy Parent, Jacques Roux, Jeanne Dallaire-Cloutier, Monique Ouellet, Norman Fink, Michel Létourneau, Hélène Poirier, Nicole Lessard, Pierre Audette, Jeanne Chouinard, Chantal Labelle, Lilianne Mercier, Thérèse Picard.

### Secteurs géographiques

Abitibi-Ouest  
Amos

Barraute-Senneterre  
Lebel-sur-Quévillon  
Malartic  
Matagami-Baie James  
Rouyn-Noranda  
Témiscamingue

Val d'Or

Mme Lilianne Mercier  
Mme Monique Ouellet,  
Mme Anne-Marie Derome  
(le 14 septembre 1979)  
Mme Chantal Labelle  
Poste vacant  
Mme Pauline Archambault  
M. Michel Létourneau  
M. Guy Parent  
M. Pierre Audette  
M. Louis Lecompte,  
Mme Laurie Quesnel  
(le 7 mars 1980)  
Mme Thérèse Picard,  
Mme Marcelle Beaulieu-Roy  
(le 14 septembre 1979)

### Disciplines

Artisanat  
Arts plastiques  
Danse  
Lettres  
Musique  
Patrimoine  
Théâtre

Mme Jeanne Dallaire-Cloutier  
Mme Jeanne Chouinard  
Mme Nicole Lessard  
M. Norman Fink  
Mme Hélène Poirier  
M. Jacques Roux  
M. Doris St-Pierre

PRESENTATION DES PERMANENTS



JOCELYNE SAURIOL  
Directrice générale



RONALD GAUDET  
Animateur culturel



FRANCINE LAMBERT  
Secrétaire de direction

L'équipe compte également deux autres employés: Marielle Lépine, secrétaire à temps partiel et Patrick La Ferté, chercheur-animateur engagé dans le cadre d'un projet OSE-ARTS.

Lucie Lemire, qui travaillait également au sein du Conseil depuis deux ans, a quitté son poste de secrétaire de direction en septembre 1979. Elle a aussi assumé la responsabilité de la réalisation du bulletin l'Arc-en-ciel jusqu'en mars 1980.



## RAPPORT DU PRESIDENT

Il y a de cela plus de quatre (4) ans, j'acceptais de présider les destinées du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours de cette période, des efforts nombreux furent entrepris afin d'élargir le mandat du Conseil, dans le sens de pouvoirs décisionnels accrus, conformément aux souhaits déjà exprimés en 1976 par la table de concertation régionale.

Dans un premier temps, un protocole d'une durée de deux ans fut signé avec le ministère des Affaires culturelles. Cette entente a d'ailleurs pris fin au cours du dernier exercice. Un nouveau protocole a été signé depuis dans lequel le Conseil se voit attribuer sensiblement les mêmes fonctions:

- susciter la participation de la population et des agents culturels à la définition des besoins et des priorités à l'égard du développement culturel régional;
- évaluer l'impact et la performance des programmes culturels du ministère, notamment quant à leurs retombées régionales;
- favoriser l'utilisation maximale des équipements publics pouvant servir aux activités culturelles;
- favoriser la collaboration entre les divers organismes culturels de la région quant à l'utilisation des ressources et à la concertation de leurs activités;
- susciter le développement de sources de financement régionales;
- favoriser des communications soutenues entre la population, les agents culturels et le ministère.

Dans cette version amendée du protocole, le ministère concède aux conseils régionaux de la culture une place plus grande au niveau de la ventilation des enveloppes régionales affectées aux arts de la scène et au patrimoine. De plus, par le biais d'ententes conclues sur une base régionale, le ministère peut nous consentir des crédits supplémentaires et des mandats spécifiques en rapport avec les disparités et les priorités régionales. Malgré ces quelques améliorations, nous sommes encore loin, il va de soi, d'un pouvoir régional décisionnel. En effet, l'élaboration des normes et critères des programmes et la détermination des crédits alloués relèvent toujours des instances extra-régionales.

Quoi qu'il en soit, le Conseil a fait valoir de son mieux les besoins régionaux en matière culturelle, en utilisant les moyens qui lui étaient donnés. Ainsi, de nombreuses lettres de commentaires et de recommandations, des mémoires et des avis furent acheminés aux directions du ministère. Des rencontres formelles avec les représentants des divers paliers du ministère se sont tenues au cours des dernières années dans presque toutes les disciplines.

#### Les réalisations du Conseil en 1979-80

C'est dans une très large proportion que nos objectifs pour 1979-80 furent atteints. Le Conseil a publié cette année un plan de développement culturel régional, lequel présente la situation actuelle, ainsi que les besoins du milieu et les hypothèses de développement qui en résultent. Il a également soutenu plusieurs actions régionales et locales, tout en diffusant une abondante information sur la vie culturelle de son milieu. Finalement, il a consulté les intervenants culturels à diverses reprises, dans un esprit de meilleure concertation pour le développement culturel régional.

#### La participation des membres du Conseil d'administration

Les administrateurs, malgré leurs nombreuses occupations, ont joué un rôle très actif dans différents dossiers.

A titre d'exemples, mentionnons:

- Le Camp musical
- La Semaine du patrimoine
- Le Festival de la chanson

- L'exposition itinérante "L'artisanat, un décor aux couleurs de chez nous"
- L'inauguration de la bibliothèque intermunicipale de Rouyn et de Noranda
- L'exposition permanente de la courtepoinette sur l'histoire de La Sarre
- Les rencontres de secteur
- Les rencontres provinciales en danse, lettres et théâtre
- Les rencontres avec les autres CRC.

D'autre part, plusieurs administrateurs ont mis à contribution leurs connaissances en émettant, au nom du Conseil, diverses recommandations, dont celles portant sur la politique des musées et centres d'expositions, sur le concours provincial de reproductions d'oeuvres d'art, sur l'aménagement de salles de spectacle en milieu scolaire, sur l'enseignement de la musique en région et finalement, sur l'application des programmes du ministère.

En conclusion, le chemin parcouru depuis les débuts du Conseil me semble fort appréciable et j'ai constaté maintes fois que ses actions ont reçu un accueil généralement favorable, tant dans le milieu culturel régional qu'au niveau du ministère lui-même. Je désire donc remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont rendu ce cheminement possible. Je pense ici aux administrateurs qui se sont succédés à la table du Conseil au cours des dernières années, aux intervenants culturels de la région qui nous ont donné leur appui, au personnel qui a pris en charge le fonctionnement du Conseil et aux fonctionnaires du Bureau régional des Affaires culturelles pour leur collaboration dans les dossiers que nous avons eu à défendre.

Les assises du Conseil étant désormais plus solidement ancrées, permanents et administrateurs peuvent s'attaquer à des défis nouveaux, selon des choix rationnels tirés de la connaissance du milieu. Je suis assuré que tout sera mis en oeuvre pour atteindre les objectifs retenus et je leur réitère l'assurance de mon entière collaboration pour le développement culturel régional.

Le président

  
Jacques Roux



## RAPPORT DE LA SECRETAIRE

Au cours du dernier exercice, le Conseil d'administration s'est réuni à six (6) reprises. Deux fois avant l'Assemblée générale annuelle du 9 juin 1979 et quatre fois à la suite de la nomination des nouveaux administrateurs.

Outre ces réunions régulières, les administrateurs ont rencontré le ministre Vaugeois à Rouyn, le 16 juin 1979, pour échanger sur le développement culturel régional. De plus, les administrateurs ont été présents à diverses manifestations régionales, ainsi qu'à l'inauguration de nouveaux services culturels.

### Sommaire des rencontres du Conseil d'administration

4 mai 1979	Présences:	10 administrateurs
	Absences:	3 administrateurs
	Postes vacants:	3 secteurs 1 discipline
9 juin 1979	Présences:	9 administrateurs
	Absences:	5 administrateurs
	Postes vacants:	2 secteurs 1 discipline
3 septembre 1979	Présences:	13 administrateurs
	Absences:	3 administrateurs
	Poste vacant:	Lebel-sur-Quévillon
23 novembre 1979	Présences:	12 administrateurs
	Absences:	4 administrateurs
	Poste vacant:	Lebel-sur-Quévillon
30 janvier 1980	Présences:	14 administrateurs
	Absences:	2 administrateurs
	Poste vacant:	Lebel-sur-Quévillon

7 mars 1980

Présences: 12 administrateurs  
Absences: 4 administrateurs  
Poste vacant: Lebel-sur-Quévillon

Au cours de ces assemblées, plus de soixante (60) propositions ont été adoptées, la plupart unanimement.

Le Conseil a donc pris position sur les questions suivantes:

- Le Théâtre de Par chez-nous
- La décentralisation des programmes du MAC
- La politique de la chanson
- Le rôle des comités de secteurs
- La Semaine du patrimoine
- Le programme accessibilité-scène
- Le renouvellement du protocole d'entente avec le MAC
- La politique d'adhésion au Conseil de la culture
- Le fonctionnement et la gestion des activités courantes du Conseil de la culture.

Postes laissés vacants  
en cours d'exercice

Quelques administrateurs ont dû démissionner en cours d'exercice, compte tenu de leurs nombreuses occupations professionnelles. Cependant, tous se sont faits un devoir de proposer au Conseil d'administration un éventuel remplaçant et c'est ainsi que de nouvelles personnes se sont jointes à nous.

Comme vous pouvez le constater, les administrateurs ont suivi de près les diverses activités de leur corporation, tout en représentant efficacement les intérêts de leur secteur et de leur discipline.

Je me joins donc au président et à l'équipe des permanents pour remercier tous les administrateurs qui ont oeuvré au sein du Conseil cette année. Leur implication a été un acquis positif au développement culturel régional.

La secrétaire

*Pauline Archambault*

Pauline Archambault



## RAPPORT DE LA TRESORIERE

Les prévisions budgétaires pour 1979-80 ont été en général respectées, ainsi que le démontre le rapport du vérificateur.

En janvier dernier, les prévisions initiales ont été amendées afin de rétablir l'équilibre dans le budget et de faire face à de nouveaux engagements. C'est ainsi que le Conseil a procédé à la présentation d'un projet OSE-ARTS, impliquant des dépenses de l'ordre d'environ 10 000,00 \$, dont 6 000,00 \$ provenant d'une subvention gouvernementale.

Notre bilan financier pour 1979-80 présente une situation financière équilibrée. Quelques postes accusent des déficits, notamment au chapitre des publications. Cela s'explique par la parution du bulletin l'Arc-enciel, qui est maintenant édité à tous les mois à sept cent cinquante (750) exemplaires. De plus, la publication de documents comme le Rapport annuel, les hypothèses de développement culturel et un nouveau Répertoire des organismes culturels en Abitibi-Témiscamingue ont amené une augmentation des dépenses.

Quant aux prévisions budgétaires pour 1980-81, elles sont marquées par des besoins nouveaux. C'est pourquoi le Conseil a recommandé la création d'un second poste d'animateur, afin de faire face à diverses obligations. Une présence accrue dans les secteurs géographiques s'impose afin d'effectuer le suivi du Plan de développement. La continuité de l'émission télévisée l'Arc-enciel et la relance d'émissions radiophoniques sur la culture régionale amènent également un surplus de travail, sans compter une présence grandissante à l'organisation des événements culturels régionaux.

En résumé, les dépenses pour 1980-81 se chiffreront, selon nos prévisions, à 150 000 \$. Le salaire des employés absorbe une bonne partie de cette somme. Les frais des administrateurs et des comités de secteurs, ainsi que l'information diffusée aux membres totalisent 20% du budget alors que les frais de bureau absorbent la balance, soit un peu moins de 20% des dépenses. Quant aux revenus, nous escomptons que la contribution du ministère des Affaires culturelles se chiffrera à 130 000 \$. Si un manque à gagner survenait à ce niveau, nous devons réviser le contenu de notre plan d'action pour l'année qui vient.

Un dernier point à mettre en lumière au chapitre des revenus concerne la participation des membres, par le biais d'une cotisation annuelle. En effet, la campagne de recrutement des membres du Conseil de la culture sera officiellement lancée lors de l'Assemblée générale annuelle. En échange d'une somme modique, organismes et individus pourront adhérer au Conseil de la culture et bénéficier de divers privilèges et services accessibles aux membres, tout en s'impliquant activement dans la vie culturelle de leur région.

En terminant, le Conseil espère que le milieu accueillera favorablement cette politique de cotisation. Le support que vous nous accorderez en ce sens nous aidera moralement et financièrement à poursuivre avec toute la détermination qu'il faut les objectifs que s'est fixée l'Assemblée générale du Conseil de la culture.

La trésorière



Hélène Poirier

## RAPPORT DES ACTIVITES 1979-80

### RESUME

#### Rencontres et représentation

Le Conseil a été représenté par ses permanents ou ses administrateurs à plus de deux cents (200) rencontres qui se sont tenues sur la scène régionale et provinciale.

#### - Répartition des rencontres par discipline

Artisanat:	15 rencontres
Arts plastiques:	5 rencontres
Danse:	10 rencontres
Lettres:	15 rencontres
Musique:	30 rencontres
Patrimoine:	40 rencontres
Théâtre:	20 rencontres
Multidisciplinaire:	40 rencontres
Gestion interne et C.A.:	30 rencontres
Divers:	30 rencontres

#### - Répartition des rencontres par secteur

Abitibi-Ouest:	10 rencontres
Amos:	6 rencontres
Barraute-Senneterre:	3 rencontres
Lebel-sur-Quévillon:	2 rencontres
Malartic:	2 rencontres
Matagami-Baie James:	1 rencontre
Rouyn-Noranda:	125 rencontres
Témiscamingue:	10 rencontres
Val d'Or:	30 rencontres
En province:	20 rencontres

#### Principales réalisations

- Le Conseil a pris position dans plusieurs dossiers et a collaboré à l'organisation de plusieurs événements culturels régionaux.
- Il a coordonné les activités de la Semaine du patrimoine.
- Il a préparé un plan de développement culturel régional.
- Il a élaboré deux (2) mémoires, un sur la politique des musées et l'autre sur l'enseignement musical.

- Il a émis une vingtaine d'avis et des recommandations à l'intention du ministère des Affaires culturelles et de divers organismes régionaux.
- Il a participé à la sélection de projets régionaux et au choix de représentants régionaux à des événements d'envergure provinciale.
- Il a écrit plus de vingt-cinq (25) lettres d'appui à divers projets.
- Il a participé à des consultations diverses sur une vingtaine de sujets.
- Il a réalisé, en collaboration avec Radio-Nord, dix-huit (18) émissions d'information culturelle régionale.
- Il a publié douze (12) numéros du bulletin l'Arc-en-ciel.

#### Services offerts

De façon approximative, le Conseil a consacré son temps à diverses fonctions, dans les proportions suivantes:

Animation:	10%
Concertation:	15%
Consultation:	15%
Coordination:	8%
Information:	12%
Promotion:	5%
Représentation:	5%

Les autres activités (30%) concernent la gestion et le fonctionnement interne de l'organisme. Des tâches de planification et d'évaluation figurent à ce chapitre, ainsi que de la recherche en vue de produire divers documents et avis.

Au niveau de l'information, mentionnons finalement que le Conseil a répondu par écrit ou par téléphone à de nombreuses demandes concernant les productions régionales dans le domaine des arts de la scène, les circuits régionaux de diffusion des spectacles et des expositions, la mise à jour des intervenants culturels recensés dans le répertoire, les programmes gouvernementaux d'assistance financière, les activités culturelles régionales, ...

## L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 1979-80

Le plan d'action comporte trois parties, dont la mission de l'organisme, c'est-à-dire: ses objectifs, sa clientèle et les services offerts.

En second lieu, le plan présente une analyse de la situation, en fonction de sa raison d'être et des besoins de ses clients éventuels. A cet effet, le Conseil est surtout intervenu auprès des associations culturelles régionales et des groupes culturels locaux. Egalement, il a aidé les individus créateurs dans leurs démarches, soit en terme d'appui, soit en terme de diffusion, d'information ou de promotion d'activités. Une certaine implication a été pressentie dans le milieu scolaire surtout au niveau de recommandations et d'information. Les médias régionaux ont également bénéficié de la collaboration du Conseil, lequel a effectué des recherches sur l'actualité culturelle régionale. Finalement, le Conseil a réalisé pour le compte du ministère des Affaires culturelles diverses tâches, conformément aux fonctions décrites dans le protocole d'entente.

La troisième partie du plan, s'intéresse aux objectifs spécifiques poursuivis par le Conseil et aux moyens mis en oeuvre pour les rencontrer. C'est à cette partie que nous nous intéresserons plus spécialement. Ces objectifs sont eux-mêmes subdivisés en quatre sections: le développement multidisciplinaire, le développement disciplinaire, le développement fonctionnel de l'organisme et les interventions ponctuelles.

## Développement multidisciplinaire

Des cinq objectifs poursuivis à ce niveau, nous en avons réalisé au moins trois, même si les échéances initialement prévues n'ont pu être respectées.

Un plan de développement culturel régional a vu le jour, non pas le 15 décembre 1979, mais à la fin de mars 1980. Son lancement officiel s'est fait à l'Assemblée générale annuelle de mai 1980.

Les comités de secteur se sont réunis en février et mars pour étudier les hypothèses de développement et y amener les correctifs nécessaires. Les priorités n'ont pas été identifiées lors de cette première rencontre puisque cette partie de l'objectif a été reportée à l'an prochain. Les comités de secteurs auront donc à définir, en 1980-81, leur plan d'action respectif.

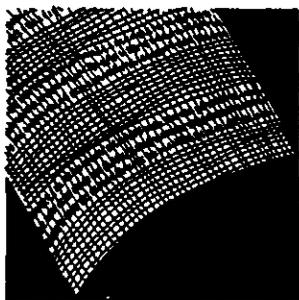
L'objectif concernant l'information à la population (série télévisée, communiqués, conférences de presse) a connu un accomplissement certain et les efforts n'ont pas été ménagés pour y répondre. Un accent plus grand aurait cependant pu être mis sur la publication régulière de capsules d'information culturelle.

Un besoin s'étant manifesté en terme d'information sur les programmes gouvernementaux d'assistance financières, le Conseil projetait de publier un répertoire sur ce sujet. Compte tenu des nombreuses occupations de ses permanents, il a fallu restreindre cet objectif en limitant cette nomenclature des programmes à un résumé qui apparaîtra dans le Répertoire des organismes culturels.

Quelques rencontres ont permis de jeter les assises d'un réseau régional de structures d'accueil dans les arts de la scène. Cependant, de nombreuses informations sur les infrastructures en place ou à venir nous manquent encore. Afin de déterminer plus clairement les besoins et les ressources à ce niveau, une étude spécifique devra être faite au cours de la prochaine année.

## Développement disciplinaire

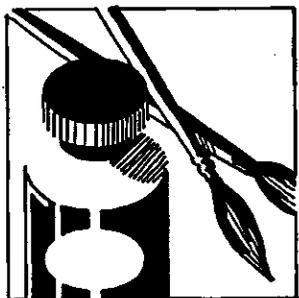
Un premier objectif, de portée plus générale, consistait à réunir, s'il y a lieu, les intervenants de chaque discipline pour qu'ils se prononcent sur les objectifs de développement. Cette démarche a été réalisée dans le cas du patrimoine et du théâtre. Pour les autres disciplines, des consultations individuelles ont eu lieu, une rencontre de tous les intervenants étant reportée à l'an prochain.



### Artisanat et arts plastiques

La Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue et les comités d'expositions artistiques ont été informés et consultés à diverses reprises. Des dossiers précis ont fait l'objet d'une concertation (Mémoire sur les musées, Concours de reproductions d'oeuvres d'art).

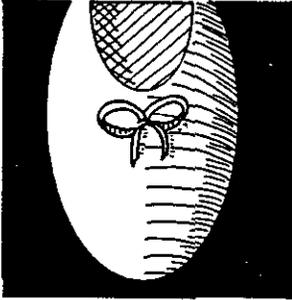
Le Conseil a également collaboré avec le Département des arts plastiques du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois et, plus occasionnellement avec les professeurs du Collège du Nord-Ouest.



Le Programme de diffusion du patrimoine culturel et de mise en valeur du patrimoine artistique a aussi fait l'objet d'interventions de la part du Conseil, lesquelles se poursuivront en 1980-81.

Finalement, dans le cadre de l'émission l'Arc-en-ciel, cinq émissions ont porté sur ces disciplines: Artspérience, l'Artisanat, un décor aux couleurs de chez nous, le Bazar artisanal, le stage de tressage de babiche, la Corporation des métiers d'art de l'Abitibi-Témiscamingue.

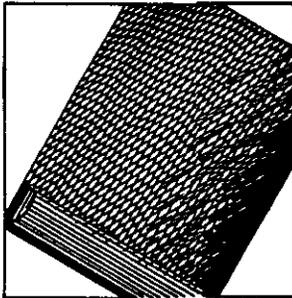
## Danse



Les intervenants en danse ont été consultés individuellement, soit pour connaître leurs impressions sur les hypothèses de développement en danse, soit pour donner ou amasser des informations sur les activités en cours.

L'action du Conseil dans cette discipline s'est avérée plus mince que prévue, mais nous prévoyons une intensification des interventions pour bientôt.

## Lettres

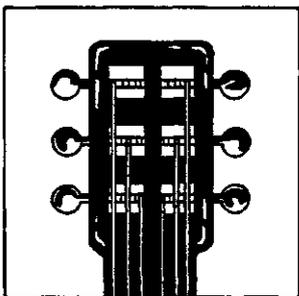


Un suivi particulier et de l'information ont été donnés en lettres, surtout au niveau de la diffusion, de l'édition et de la circulation d'information. Les fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles ont été rencontrés officiellement à ces sujets.

L'action dans les bibliothèques étant déjà bien amorcée, le Conseil a appuyé les actions entreprises, tout en signifiant au ministre Denis Vaugeois, le rôle important joué par la Bibliothèque centrale de prêt de l'Abitibi-Témiscamingue dans notre milieu, composé en grande majorité de villes de moins de 5 000 habitants.

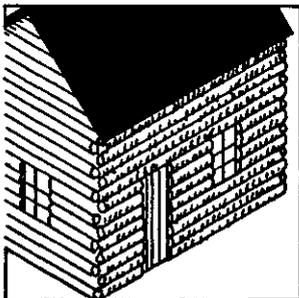
Trois émissions télévisées ont été tournées dans le domaine des lettres: une sur la collection des cahiers du département d'histoire et de géographie du Collège du Nord-Ouest, une sur Jean Barbeau, dramaturge et l'autre sur les bibliothèques municipales dans les petites localités.

## Musique



Le Festival de la chanson et la préparation d'un mémoire sur l'enseignement musical dans la région ont surtout retenu notre attention. De plus, le Conseil a aidé le Camp musical dans ses démarches de reconnaissance auprès du ministère. L'Arc-en-ciel a couvert quatre événements musicaux: le Festival de la chanson, l'inauguration du Conservatoire de musique, le Rallye-chorale et les Jeunesses Musicales.

## Patrimoine



L'organisation et la coordination de la Semaine du patrimoine ont exigé beaucoup d'attention de notre part. Un colloque sur le patrimoine s'est tenu dans le cadre de cette semaine, ainsi qu'une vaste action de sensibilisation dans le milieu scolaire. Le Conseil a participé à la sélection des projets d'animation du patrimoine et a aidé les comités dans leurs demandes de classement. Ici encore, l'Arc-en-ciel a présenté plusieurs émissions fort appréciées semble-t-il, dont le Musée minier de Malartic, le Village minier de Bourlamaque, la Maison Dumulon.

## Théâtre



Le théâtre amateur a connu cette année ses Etats généraux et, dans la région, plusieurs intervenants se sont penchés sur cette question sous l'instigation du Conseil de la culture.

De plus, grâce à une concertation entre le Conseil régional des loisirs, l'Hôtel du Peuple de Val d'Or et le Conseil de la culture, se tiendra cette année un festival régional de théâtre.

## Développement fonctionnel de l'organisme

C'est dans une large mesure que nos objectifs de développement fonctionnel, tout comme nos objectifs disciplinaires, ont été atteints.

En effet, le Conseil s'est efforcé d'informer la population et les intervenants culturels de ses activités, par le biais de communiqués et grâce au bulletin l'Arc-en-ciel.

Une étude sur le soutien financier du milieu et l'élaboration d'une politique de membership permettront au Conseil de lancer, en mai 1980, sa première campagne de recrutement auprès des intervenants et organismes culturels de la région.

A plusieurs reprises, le Conseil, de concert avec le Bureau régional des Affaires culturelles, a participé à la répartition des enveloppes budgétaires disponibles pour le soutien aux projets régionaux. Avec les autres conseils de la culture, il a évalué l'expérience vécue à ce niveau et proposé au ministère des modalités de fonctionnement pour 1980-81, lesquelles prévoient un élargissement de ce processus à d'autres programmes. Actuellement, les arts de la scène et l'animation du patrimoine sont concernés par cette entente de régionalisation.

Les administrateurs et les permanents du Conseil ont effectué un retour sur leurs activités et leur fonctionnement dans le but d'évaluer leur action. Cette démarche visait aussi à faire le point sur le contenu du protocole de coopération qui nous lie au ministère des Affaires culturelles. Un nouveau protocole a été conçu, qui prévoit un cadre général qui s'applique à tous les conseils et des ententes régionales qui figurent en annexe.

Finalement, l'année 1979-80 fut fructueuse en terme de rencontres au plan provincial, spécialement avec les autres conseils de la culture. Au niveau régional, les relations avec les autres conseils régionaux spécialisés se sont avérées intéressantes, bien que peu nombreuses.

## Interventions ponctuelles

Ce dernier aspect du plan d'action concerne tous les imprévus, qui marquent l'évolution du développement culturel d'une région. Le Conseil a donc donné suite, dans de courts délais, à diverses demandes provenant du milieu, du ministère et d'organismes oeuvrant sur la scène provinciale.

## PLAN D'ACTION 1980-81

### MISSION DE L'ORGANISME

Le Conseil de la culture réaffirme sa raison d'être, soit:

- D'être représentatif et de favoriser la participation de la population aux décisions qui concernent le développement culturel.
- D'assurer le leadership en matière de développement culturel régional, conformément aux hypothèses de développement retenues et en collaboration avec tous les organismes et intervenants de la région.
- D'assumer ou de collaborer à la réalisation des actions déterminées par le milieu pour ce développement.
- D'exprimer les volontés du milieu et les défendre auprès du ministère des Affaires culturelles et de toute autre instance gouvernementale concernée.

Sa clientèle demeure approximativement la même. Ses catégories de membres sont décrites dans les Règlements généraux. Le Conseil travaillera donc prioritairement avec le ministère des Affaires culturelles, avec les individus créateurs, avec les associations culturelles régionales et locales, avec les conseils régionaux spécialisés, avec les organismes privés concernés par la promotion culturelle, avec les municipalités et les conseils de comté, avec les institutions scolaires et avec les médias d'information. Cette liste n'est pas exclusive et si la situation l'exige, le Conseil collaborera avec tout autre intervenant ou structure gouvernementale concernés.

Ses services sont également maintenus et regroupent les fonctions suivantes:

- Animation
- Concertation
- Consultation
- Coordination
- Information
- Promotion
- Représentation

## PRIORITES RETENUES

### Animation des comités de secteur

Conformément à la mission qu'il se donne, le Conseil croit qu'il est nécessaire de soutenir les activités des comités de secteur et des regroupements disciplinaires en leur offrant un soutien technique et des services d'animation.

### Suivi au plan de développement culturel

Le Conseil désire également poursuivre le travail amorcé avec le plan de développement culturel régional, en concertant les organismes régionaux face à certaines actions qui relèvent de leur juridiction respective. Aussi, il veut amener les comités sectoriels à penser leur développement à court et à moyen terme, en identifiant des priorités et des moyens d'actions permettant l'atteinte des objectifs fixés.

### Réalisations d'études spécifiques

Pour compléter sa connaissance du milieu et préciser les priorités de développement en matière d'équipements culturels, le Conseil veut réaliser des études spécifiques dans les domaines suivants: le réseau régional des structures d'accueil pour les arts de la scène (salles de spectacles), les sites patrimoniaux et muséologiques, les bibliothèques municipales.

### Concertation des intervenants culturels

Les intervenants oeuvrant dans chaque discipline se connaissent peu et ont peu d'occasions de se rencontrer pour discuter de leurs problèmes communs. Pour pallier à ce manque de communication, le Conseil se propose d'organiser des sommets régionaux dans certaines disciplines, notamment en musique, en danse et en patrimoine. De plus, le domaine des arts de la scène fera l'objet d'un sommet régional du type "Contact-Québec", où producteurs de spectacles et responsables de structures d'accueil pourront échanger ensemble. D'autres actions sont également prévues, en rapport avec le développement disciplinaire, le fonctionnement de l'organisme et la participation des médias face à l'actualité culturelle régionale, ...

Cependant, le Conseil ne connaissant pas encore les ressources humaines et financières dont il disposera, ne peut s'engager formellement à réaliser tous les objectifs décrits dans le plan d'action. Evidemment, les priorités énumérées précédemment feront l'objet d'une attention particulière.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES POUR 1980-81

### Développement multidisciplinaire

Au 1er juillet 1980, un répertoire des organismes culturels de la région sera publié, avec une nomenclature des programmes d'assistance financière en matière culturelle.

Au 31 décembre 1980, les comités de secteur auront déterminé leurs priorités et leur plan d'action pour stimuler le développement culturel de leur zone.

Au 1er avril 1981, les intervenants culturels dans le domaine des arts de la scène seront conviés à un Contact-régional au cours duquel seront données des démonstrations des productions culturelles régionales.

Au cours de l'année 1980-81, la population sera régulièrement informée de l'actualité culturelle régionale au moyen d'émissions télévisées et radiophoniques et de chroniques dans les journaux.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil effectuera un inventaire exhaustif des équipements et des infrastructures dans le domaine des arts de la scène et déterminera les priorités de développement. Il invitera également, si possible, les petites structures d'accueil à se concerter pour établir la ventilation régionale de l'enveloppe affectée au Volet II du programme accessibilité-scène.

Au cours de l'année 1980-81, divers sondages et travaux de recherche seront réalisés pour mieux connaître les comportements et les habitudes de la population en matière de pratique et de consommation culturelle.

## Développement disciplinaire

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil réunira les intervenants des diverses disciplines et collaborera avec eux pour aider à la réalisation des activités retenues comme prioritaires.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil déterminera les priorités de développement dans le domaine des équipements muséologiques. Il effectuera des démarches pour assurer la continuité du programme d'aide à la création artistique et à la diffusion du patrimoine culturel et appuiera, au besoin, d'autres projets de diffusion.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil organisera une ou des rencontres des intervenants en danse et apportera son concours à l'organisation de stages de perfectionnement et, si nécessaire, à d'autres activités jugées importantes. Il préparera aussi un mémoire sur la politique de la danse au Québec.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil étudiera la situation particulière des bibliothèques dans les petites localités et collaborera avec la Bibliothèque centrale de prêt pour obtenir du ministère un plan quinquennal de développement pour les bibliothèques municipales dans les localités de moins de 5 000 habitants. Il accordera aussi son soutien aux organismes culturels concernés par l'édition et la promotion des activités littéraires.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil assurera un suivi aux recommandations du mémoire sur la musique et réunira les intervenants de cette discipline. Il aidera les organismes en place, dans la mesure du possible, à poursuivre leurs activités (Festival de la chanson, Camp musical, ...). Il émettra également des avis au ministère face à la politique de la chanson.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil déterminera les priorités de développement dans le domaine des équipements et biens patrimoniaux. Il coordonnera l'organisation de la semaine du patrimoine et organisera également une rencontre des intervenants culturels en patrimoine.

Au cours de l'exercice financier 1980-81, le Conseil poursuivra son action dans le domaine du théâtre en collaborant à l'organisation de stages de formation et en aidant, s'il y a lieu, à la mise sur pied d'une association régionale de théâtre, d'un réseau de café-théâtre et d'un autre festival régional de théâtre.

## Développement fonctionnel de l'organisme

Au 1er décembre 1980, le Conseil aura organisé un colloque régional à l'intention des conseils régionaux spécialisés et des associations régionales afin de discuter de la cohérence entre les organismes de services et de regroupement, du dédoublement possible des structures d'interventions, de la représentativité des structures de regroupement et du partage des responsabilités entre les corps politiques constitués.

Au 31 décembre 1980, le Conseil évaluera le contenu de son protocole d'entente avec le ministère et redéfinira son rôle, s'il y a lieu.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil poursuivra sa campagne de recrutement auprès des membres éventuels et évaluera sa structure de représentativité, notamment en tentant d'obtenir une participation du milieu autochtone aux activités du Conseil.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil communiquera régulièrement avec ses membres et les intervenants culturels en général, par le biais du bulletin l'Arc-en-ciel et l'envoi de documents pertinents (comptes rendus des rencontres de secteurs, diffusion d'informations spécifiques aux disciplines, ...).

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil poursuivra sa participation au processus de décentralisation et de régionalisation des programmes du ministère des Affaires culturelles.

Au cours de l'année 1980-81, le Conseil tentera d'avoir des relations suivies avec les autres intervenants culturels et les organismes régionaux, ainsi qu'avec les conseils de la culture des autres régions du Québec.

## Interventions ponctuelles

Selon la demande, le Conseil interviendra dans certains dossiers jugés prioritaires par le Conseil d'administration.